COMPENDIUM DE RECHERCHE 2001 ET 2002

RECHERCHE SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

COMPENDIUM
DE
RECHERCHE 2001 ET 2002

Issued also in English under the title: ***Current Housing Research***

Publié aussi en anglais sous le titre : ***Current Housing Research***

INTRODUCTION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'organisme du logement du gouvernement du Canada, a pour mandat d'appliquer la Loi nationale sur l'habitation.

Cette loi a pour objet d'aider à améliorer les conditions d'habitation et de vie au Canada. C'est pourquoi la Société s'intéresse à tout ce qui concerne l'habitation, l'expansion et le développement urbains.

Aux termes de la Partie IX de la Loi, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à affecter des capitaux à des recherches sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à publier et diffuser les résultats de ces recherches. La SCHL a donc une obligation légale de veiller à ce que tout renseignement de nature à améliorer les conditions d'habitation et de vie soit connu de plus grand nombre possible de personnes ou de groupes de personnes.

Nous avons rassemblé ce Compendium de recherche afin de rendre publics et plus accessibles les rapports de recherches et d'études rédigés au titre de programmes de recherche que la Société a parrainés en 2001 et en 2002. Quelques rapports non compris dans les premiers Compendiums ont aussi été ajoutés.

PRÉSENTATION

Le Compendium se divise en domaines d'études généraux. Un index des titres se trouve à la fin du Compendium.

CONSULTATION DES RAPPORTS

On peut se procurer la plupart des rapports de recherches au Centre canadien de documentation sur l'habitation.

Trois façons simples et pratiques de commander :

Par téléphone : 1 800 668-2642 ou à l'extérieur du Canada, le (613) 748-2003
Par télécopieur : 1 800 245-9274 ou à l'extérieur du Canada, le (613) 748-2016
Par courrier : Faite parvenir votre bulletin de commande à l'adresse suivante:
SCHL - Produits d'information
700, chemin de Montréal
Bureau 1000
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

BON DE COMMANDE : COMPENDIUM DE RECHERCHE 2001 · 2002

103-05917/

Pour commander des rapports ou des bibliographies figurant dans la publication *Compendium de recherche*, ou faire ajouter votre nom à la liste de distribution, veuillez remplir la présente formule et la retourner au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ont.) K1A 0P7
Télécopieur : (613) 748-4069
Téléphone : 1-800-668-2642

Chic@cmhc-schl.gc.ca

☐ Veuillez ajouter mon nom à la liste de distribution du Compendium de recherche

Nom		
Adresse postale		
Ville	Province	Code postal

TABLE DES MATIÈRES

Acoustique 7
Aménagement résidentiel 8
Architecture résidentielle 10
Cadre de vie de l'enfant 11
Chauffage et ventilation 12
Codes du bâtiment 14
Conservation, réutilisation et gestion de l'eau 15
Construction -- Industrie 17
Débouchés extérieurs pour le secteur de l'habitation 18
Développement durable et maisons saines 23
Discrimination par rapport au logement 30
Économies d'énergie 30
Femmes et logement 33
Gestion de propriété 33
Habitations -- Construction 34
Habitations -- Possession 37
Habitations usinées 39
Humidité et moisissure 40
Hypothèques et financement du logement 42
Jeunes et logement 42
Logement 43
Logement -- Recherche 45
Logement abordable 46
Logement des autochtones 48
Logement en régions nordiques 53
Logement et immigration 56
Logement et impôt 57
Logement locatif 58
Logement sans but lucratif et coopératives 62
Logement social 63
Matériaux de construction 64
Milieu intérieur 66
Personnes âgées 69
Personnes handicapées 72
Prévision et demande de logements 73
Réforme de la réglementation 74
Rénovation et inspection 80
Sans-abri 84
Sous-sols, fondations et vides sanitaires .. 87
Tours d'habitation et ensembles de logements collectifs 88
Transport urbains 96
Urbanisme et établissements humains ... 97

Index des titres 100

ISOLATION PHONIQUE PROCURÉE PAR LES CLOISONS DE GYPSE

Ce projet avait pour objectif d'analyser les résultats de 350 essais de transmission sonore de cloisons en plaques de plâtre ayant diverses compositions. Les résultats de ces essais ont été publiés dans le rapport no. 761 produit par l'Institut de recherche en construction du Conseil national de recherches du Canada. Ce rapport contient les conclusions de l'analyse et fait ressortir les principaux facteurs qui influent sur le rendement des cloisons en plaques de plâtre, c'est-à-dire les plaques de plâtre elles-mêmes, les poteaux et leur agencement, les fourrures souples et les matériaux insonorisants insérés dans la cavité.

Préparé par MJM conseillers en acoustique inc. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Jacques Rousseau. Ottawa : SCHL, 2002. 169 pages.

NOTE 1 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-108 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

Note 2 : Also available in English under the title: Noise Isolation Provided by Gypsum Board Partitions

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SUMMARY REPORT FOR CONSORTIUM ON FIRE RESISTANCE AND SOUND INSULATION OF FLOORS: SOUND TRANSMISSION CLASS AND IMPACT INSULATION CLASS RESULTS

Le laboratoire d'acoustique de l'IRC vient de terminer la phase de mesure d'une étude sur la transmission des bruits aériens et des bruits d'impact par les composants de planchers utilisés couramment au Canada. Outre le soutien de l'Institut de recherche en construction (IRC) du Conseil national de recherches du Canada, ce projet a reçu l'appui d'un consortium de 18 organisations et ministères différents, y compris la Société canadienne d'hypothèques et de logement et l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. Ce rapport présente les résultats obtenus par tous les planchers mis à l'essai dans le cadre du projet quant à l'indice de transmission sonore (ITS) et à l'indice d'isolement aux bruits de chocs (IIC). Certains spécimens testés ont été sélectionnés par l'IRC pour des raisons techniques, mais la majorité d'entre eux ont été approuvés dans le cadre d'une série structurée élaborée collectivement par le consortium. Parmi les mesures acoustiques effectuées, il y a avait des mesures de bruits d'impact au moyen d'appareils expérimentaux non standard. Ces mesures ont été réalisées pour fournir de l'information supplémentaire susceptible de servir à améliorer les essais normalisés avec machine à choc ou pour concevoir de nouvelles méthodes d'essai. L'IRC produira un rapport ultérieur qui traitera en détail de ces mesures expérimentales des bruits d'impact. L'ensemble combiné de plus de 190 échantillons fournit :-- des données pour l'évaluation systématique de la transmission du son par les solives de plancher;-- des données pour l'élaboration de méthodes de prévision;-- des données pour l'amélioration de la construction;-- un ensemble cohérent de données sur l'indice de transmission sonore et l'indice d'isolement aux bruits de chocs dont les constructeurs et les organismes de réglementation ont besoin pour choisir les bons types de planchers pour les immeubles de logements collectifs.

Préparé par A.C.C. Warnock et J.A. Birta, Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001, c1998. xiv, 121 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

EFFECTS OF DEVELOPMENT CHARGES ON URBAN FORM

Ce projet a pour objectif la réalisation d'une enquête nationale auprès des constructeurs et des promoteurs afin de déterminer quels sont les effets des droits d'aménagement sur les décisions prises par les entrepreneurs relativement à la densité résidentielle, à l'emplacement et au moment choisi. Des études de cas dans des villes choisies ont permis d'explorer en détail comment la réglementation sur les droits d'aménagement influence les modèles d'aménagement résidentiel.

Le rapport analyse les effets des droits d'aménagement sur les décisions des entrepreneurs relativement à la densité résidentielle, à l'emplacement et au moment choisi. Au cours de la première étape des travaux, une enquête a été effectuée auprès de 1 214 constructeurs et promoteurs; 265 questionnaires remplis ont été envoyés (22 %), par des entreprises dont la taille varie de 5 à 60 employés. Toutes les entreprises sont situées dans une région urbaine comprenant plus d'une municipalité. Voici certains des résultats :

- La majorité des répondants (86 %) ont indiqué que les différences touchant les droits d'aménagement entre les municipalités de leur région respective ont pour le moins une certaine incidence sur les décisions qu'ils prennent quant à l'emplacement d'un chantier; 32 % ont indiqué que l'influence est importante.
- Un peu plus de 17 % des répondants ont indiqué qu'ils choisissent toujours une municipalité demandant des droits d'aménagement peu élevés, tandis que 69 % ont dit qu'ils favorisaient parfois ces municipalités.
- À l'intérieur d'une même municipalité, où les droits varient selon les quartiers, 64 % des répondants ont affirmé que les droits touchant un secteur en particulier ont un effet important ou moyen sur leur décision quant à l'emplacement; de ce nombre, 20,5 % optent toujours pour un secteur à faible coût, tandis que 63,6 % choisissent parfois un tel quartier.
- Une majorité de répondants (54,5 %) estiment que les droits d'aménagement ont un effet important ou moyen quant à leur décisions se rapportant à la taille du terrain. Parmi ces répondants, 56,5 % estiment qu'ils ont tendance à réduire la taille du terrain.
- 31,4 % des répondants pensent que les droits d'aménagement demandés dans les municipalités où ils travaillent favorisent les maisons isolées; 24,4 % estiment qu'ils favorisent les logements mitoyens; 18,6 % les collectifs d'habitation, 14 % une combinaison de type de logements, tandis que le reste des répondants ne savent pas.

Préparé par Ray Tomalty, Peck & Associates en collaboration avec Christine Warne et Pip White de chez Urban Aspects. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

PRO-HOME: A PROGRESSIVE, PLANNED APPROACH TO AFFORDABLE HOME OWNERSHIP

Cette étude décrit une démarche graduelle en matière d'aménagement résidentiel, le concept Pro-Home, et examine les possibilités qu'elle offre pour améliorer l'accès à la propriété abordable au Canada.

Le concept Pro-Home est une démarche graduelle en matière d'aménagement résidentiel, par laquelle les ménages entrent sur le marché à un niveau correspondant à leurs moyens pour, par la suite, modifier ou agrandir leur logement en fonction de leurs moyens financiers et de leurs besoins en matière d'habitation. Tirant des leçons des pratiques d'aménagement résidentiel non planifiées qui avaient cours à Toronto avant 1950, Pro-Home propose une démarche planifiée et graduelle en matière d'aménagement résidentiel.

L'étude s'articule sur les cinq sections suivantes :

- Dans la partie I, on présente le contexte sous-tendant le concept Pro-Home, c'est-à-dire la nécessité d'introduire de nouvelles solutions pratiques pour répondre aux problèmes grandissant de l'abordabilité des logements dans les grands centres urbains du Canada.

- Dans la partie II, on passe en revue un certain nombre d'expériences canadiennes et internationales de maisons construites par le propriétaire ou d'aménagements graduels, en relevant comment une démarche progressive en matière d'aménagement résidentiel a facilité l'accès à la propriété abordable et en tirant des leçons de ces expériences.

- Dans la partie III, on fait une description générale du concept Pro-Home, en illustrant ses principales caractéristiques et les divers aspects de sa conception.

- Dans la partie IV, on présente l'application d'un scénario détaillé inspiré du concept Pro-Home en incluant un énoncé-type des coûts et une analyse des obstacles éventuels à sa mise en oeuvre.

- Dans la partie V, on propose un cadre de mise en oeuvre du concept du logement progressif, en mettant l'accent sur les aspects organisationnels comme les partenariats, un modèle organisationnel et un processus de mise en oeuvre.

Préparé par John van Nostrand de Planning Alliance avec l'aide de Jill Wigle. Agent de recherche de la SCHL : Fanis Grammenos. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logements, 2000. (Programme de subventions de recherche) vii, 65 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

PROJET VISANT À ENCOURAGER LES TRIPLEX ET QUADRUPLEX, VILLE DE NANAIMO (COLOMBIE-BRITANNIQUE) = PROJECT TO ENCOURAGE TRIPLEX AND QUADRUPLEX HOUSING, CITY OF NANAIMO, BRITISH COLUMBIA

Ce rapport d'étude de cas décrit les efforts de la municipalité de Nanaimo afin d'accroître les possibilités pour sa population grandissante de personnes âgées à revenu faible ou modéré, de ménages âgés sans enfants et d'accédants à la propriété, en matière d'accessibilité à un logement abordable par la production de triplex et de quadruplex bien conçus. Les représentants de la municipalité, la Nanaimo Home Builders' Association et le chapitre de Nanaimo de la Vancouver Island Architects Association ont participé à ce projet visant à offrir une forme non traditionnelle de logements pouvant s'insérer harmonieusement dans les quartiers traditionnels. Les objectifs de l'étude étaient:

- réunir les intervenants du secteur de l'habitation pour la conception de trois modèles novateurs de triplex et de quadruplex;- préparer des lignes directrices en matière de conception en vue de la production de triplex et quadruplex attirants et abordables;

- apporter les changements qui s'imposent aux plans municipaux, aux règlements de zonage, aux directives en matière de lotissements et aux directives en matière de permis d'aménagement de logements collectifs afin de permettre la construction de ce type de logement dans des quartiers de maisons individuelles.

Étude de cas rédigée par Rowena E. Moyes pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 1998. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation; ACT - étude de cas) 48 pages.

Numéro de commande : 61996

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI-FLEX DANS UNE CONCEPTION DE MAISON REPÈRE

Le modèle Bâti-Flex est une solution résidentielle adaptable, accessible et à prix abordable. Il faut consacrer davantage de temps à la planification, mais le résultat est une maison confortable qui répond aux besoins changeants des occupants au cours de leur vie. Ce projet énumère les coûts de construction correspondant aux diverses options du Bâti-Flex, de même que le coût de rénovation d'une maison existante à laquelle le propriétaire veut donner ces qualités. Les coûts ont été calculés à Saskatoon en 2002.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 109 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le site Web de la SCHL

MONTREAL: A RICH TRADITION IN MEDIUM DENSITY HOUSING

Ce rapport présente des faits, des conclusions et de nouvelles hypothèses sur les origines et l'évolution de la tradition montréalaise relativement à l'habitation, tradition qui s'est établie principalement au cours de XIXe siècle. Le « plex », élément régional typique, y est défini :premièrement, comme une structure collective qui compte de deux à six appartements, chacun avec un accès à l'avant et à l'arrière de l'immeuble;deuxièmement, comme un type d'habitation adapté à un marché essentiellement locatif;troisièmement, comme une forme d'habitation principalement urbaine, disposée en rangée et comptant de deux à quatre étages, ce qui en fait une construction intermédiaire entre la « maison » et le « logement ouvrier ». Ces trois caractéristiques ont favorisé la création d'un milieu urbain de densité moyenne qui comprend aujourd'hui des logements recherchés et reconnus pour leur facilité d'adaptation aux différents types de ménages, de besoins et de moyens. Le plex constitue aussi un bon exemple de logement urbain à mi-chemin entre la maison individuelle et la tour d'habitation. Le rapport propose de nouvelles hypothèses sur le contexte historique durable qui a contribué au développement du plex et influé sa forme, récit pratique du transfert et de l'apport des modes d'habitation françaises et écossaises au Canada.

Document préparé par David B. Hanna et François Dufaux. Agent de projet de la SCHL : Brian Eames. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002 (Rapport de recherche du Programme de subventions de recherche) 187 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

QUANTIFYING UNIVERSAL DESIGN: A PROGRAM FOR IMPLEMENTATION

Ce projet de recherche visait à décrire les méthodes permettant d'acquérir l'information pragmatique nécessaire pour faire avancer les principes de la conception universelle. Ces principes de souplesse, de facilité d'utilisation, etc., ont été validés moyennant certaines modifications. Comme on l'avait noté dans les travaux de recherche antérieurs, les concepts attachés à la conception universelle se sont avérés critiques, pertinents et utiles pour créer des environnements plus inclusifs.

Pour accomplir ce projet, on a procédé à une analyse documentaire et à la préparation d'un document de réflexion, on a rencontré divers experts pour discuter des questions se rapportant aux méthodes de collecte et d'organisation de l'information dans le but de promouvoir la conception universelle.

L'analyse documentaire a permis de constater que l'information dimensionnelle échoue, la plupart du temps, à répondre aux critères élaborés dans une perspective de conception universelle. En particulier, les personnes handicapées, les personnes de 65 ans et plus, les enfants et les femmes enceintes sont sous-représentés dans les échantillons et dans les catégories d'information

dimensionnelle disponibles. De plus, les renseignements disponibles sont généralement présentés séparément de la « population générale » plutôt que d'être intégrés dans des bases de données inclusives.

Le rapport final présente un résumé des discussions avec les spécialistes de même qu'une description d'une méthodologie proposée, un relevé des ressources nécessaires pour mettre en place de tels projets de recherche et l'organisation de la base de données. On trouvera en annexe, un lexique, le document de réflexion accompagné d'une synthèse de l'analyse documentaire et la liste des consultants.

Rapport d'un atelier tenu les 13 et 14 octobre 2001 à Winnipeg (Manitoba). Recherche et préparation par F. G. Consortium, Gail Finkel et Yhetta Gold, en collaboration avec Betty Havens et Juliette Cooper. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 54 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CADRE DE VIE DE L·ENFANT

LOGEMENT DES ENFANTS AU CANADA

Dans la présente étude, nous examinons la situation des enfants, celle des familles qui les éduquent et le contexte de leur environnement. Nous y présentons certains faits sur les ménages canadiens ayant des enfants pour en exposer la composition, les types de logement qu'ils habitent et leur mode d'occupation. Nous y attirons également l'attention du lecteur sur les liens probables entre les conditions de logement et le développement des enfants.

En général, les constatations tirées de l'étude laissent supposer que la plupart des enfants du Canada sont élevés dans les bonnes conditions de logement. Selon cette étude, 85% des ménages comptant des enfants habitaient des logements abordables, en bon état et qui comportaient assez de chambres à coucher, compte tenu du nombre et du sexe des occupants, ou il auraient pu louer un logement répondant à ces critères. Par contre, les autres ménages comptant des enfants (15%) avaient des besoins impérieux de logement et éprouvaient des problèmes d'abordabilité, de logement en mauvais état et surpeuplé. Qui plus est, les ménages monoparentaux, les familles locataires et les ménages comptant au moins un enfant handicapé ou autochtone risquaient tout particulièrement d'avoir des besoins impérieux de logement.

En 1996, les ménages biparentaux ont consacré en moyenne 21% de leur revenu aux frais de logement. De leur côté, les ménages monoparentaux ont consacré 34% de leur revenu au logement en 1996, ce qui dépasse la norme d'abordabilité, et on comptait moins de propriétaires d'une maison individuelle parmi eux qu'en 1976. Les ménages qui dépensent plus que la normepour leur logement - en dollars absolus et en tant que pourcentage de leur revenu - se retrouvent avec un budget moindre pour les autres dépenses, dont la nourriture, les transports, les loisirs, les vêtements pour les enfants, l'éducation et la lecture ainsi que les frais de garde. Ces dépenses contribuent généralement au bon développement d'un enfant.

La présente étude montre aussi qu'il y a une relation entre le développement des enfants et le fait qu'ils habitent un logement surpeuplé ou en mauvais état. Pareille situation peut avoir des effets négatifs à long terme sur ces enfants. Les constatations tirées de l'étude laissent supposer que ces enfants risquent davantage d'éprouver des problèmes de santé, d'asthme, de rendement scolaire, d'aggressivité et de délinquance. Par exemple, 89% des enfants habitant un logement de taille et de qualité convenables étaient en excellente santé, par rapport à 72% des enfants habitant un logement de taille et qualité insuffisantes, résultat soulignant l'importance que revêtent de bonnes conditions de logement pour assurer un développement sain.

Préparé par Conseil canadien du développement social. Agent de projet de la SCHL : Fanis Grammenos. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. (Série sur les besoins particuliers de logement) 34 pages

CADRE DE VIE DE L·ENFANT

NOTE 1: Also available in English under the title: Housing Canada's Children

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 55-4 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande : 62210*

CHAUFFAGE ET VENTILATION

COMPLIANCE OF VENTILATION SYSTEMS INSTALLED TO MEET THE JUNE 18, 2001 DRAFT OF SECTION 9.32 "VENTILATION" FOR THE NBCC : FINAL REPORT

Une étude effectuée en 1999 portant sur la conformité des nouvelles installations de ventilation résidentielles révélait que peu d'entre elles, voire aucune, n'étaient entièrement conformes à la section 9.32, « Ventilation », du Code national du bâtiment du Canada (CNB), édition 1995. Élément particulièrement inquiétant, la sous-section 9.32.3.8, « Protection contre la dépressurisation », semblait permettre l'atteinte de niveaux de dépressurisation incompatibles avec la limite imposée pour les évents de type B figurant dans la norme CSA B-149. La plupart des maisons ayant fait l'objet d'un examen étaient à l'intérieur de la limite de dépressurisation qui figure à la section 9.32 du CNB, mais peu d'entre elles pourraient se conformer à la limite énoncée dans la norme B-149. Pour régler ce problème, le groupe de travail chargé de revoir la ventilation mécanique dans les habitations pour le compte du comité permanent sur les maisons du CNB a proposé des modifications aux exigences du CNB (1995) en ce qui a trait aux installations de ventilation mécanique résidentielles. On réfère à ces modifications proposées comme l'ébauche du 18 juin 2001 portant sur la section 9.32.

La SCHL a retenu les services de UNIES Ltd. pour effectuer l'inspection et les essais des installations de ventilation dans dix maisons dotées d'un système de ventilation conçu et installé par un entrepreneur en chauffage, et qui devait se conformer à l'ébauche de juin 2001 portant sur la section 9.32. En septembre 2001, des rencontres ont eu lieu avec des entrepreneurs en installations de chauffage résidentielles à Winnipeg et à Calgary afin d'examiner les exigences contenues dans l'ébauche de juin 2001 de la section 9.32. pour que ceux-ci puissent prendre connaissance de l'étude, et pour susciter leur participation.

En décembre 2001 et en janvier 2002, les installations de ventilation conçues et posées pour satisfaire aux exigences de l'ébauche susmentionnée étaient inspectées et mises à l'essai. En tout et partout, cinq maisons au Manitoba et cinq maisons dans le sud de l'Alberta ont été mises à l'essai. Le rapport dont il est question ici présente des commentaires sur les différences entre la section 9.32 « Ventilation » du CNB, 1995, la réaction des installateurs par rapport aux modifications proposées, une description et une évaluation des systèmes de ventilation installés pour répondre aux exigences de l'ébauche portant sur la section 9.32, « Ventilation », et des commentaires décrivant la façon dont on s'y est pris pour se conformer à la section 9.32 du CNB, 1995.

Préparé par Bert Phillips, UNIES Ltd. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 32 p.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ESSAI DE MESURE DU DÉBIT D'AIR À L'AIDE D'UN SAC À ORDURES. VOTRE MAISON; CF33

Il est difficile pour les propriétaires-occupants ou les petits entrepreneurs de mesurer la circulation de l'air dans une maison. Il n'existe pas d'équipement de mesure pour le propriétaire-occupant et l'équipement de mesure du débit d'air offert aux entrepreneurs est relativement coûteux et trop compliqué. Une méthode d'essai de rechange consiste à chronométrer le temps qu'un sac à ordures prend pour se gonfler afin d'estimer la circulation d'air dans un conduit. Il y a plus de dix ans, les

services de recherche de la SCHL ont défini un rapport approximatif circulation d'air-temps. Cette recherche a perfectionné et enrichi la méthode d'essai du sac à ordures. Ce document Votre maison explique comment procéder. Ce test, quoique quelque peu grossier, donne une bonne indication de la circulation d'air pour le propriétaire-occupant et l'entrepreneur.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logements, 2001. 2 pages.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande :* 62289
et disponible sur l'internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/gesein/abhose/index.cfm

PERFORMANCE ASSESSMENT OF THE LEBRETON FLATS DISTRICT HEATING SYSTEM, OTTAWA, ONTARIO, CANADA

Le système de chauffage à distance du quartier des plaines LeBreton, installé il y a vingt ans, est l'une des seules installations de chauffage à distance à faible température en Amérique du Nord. L'existence des dossiers sur la consommation d'énergie et l'entretien a permis d'évaluer le rendement du système au cours des vingt dernières années. L'évaluation révèle que l'installation procure le chauffage des logements et de l'eau à un coût concurrentiel avec celui des systèmes autonomes d'immeubles sans occuper d'espace à l'intérieur des habitations. Le système de distribution était en bon état, et il y avait peu de pertes de chaleur. Il semble que les autres options de chauffage, comme les systèmes de chaudières individuels, ne peuvent pas rivaliser avec le système actuel. L'étude démontre que les systèmes de chauffage à distance à faible température constituent, à long terme, une solution de rechange attrayante aux systèmes de chauffage des logements et de l'eau habituels.

Document préparé par C.W. Snoek, ministère des Ressources naturelles du Canada, Centre de la technologie de l'énergie de CANMET, Groupe des systèmes énergétiques dans les collectivités. Agent de projet de la SCHL : Duncan Hill. Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001, 127 pages.

NOTE 1 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-127de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

POSITIVE PRESSURE VENTILATION FOR HIGH-RISE BUILDINGS

On réalise la ventilation en surpression en installant des ventilateurs à l'extérieur d'un bâtiment et en y insufflant de l'air. Lorsque des ouvertures ou des évents appropriés sont présents, le débit d'air ainsi produit a pour effet de pousser les contaminants à l'extérieur. La ventilation en surpression est employée par les pompiers pour ventiler les milieux contaminés aussitôt après l'assaut initial d'un incendie et son extinction. En Ontario, bien que l'usage de cette stratégie soit relativement peu répandu, un certain nombre de services des incendies, dont celui de la ville d'Ottawa, étudient la possibilité de l'employer pour désenfumer les bâtiments.

En 1998, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le service des incendies de la ville d'Ottawa, la Tempest Technology Corporation, la compagnie d'assurances générales Co-operators et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) entreprenaient collectivement des travaux de recherche visant à étudier l'emploi de la ventilation en surpression pour désenfumer les tours. On s'est servi de l'installation de 10 étages du CNRC pour effectuer les essais.

Dès le début de l'étude, des essais de référence ont été menés afin de déterminer le débit d'air à travers l'ouverture d'une porte au bas du puits d'escalier de même que les pressions produites dans le puits par les ventilateurs dans des conditions normales. Durant une deuxième série d'essais de référence, les chercheurs ont eu recours à des brûleurs au propane pour simuler les conditions de température et de teneur en CO2 produites par un feu. Ces essais ont permis d'évaluer les répercussions de différents schémas de ventilation, y compris l'effet de la surface de l'évent sur l'efficacité de l'installation de ventilation en surpression. Par la suite, les chercheurs ont utilisé le système de ventilation en surpression pour dissiper la fumée produite par des feux de meubles résidentiels typiques (canapés et lits). En plus, ils ont réalisé un nombre limité de feux de casserole à l'heptane

éteints par gicleur pour déterminer l'efficacité de la ventilation en surpression à dissiper la fumée tiède.

Au moyen de la ventilation en surpression, on cherchait à simuler les efforts visant à ventiler un puits d'escalier, de même que le corridor sur l'étage incendié lors de la lutte contre l'incendie. Les essais de feux sur les meubles résidentiels ont été menés tant en hiver qu'en été afin de déterminer les effets de la température ambiante. Les résultats du programme d'essai sont présentés dans ce rapport.

Rédigé par G.D. Lougheed, P.J. McBride et D.W. Carpenter. Ottawa : Institut de recherche en construction, Conseil national de recherches du Canada, 2002. (Rapport de recherche 102) 96 pages

NOTE 1 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-133 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Par prêt-entre bibliothèque seulement de : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RÉGLAGE DU THERMOSTAT DANS LES MAISONS DOTÉES D'UN PLANCHER CHAUFFANT

Dans le cadre de ce projet, on a sélectionné 50 maisons possédant un système de chauffage hydronique par le sol et 25 maisons de contrôle afin de déterminer si le réglage du thermostat était plus bas dans les premières que dans les maisons possédant un autre type de systèmes de chauffage. Si la température est moins élevée, cela réduirait la consommation d'énergie. Les documents de promotion des systèmes de chauffage hydronique contiennent parfois cette affirmation. L'enquête sur le terrain a permis de constater que le réglage des thermostats dans les maisons possédant un système de chauffage hydronique par le sol est équivalent à celui des maisons possédant un autre type de systèmes de chauffage. Il n'y a donc pas d'économies d'énergie attribuables à un réglage plus bas des thermostats dans les maisons possédant un système de chauffage hydronique par le sol.

Entrepreneur : Jennifer Foote. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Point en recherche; Série technique; 01-106) 2 pages

NOTE: Issued also in English under the title: Thermostat Settings in Houses with In-floor Heating

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande :* 62676
et disponible sur l'internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/gesein/abhose/index.cfm

PROJET VISANT À PROMOUVOIR L'ADOPTION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET D'UNE FORMULE UNIFORMISÉE DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD = PROJECT TO PROMOTE IMPLEMENTATION OF THE NATIONAL BUILDING CODE AND A STANDARDIZED BUILDING PERMIT IN PRINCE EDWARD ISLAND

Cette étude de cas décrit les efforts déployés en 1998 par la P.E.I. Home Builders' Association of the Prince Edward Island pour persuader les autorités municipales et provinciales d'adopter le Code national du bâtiment et une formule de demande uniformisée pour les permis de construire et d'aménagement. Parmi les 89 municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard, seulement deux, Charlottetown et Summerside, appliquent le CNB. Dans les secteurs non constitués de la province, on n'applique pas le code du bâtiment. L'étude souligne les avantages liés à l'adoption du code, notamment la protection du consommateur, la sécurité, les aspects financiers et industriels et les retombées en matière d'abordabilité, de choix et de qualité. Le formulaire de demande de permis normalisé préparé par la P.E.I. Home Builders Association est présenté en annexe.

CODES DU BÂTIMENT

Étude de cas rédigée par Word-Works Communications Services pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation; ACT - étude de cas) 36 pages.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande : 62001*

RÔLE DES CODES DU BÂTIMENT ET LE SECTEUR CANADIEN DE L'HABITATION

Ce projet, en partenariat avec RNC et l'ACCH, vise à rédiger deux documents qui permettront de mieux comprendre les changements dont font l'objet les codes nationaux modèles à la suite des efforts en cours pour clarifier leurs objectifs et les axer davantage en fonction de ces objectifs. Le premier document, intitulé Canada's Construction System and the Context for Model Codes, fait le survol du secteur de la construction au Canada et de la fonction que remplissent les codes modèles à l'intérieur de ce secteur. Le deuxième décrit les qualités et les mérites des codes axés sur les objectifs pour les constructeurs et les rénovateurs résidentiels. RNC a publié les documents.

DISPONIBLE : Sur l'internet : http://www.ccbfc.org/ccbfc/tgs/obc/docs/

CONSERVATION, RÉUTILISATION ET GESTION DE L'EAU

ACHAT DE TOILETTES. VOTRE MAISON; CF 39

Ce feuillet de 4 pages vise à renseigner et à conseiller les consommateurs sur l'achat de toilettes. Il indique où l'on peut se les procurer, décrit les différences entre les toilettes de 6 et de 13 litres et aborde la question de la réglementation, les garanties et les remises, en plus de mentionner les éléments à considérer lors de l'achat d'un réservoir, d'un clapet, d'un robinet de remplissage et d'une cuvettes. Le feuillet recommande l'emploi de toilettes à chasse de 6 L afin de réduire la taxe d'eau, d'amenuiser les contraintes sur le réseau d'eau potable et de collecte d'égout et de protéger l'environnement.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 4 pages

Numéro de commande : 62936

NOTE: Also available in English under the title: Buying a Toilet

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE SUR LES TECHNOLOGIES DE RÉUTILISATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU

Le but de ce projet est d'entreprendre et de réaliser une étude de faisabilité économique sur les technologies de réutilisation et de traitement de l'eau. L'entrepreneur évaluera dix études de cas d'applications autonomes de réutilisation de l'eau. La version finale a été produite et les études de cas seront publiées mensuellement sur la page Web de la SCHL portant sur l'eau. On se penche maintenant sur les aspects financiers et le coût intégral de la réutilisation de l'eau.

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES TOILETTES À FAIBLE DÉBIT

Ce projet vise à concevoir et à mettre en oeuvre un programme de contrôle pour vérifier le débit de la chasse d'eau des toilettes de 6 l installées dans des maisons individuelles dans le cadre du programme de rénovation de Durham. D'après les résultats, il semble que les réactions divergent selon la marque de toilette installée.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

OPTIONS NON TRADITIONNELLES DE GESTION AUTONOME DES EAUX PLUVIALES

Ce projet avait pour objectif de présenter des études de cas sur des options de rechange en matière de gestion autonome des eaux pluviales. Ces études de cas sont accessibles dans les pages Web de la SCHL sur la gestion du l'eau.

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

PROGRAMME PILOTE DE CONTRÔLE POUR POMPE RELAIS À EAU FROIDE DOMESTIQUE = DOMESTIC COLD WATER BOOSTER PUMP CONTROL MONITORING PILOT PROGRAM

Cette étude pilote, réalisée en collaboration avec la ville de Toronto, Minto et la SCHL, a permis d'évaluer le rendement de deux dispositifs de commande pour pompe relais dans sept collectifs d'habitation. Le rendement des pompes relais était mesuré d'après les économies réalisées en termes de consommation d'énergie et d'eau. L'étude a évalué l'incidence de ces économies sur les immeubles munis de nouveaux accessoires de plomberie efficaces afin de vérifier que seulement l'application technologique est mesurée sans influence d'autres facteurs de changement concurrents. Par l'étude de sept immeubles possédant des caractéristiques différentes (taille, nombre de logements, type d'occupation), cette démarche a permis également de définir quelles sont les caractéristiques qui font qu'un immeuble va tirer le meilleur parti de ce type de systèmes de commande. Les constatations du rapport final indiquent que l'incidence la plus importante est ressentie relativement aux économies d'énergie. Les économies de consommation d'eau se réalisent mieux par la détection des fuites et un programme de mise à niveau des appareils.

Préparé par Veritec Consulting Inc. et Andrew Pride, Minto Energy Management. Préparé pour Minto Developments Inc. en collaboration avec la ville de Toronto et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agentes de projet pour la SCHL : Cate Soroczan et Sandra Baynes. Ottawa : SCHL, 2001. 1 CD-ROM

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 01-118 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT. VOTRE MAISON; CF34

Ce feuillet de renseignements de six pages, destiné au consommateur, décrit le fonctionnement des installations d'assainissement et donne des conseils d'entretien et de fonctionnement. On y apprend ce qu'il faut savoir pour déterminer si un problème existe en consultant une liste des signes d'avertissement d'une défaillance du système, et quelles sont les mesures à prendre pour le réparer, le cas échéant. En outre, le feuillet présente les options de rechange existantes par rapport aux installations d'assainissement.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Votre maison; CF34) 6 pages.

NOTE: Also available in English under the title: Your Septic System. About Your House; CE34.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

CONSTRUCTION -- INDUSTRIE

PRODUCTIVITY TRENDS IN THE CONSTRUCTION SECTOR IN CANADA: A CASE OF LAGGING TECHNICAL PROGRESS

Ce rapport a pour objectif de faire un examen détaillé des tendances de l'industrie canadienne de la construction en matière de productivité, en apportant une attention particulière à la construction résidentielle, afin de jeter la lumière sur le manque de productivité dans ce secteur.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance de la productivité de la main-d'oeuvre et de l'ensemble des facteurs dans les secteurs canadiens de la construction en général et de la construction résidentielle en particulier s'est avérée négative. Ce rapport réalise un examen détaillé des résultats, de l'emploi et des tendances en matière de productivité dans le secteur de la construction au Canada et selon les provinces, en portant une attention particulière au secteur de la construction résidentielle. On y étudie un certain nombre de variables pour expliquer ces tendances et l'on vérifie ces explications au moyen d'un modèle de régression. De plus, le rapport examine d'autres facteurs explicatifs éventuels pour lesquels il n'existe pas de série chronologique, notamment sur les questions de mesure et d'évolution technique; il traite des environnements micro- et macroéconomiques influençant la productivité dans le secteur de la construction, il examine les perspectives de croissance de la productivité dans le secteur de la construction et formule un certain nombre de recommandations en vue des travaux futurs. La principale conclusion est qu'un retard sur le plan technique semble expliquer la productivité médiocre du secteur de la construction. De plus, les problèmes sur le plan des mesures ont probablement également contribué au faible rendement, tel qu'il a été mesuré dans le secteur.

Rapport final préparé par le Centre for the Study of Living Standards. Agent de projet de la SCHL : Eric Tsang, Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001, env. 350 pages.

DISPONIBLE : Pour emprunt seulement auprès du Centre canadien de documentation sur l'habitation

SKILL SHORTAGES IN THE RESIDENTIAL CONSTRUCTION INDUSTRY

Dans ce document, on examine pourquoi les pénuries de main-d'oeuvre surviennent et persistent, leurs conséquences possibles, les outils disponibles pour gérer l'offre et la demande de main-d'oeuvre, les conséquences stratégiques et les futures exigences en matière de recherche.

Editon révisée. Préparé par Morley Gunderson, MKG Associates. Agent de projet de la SCHL : David D'Amour. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 125 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 76 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CONSTRUCTION -- INDUSTRIE

TECHNOLOGY DISSEMINATION: TRIGGERING INNOVATION ADOPTION IN CANADA'S HOME CONSTRUCTION INDUSTRY

Le secteur canadien de la construction résidentielle est souvent lent à adopter des technologies permettant d'économiser des coûts. Cela peut être attribuable en partie au fait que la plupart des entrepreneurs n'ont pas les pleines capacités pour étudier et évaluer ces avancées et pour perfectionner leurs compétences en vue de les utiliser. Cette étude du Programme de subventions de recherche visait à concevoir une méthode de diffusion de l'information portant surtout sur l'introduction des procédés d'innovation en tant que tels plutôt que sur les innovations elles-mêmes. On estime qu'en « démontrant clairement » la valeur de diverses innovations aux entrepreneurs, il y aura un effet d'entraînement sur d'autres chantiers, les sous-traitants pouvant utiliser leurs techniques efficientes nouvellement acquises pour obtenir un avantage concurrentiel. L'étude inclut les éléments suivants : une analyse documentaire et un inventaire et une sélection de technologies innovantes. Ce rapport intéressera les chercheurs, les constructeurs et les promoteurs désireux d'intégrer des méthodes nouvelles et améliorées dans l'ordinaire du secteur de la construction.

Préparé par B. Ian Bazley. Agent de projet de la SCHL : Thomas Green. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 113 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

DÉBOUCHÉS EXTÉRIEURS POUR LE SECTEUR DE L'HABITATION

CONSEILS POUR VENDRE DANS LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Fabriquez-vous un système d'habitation ou un produit de construction qui réduit les incidences environnementales ou contribue à la santé et à la sécurité des occupants? Peut-être y a-t-il un marché pour vos produits aux États-Unis.

Dans les marchés de l'habitation américains, on adopte de plus en plus une stratégie de construction écologique pour répondre aux attentes des consommateurs. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a préparé la présente brochure pour vous aider à percer ces marchés. La brochure offre une définition de la construction écologique, décrit la marche à suivre pour en apprendre davantage sur le marché de la construction écologique aux États-Unis et inclut la liste des programmes de construction écologique. Elle traite également des distributeurs et des détaillants, des répertoires et de l'homologation des produits, des conférences et des activités, des personnes-ressources clés et d'autres questions touchant le marketing.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 36 pages

Numéro de commande : 62871

NOTE: Also available in English under the title: Tips on Selling in the U.S. Green Housing Market

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le site web de la SCHL

ENQUÊTE SUR LES COENTREPRISES ET LES DÉBOUCHÉS D'EXPORTATION POUR LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE

Ce projet vise à explorer les possibilités qui existent en Chine relativement à des coentreprises et à l'exportation de produits, de techniques et de matériaux canadiens dans un contexte de développement durable visant à réduire l'incidence sur l'environnement naturel et (ou) à promouvoir un environnement intérieur sain.

DISPONIBLE : Centre canadien d'exportation pour l'habitation

ÉTUDE DE MARCHÉ DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL : ÉVALUATION DU MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL EN POLOGNE : RÉSUMÉ

Cette évaluaton du marché immobilier résidentiel en Pologne donne les renseignements suivants :

- Un aperçu économique
- La réglementation de l'investissement étranger
- La Construction résidentielle et le marché immobilier
- Le cadre juridique d'un système de financement des habitations
- Les perspectives de développement
- Un modèle d'investissement
- Les permis de construire, le système polonais de normalisation, et des droits de douane
- Des sortes de systèmes d'habitation préférées par les consommateurs polonais
- Les pratiques commerciales et des contacts utiles

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre canadien d'exportation pour l'habitation , 2001. 23 pages.

Issued also in English under the title: Canada Poland Residential Real Estate Investment Model

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION AU ROYAUME-UNI

Ce rapport décrit le marché de l'habitation au Royaume-Uni en faisant le survol du marché, des statistiques sur les logements nouvellement construits et de l'information sur la technologie dans le domaine de l'habitation. On présente les principaux enjeux dans le domaine du logement au RU et on esquisse le contexte dans les domaines de la technologie et des normes du bâtiment. Dans la dernière section, on traite des principales questions relatives à l'importation de produits du logement au RU, aux relations commerciales et aux stratégies recommandées de pénétration du marché pour les entreprises canadiennes du domaine de l'habitation. On y trouve en annexe un énoncé type des spécifications de rendement pour la construction à ossature de bois au RU.

Ottawa : Centre canadien d'exportation pour l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. 55 pages

NOTE : Also available in English under the title: Research Study on the Housing Market in the United Kingdom.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE LA RÉNOVATION AUX ÉTATS-UNIS

Cette étude traite des récents changements, des tendances et des débouchés qu'offre le marché de la rénovation aux États-Unis. Elle renferme un aperçu des marchés, des prévisions sur l'avenir du secteur de la rénovation ainsi qu'une liste exhaustive des plus imposantes entreprises de modernisation, des parcs à bois et centres de rénovation indépendants, des principales chaînes de magasins, des centres de rénovation domiciliaire, des coopératives de vente en gros, des distributeurs ainsi que des agents commerciaux et des représentants de fabricants.

Préparé par The Starr Group Inc. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre canadien d'exportation pour l'habitation. Agent de projet de la SCHL : Carol M. Kerley. Ottawa : SCHL, c1999.

NOTE: Also available in English under the title: Study on U.S. Renovation Market

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

FAVORISER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES CANADIENNES AU SEIN DU SECTEUR CHILIEN DE L'HABITATION : SOMMAIRE

L'étude vise surtout à fournir aux entreprises canadiennes un outil efficace pour qu'ils s'établissent sur le marché chilien de l'habitation. Ce document compile, analyse, établit et fait connaître les meilleures stratégies pour lancer avec succès sur ce marché les constructions préfabriquées et les produits de construction du Canada; il présente également les débouchés éventuels.

Les principaux objectifs de cette étude de marché sont :

-- Décrire l'industrie de l'habitation du Chili
-- Indiquer les débouchés pour ces types de constructions pour les exportateurs canadiens
-- Indiquer les projets actuels et futurs d'aménagement immobilier auxquels des entreprises membres de la mission de la SCHL pourraient participer
-- Proposer des stratégies de pénétration du marché pour chacun des principaux produits du secteur canadien des produits de construction et de la construction préfabriquée.

Préparé par Faraggi & Satler S.A. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 32 pages

NOTE: Issued also in English under the title: Facilitating the Penetration of Canadian Companies into the Chilean Housing Sector

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation, ou on peut se le procurer en fichier PDF sur le site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document visitez le site Web de la SCHL à :
http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/malopaet/exprsaca/etmapu/etmapu_012.cfm

GUIDE TO THE RULES UNDER THE NORTH AMERICAN FREE TRADE AGREEMENT AND U.S. IMMIGRATION LAW FOR CANADIAN COMPANIES IN THE HOUSING, RENOVATION AND RESIDENTIAL CONSTRUCTION SECTOR

Ce guide présente les formalités et les critères à respecter par les entrepreneurs de rénovation résidentielle, les fabricants de composants de logement usiné et les constructeurs d'habitations qui désirent être admis temporairement aux États-Unis en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain et des lois sur l'immigration des États-Unis. Ce guide fournit des renseignements généraux sur l'ALÉNA et les règlements américains touchant l'immigration. En préambule, on trouvera les questions les plus fréquemment posées par les constructeurs, fabricants et rénovateurs canadiens.

Ottawa : Association canadienne des constructeurs d'habitations, Institut canadien de l'habitation usinée, avec la collaboration de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. vi, 28 pages.

DISPONIBLE : Association canadienne des constructeurs d'habitations

HABITATIONS PRÉFABRIQUÉES EN SUÈDE ET EN FINLANDE

Le voyage a été organisé dans le cadre d'un projet de collaboration entre Forintek et l'Université Concordia dans le but de cerner les enjeux et les tendances dans le secteur de la préfabrication résidentielle. Les pays scandinaves et la Finlande sont reconnus pour leur savoir-faire dans la préfabrication de produits de construction. À l'instar du Canada, la Suède et la Finlande peuvent compter sur d'abondantes ressources forestières, possèdent de petis marchés intérieurs et sont des exportateurs nets de maisons préfabriquées.

Ainsi, les auteurs ont rendu visite à cinq usines de préfabrication, une usine d'équipement, un salon professionnel du bâtiment, un chantier de construction résidentielle, une université et deux instituts de rechereche collaborant avec l'industrie des systèmes préfabriqués en Suède et en Finlande. L'objet du voyage était d'étudier les pratiques employées dans l'industrie de préfabrication de composants du bâtiment des deux pays et de faire enquête sur les recherches qui ont été entreprise par les instituts pour appuyer ce secteur industriel. Le présent compte rendu résume les principales constatations des visites aux usines et des entrevues avec les chercheurs.

Préparé par Paul Fazio et Louis Poliquin. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002, c 2000. 58 pages

Note: Issued also in English under the title: Prefabricated Housing In Sweden and Finland

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

MARCHÉ DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION EN : ALLEMAGNE, CHILI, CHINE, CORÉE, JAPON, POLOGNE, ROYAUME-UNI

Ce rapport donne les renseignements suivants sur les pays mentionnés ci-dessus :

- renseignements généraux;
- caractéristiques du marché du logement et des matériaux de construction;
- normes de technologie du bâtiment et codes et normes du bâtiment;
- information sur le contexte commercial, la concurrence locale et la concurrence internationale, les stratégies d'entrée sur le marché et des possibilités particulières;
- ressources, événements, références, ressources internet.

Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Préparé par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001.

Issued also in English under the title: The Housing and Building Market in Chile, China, Germany, Japan, Korea, Poland, United Kingdom

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

PÉNÉTRATION DU SECTEUR DE L'HABITATION MULTIPLE AUX ÉTATS-UNIS

Le présent document constitue essentiellement un outil de référence pour des entrepreneurs généraux et spécialisés de l'industrie contractuelle de construction d'immeubles qui envisagent l'exportation de leurs services aux États-Unis. Cette étude avait pour objectif d'identifier les dix régions métropolitaines américaines qui offrent le plus de potentiel dans le secteur résidentiel en hauteur et les dix régions métropolitaines de l'Est des États-Unis qui offrent le plus de potentiel dans le secteur immobilier non résidentiel. Elle avait aussi pour
objectif d'indiquer les méthodes utilisées par les exportateurs actuels pour contourner les barrières à l'entrée.

Préparé par Claire Piché et Samir Abboud de la firme COPRIM. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre canadien d'exportation pour l'habitation et l'Association de la construction du Québec. Agent de projet de la SCHL : Carol M. Kerley. Ottawa : SCHL, 2000.

NOTE: Also available in English under the title: Penetration of the Multiple Housing Sector in the United States

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation, ou on peut se le procurer en fichier PDF sur le site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document visitez le site Web de la SCHL à : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/homadoin/excaprex/repu/repu_001.cfm

TENDANCES DU MARCHÉ DE L'HABITATION JAPONAIS

Le Japon représente l'un des plus grands marchés de l'habitation du monde. Le Canada est un grand exportateur de matériaux et de services de construction au Japon et il a lancé de nombreuses initiatives encourageant l'utilisation des systèmes d'habitation canadiens. Cependant, les importations de produits de logement ne représentent qu'une petite part de l'ensemble de l'activité résidentielle japonaise, ce qui signifie qu'il existe un vaste potentiel de débouchés intéressants pour accroître cette part de marché pour les producteurs et fournisseurs canadiens. Ce rapport : 1. donne un aperçu des récentes tendances du marché japonais de l'habitation et de ses importations d'habitation;2. contient une évaluation préliminaire des débouchés commerciaux au Japon pour les entreprises canadiennes;3. cerne certains créneaux de marché, y compris : -- les grands bâtiments en bois;-- le revêtement extérieur des bâtiments dans des régions où une protection contre les incendies est requise; -- les logements éconergétiques et sains; -- les logements pour les personnes âgées;-- le marché de la rénovation.

Préparé par Greg Lampert Economic Consultant et Shin Ikehata, Cyber Builders International Inc, Préparé pour le Centre canadien d'exportation pour l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 1999, c2000. 75 pages

NOTE: Also issued in English under the title: Trends in the Japanese Housing Market

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation, ou on peut se le procurer en fichier PDF sur le site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document visitez le site Web de la SCHL à : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/homadoin/excaprex/repu/repu_001.cfm

TENDANCES ET CHANGEMENTS AU NIVEAU DES RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION JAPONAIS

Afin de faciliter l'élaboration des stratégies d'exportation sur le marché japonais du logement, ce rapport présente de l'information sur la nouvelle réglementation japonaise et son incidence sur l'importation de produits du logement. Le rapport présente une évaluation approfondie des quatre principaux enjeux qui sont les éléments moteurs des changements radicaux s'opérant actuellement dans l'industrie de l'habitation japonaise : la Loi révisée sur les normes de construction, des garanties obligatoires de dix ans pour les produits, la Loi sur l'assurance de la qualité du logement et le nouveau critère de la Société de logement et de prêt gouvernementale (SLPG).

Préparé par D. Cohen et C. Gaston. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, c2001.

NOTE: Also available in English under the title: Trends and Changes in Japanese Building Regulations

DISPONIBLE : On peut se procurer le document en format PDF sur le site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document de 57 pages, visitez le site Web de la SCHL à http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/malopaet/exprsaca/etmapu/etmapu_010.cfm

ARDENCRAIG: DOCUMENTATION OF AN URBAN INFILL AND REMODEL PROJECT WITH SUSTAINABILITY FEATURES

Ardencraig est un projet de réaménagement de type patrimonial, qui a été achevé en septembre 2000 par Chesterman Property Group Inc. à Vancouver. Chesterman a converti une maison individuelle construite en 1910 en quatre maisons en bande offertes en copropriété; la résidence initiale a été convertie en trois maisons, alors que la quatrième maison a été intercalée dans la cour arrière. La propriété est située au 355, 11e Avenue Ouest, dans le secteur de l'hôtel de ville de Vancouver.

La vision qui a sous-tendu le projet était de privilégier une grande variété de mesures de conservation des ressources, de conservation de l'énergie et de construction saine. Ces méthodes de conception et de construction réduisent l'incidence de l'immeuble sur l'environnement, et on y fait généralement référence sous les termes d'« immeubles verts » ou « immeubles durables » Ce projet est une expérience sur le marché et un exemple illustrant la production d'un logement de grande qualité par le remodelage et la densification urbaine (ajout de superficie dans un immeuble existant), soit une démarche environnementalement durable.

Le rapport relate le parcours du projet Ardencraig depuis la conception jusqu'à l'achèvement, expose de nombreuses décisions prises quant aux caractéristiques de durabilité. Il faut également le compte rendu d'une petite étude de marché effectuée pendant les étapes de la mise en vente et de l'après-vente.

Préparé par Urban Ecology Design Collaborative, Chesterman Property Group Inc. et Wave Design + Media Inc. Agent de projet de la SCHL : Brian Eames. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 61 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

COURS DE GESTION DES RESSOURCES DE CONSTRUCTION - PHASE II

Un consortium des secteurs privé et public a été constitué en vue de l'élaboration d'une méthode visant à aider l'industrie à mieux comprendre, contrôler et réduire les niveaux de déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD). Jusqu'à maintenant, les partenaires comprennent le ministère de la Défense nationale, Industrie Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Alberta Environmental Protection, le ministère des Ressources des T. N.-O. et PCL Constructors Canada Inc. L'étape I consistait en l'élaboration d'un cours de formation sur la gestion des déchets publié sous forme d'imprimé. Le cours dispense une connaissance pratique et globale des enjeux de la gestion des ressources dans l'industrie de la CRD au Canada. Il s'adresse aux gestionnaires de projets et, notamment, aux ingénieurs, aux architectes et aux entrepreneurs en CRD. Au cours de l'étape II, on a élaboré un cours de gestion sur la réduction des déchets de CRD basé sur Internet, qui fournira de l'information à jour sur la gestion des ressources et des solutions spécifiques à des cas précis, contribuera à l'élaboration de pratiques de gestion normalisées, fera la promotion de la communication générale des meilleures techniques de recouvrement des ressources, contribuera à la croissance économique et à la création d'emplois, fera la promotion de changements de comportements à long terme et aidera les associations du secteur et les ministères gouvernementaux à atteindre les objectifs écologiques déjà adoptés.

DISPONIBLE : Pour de plus amples renseignements sur le cours, veuillez communiquer avec Vince Catalli chez byDesign Consultants au (613) 759-4605 ou à l'adresse www.bydesignconsultants.com

ECOPERTH : UNE PETITE COLLECTIVITÉ RURALE RÉAGIT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En diffusant l'expérience de la collectivité de Perth (Ontario), ce projet démontre comment une petite ville rurale peut répondre aux problèmes posés par les changements climatiques. On y décrit la planification et la mise en place de nombreuses initiatives d'EcoPerth, un projet communautaire. Les initiatives entrent dans quatre catégories : l'équipe verte (plantation d'arbres, retour à l'état naturel d'un terrain et promotion d'aliments locaux), l'équipe bâtiment (réduction de l'énergie consommée à la maison au travail et dans les loisirs), l'équipe transport (mode de transport novateur pour les simples allées et venues) et l'équipe communication (prise de parole et passage de la sensibilisation à l'action).

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Division de la recherche, 2001. (Le Point en recherche, série socioéconomique; no 82) 5 pages

Numéro de commande : 60975

Also available in English under the title: EcoPerth: A Small Rural Community Takes Action on Climate Change

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

IMPLEMENTING SUSTAINABLE COMMUNITY DEVELOPMENT: CHARTING A FEDERAL ROLE FOR THE 21ST CENTURY

La présente recherche a été menée d'accélérer l'aménagement de collectivités écologiques au Canada et vise à répondre aux questions clés suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques essentielles du développement communautaire durable?
- Pourquoi le développement communautaire durable est-il si important pour la santé et le bien-être des Canadiens sur le plan économique, social et environnemental?
- Quelle est la situation actuelle du développement communautaire durable aux États-Unis, en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada et, plus important encore, que font les gouvernements fédéraux pour appuyer ces développements novateurs?
- Quelles sont les principaux obstacles au développement communautaire durable au Canada?
- Quel genre de politiques et de programmes le gouvernement fédéral pourrait-il mettre en oeuvre en partenariat avec les administrations municipales at autres pour favoriser de manière efficace le développement communautaire durable au Canada?

Le présent rapport s'adresse surtout aux décideurs fédéraux qui désirent favoriser le développement durable et réduire les gaz à effet de serre au niveau des collectivités. Toutefois, il contient également des ressources pour les autres spécialistes - promoteurs innovateurs, consultants en aménagement, urbanistes et décideurs des paliers municipal, régional et provincial - qui sont également désireux d'aménager des collectivités écologiques.

Le rapport contient des renseignements sur de "bonnes pratiques", des exemples des principales caractéristiques des collectivités écologiques et des questions éventuelles sur l'évaluation des propositions de développment. On retrouve cinq études de cas détaillées de collectivités écologiques qui ont connu du succès ou des échecs ainsi que les leçons apprises, avec des conseils pratiques sur le marketing et le financement. Tout le long du rapport, on présente des images et des graphiques illustrant les principales caractéristiques des collectivités écologiques.

Préparé par P & A Peck & Associates ; par Steven Peck, Ray Tomalty, Anna Hercz et Guy Dauncey. Préparé pour Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ressources naturelles Canada. Agent de projet de la SCHL : Doug Pollard. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT COLLECTIF ET LA COLLECTIVITÉ DURABLE

Pour concevoir et aménager des collectivités durables, les spécialistes du secteur de l'habitation doivent se familiariser avec les caractéristiques de la durabilité et leur attrait potentiel pour le consommateur. Ce rapport présente les facteurs qui font que le logement à densité moyenne est écologique et attirant pour certains segments du marché. On y trouve un compte rendu détaillé sur les exigences des consommateurs en matière de logement à densité moyenne et des exemples, nouveaux et anciens, de la manière dont ces exigences peuvent être satisfaites. On y expose clairement quels ménages sont susceptibles de choisir un logement à densité moyenne et la manière de les attirer par des caractéristiques particulières et des tactiques de marketing. Les nombreuses illustrations servent à mieux faire comprendre ces caractéristiques et à les relier aux besoins exprimés par les consommateurs.

Cette étude permettra de constituer une banque d'idées précieuse pour les promoteurs et les urbanistes désireux de densifier l'utilisation du sol en milieu urbain. Le riche contenu du rapport permettra aux promoteurs et aux municipalités de promouvoir activement le logement à densité moyenne afin d'influencer les préférences des consommateurs et la demande sur le marché. On y trouve les règles de base pour satisfaire les demandes des consommateurs et une variété de modèles pour ce faire. On favorisera ainsi une meilleure acceptation du logement à densité moyenne et, par conséquent, les collectivités durables.

Préparé par Quadrangle Architects Limited, Urban Research Associates, Alen Kani Associates, David Redmond and Associates pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ressources naturelles Canada et la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Agent de projet de la SCHL : Fanis Grammenos. Ottawa : SCHL, c2000. (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation, rapport de recherche) iv, 53 pages

Numéro de commande : 62149

NOTE : Also available in English under the title: Multiple Housing for Community Sustainability

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

LORS DE VOTRE PROCHAIN DÉMÉNAGEMENT : CHOISISSEZ UN QUARTIER COMPORTANT DES CARACTÉRISTIQUES DURABLES

Si vous envisagez de déménager, cette brochure vous aidera à définir quelles caractéristiques de quartier présentent des avantages pour vous et pour l'environnement. Vous y découvrirez des caractéristiques comme la proximité des magasins et des lieux de travail, ainsi que des exemples de vrais quartiers dans tout le Canada. Lorsque vous vous mettrez à la recherche d'une maison, utilisez la liste de vérification afin de comparer les quartiers.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logment, 2001. 8 pages

Numéro de commande : 62181

Note: Also available in English under the title: Your Next Move: Choosing a Neighbourhood with Sustainable Features

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et disponible aussi sur l'internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/bureho/buho/buho_003.cfm

PRATIQUES POUR DES COLLECTIVITÉS DURABLES

"Pratiques pour des collectivités durables" présente :
-- Un cadre qui définit et organise les pratiques (les outils, des stratégies et les activités) qui conduisent à une durabilité accrue.
-- Des exemples de pratiques de développement de collectivités durables.

Ce livre fait du développement durable une réalité quotidienne. Il jette un regard canadien sur les défis que pose la durabilité et propose des solutions et des études de cas provenant du Canada.

"Pratiques pour des collectivités durables" est fourni avec le PIDD - le Programme d'indicateurs du développement durable élaboré par la SCHL et Environnement Canada. Le PIDD permet aux collectivités de mesurer les progrès réalisés dans la construction de bâtiments et l'implantation de modes de vie qui respectent les principes du développement durable. À l'aide du PIDD, les collectivités peuvent créer une vision locale de la durabilité puis mesurer et contrôler les progrès accomplis dans leur démarche pour faire de cette vision une réalité.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. 210 pages

*Numéro de commande : 62161 **Prix : 59,95$ + TPS et frais d'expédition.*

NOTE: Also available in English under the title: Practices for Sustainable Communities

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

PROJET HEADWATERS - PLAN CONCEPTUEL DU QUARTIER D'EAST CLAYTON. LE POINT EN RECHERCHE; SÉRIE SOCIO-ÉCONOMIQUE; NO 78

Le projet Headwaters vise à démontrer les principes et les normes de rendement en matière de développement durable dans la communauté de East Clayton, Surrey (C.-B.). Il s'agit d'en arriver à un modèle reproductible qui pourrait servir à aménager davantage de collectivités durables dans l'ensemble de la vallée du bas Fraser de la C.-B. et éventuellement au-delà. Ce numéro du Point en recherche décrit le plan conceptuel du quartier (PCQ) et le processus de planification. On y examine également certains des avantages environnementaux que devrait apporter le PCQ, notamment sur les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport urbain, sur l'incidence sur les cours d'eau et l'hydrologie de la région et sur le plan des coûts d'infrastructure, de terrain et de construction.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 8 pages.

NOTE: Also available in English under the title: Headwaters Project - East Clayton Neighbourhood Concept Plan. Socio-economic Research Highlight; no. 78

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web *Numéro de commande : 61170*

RESIDENTIAL GREENWAYS IN TRANSITION: FOUR DECADES OF EXPERIENCE IN WATERLOO

La présente étude décrit le système de couloirs de verdure de Beechwood, à Waterloo, au cours de ses quatre décennies d'évolution, conjointement avec les politiques municipales en matière d'expansion domiciliaire urbaine. Elle passe en revue les genres de problèmes et de conflits relatifs aux couloirs de verdure qui se sont posés et examine les moyens mis en oeuvre pour les résoudre. Elle documente et évalue la satisfaction des principaux intervenants à l'égard des objectifs et des résultats de l'aménagement des couloirs de verdure. Enfin, elle évalue les contributions actuelles et éventuelles des couloirs de verdure afin d'atteindre des mesures de viabilité urbaine. Grâce au présent rapport, l'expérience de Waterloo est disponible aux autres municipalités qui

souhaitent lancer des programmes de couloirs de verdure ou élargir le rôle des programmes de couloirs de verdure en vigueur dans le cadre de leur mandat en matière d'aménagement.

Préparé par Larry R. G. Martin. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agente de projet de la SCHL : Susan Fisher. Ottawa : SCHL, 2001. (Programme de subventions de recherche) 57 p.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SUSTAINABLE COMMUNITY PLANNING AND DEVELOPMENT: DESIGN CHARRETTE PLANNING GUIDE: FINAL REPORT

Les charrettes de conception sont de plus en plus prisées pour amener des personnes possédant une expertise et des intérêts divers à créer ensemble des concepts de rechange innovateurs qui traduisent bien les objectifs multiples et les intérêts communs. Elles donnent corps aux idées et aux principes directeurs et peuvent être employées pour évaluer et peaufiner les politiques et les orientations de planification et d'aménagement. Dans l'ensemble, les charrettes de conception constituent un excellent moyen pour obtenir les propositions les plus créatives et aborder de front les questions les plus difficiles à très brève échéance. Le manuel dont il est question ici est censé servir de guide pour les personnes qui souhaitent accueillir ou amorcer une charrette de conception sur la planification des collectivités durables. Le guide s'applique explicitement au domaine de l'aménagement urbain, mais peut également convenir à d'autres contextes de planification.

Le premier chapitre commence par introduire les concepts et les éléments de développement durables et des collectivités durables, ainsi que le rôle imparti aux concepteurs. On examine ensuite plus en détail les charrettes de conception et activités semblables en fonction de leurs buts, de leur utilité et de leur contribution à l'élaboration de politiques et à la planification des collectivités. Le chapitre fournit des informations fondamentales sur la planification durable, ainsi que des conseils permettant aux utilisateurs d'utiliser à bon escient les charrettes de conception dans leur collectivité.

La partie, "C'est un départ", donne un aperçu des enjeux et des étapes clés de l'organisation d'une charrette de conception ou si l'on participe à sa mise sur pied. Cette section examine le contexte de prise de décision, les alliés et les ressources, les façons de susciter le soutien du plan et d'en faire la promotion ainsi que la marche à suivre pour obtenir les approbations officielles. Le chapitre intitulé "Évaluation de l'état de préparation" vous aidera à décider si vous êtes prêt ou non à poursuivre, et vous indiquera la suite en fonction de vos réponses.

Planification de la charrette : La partie intituléé "Retroussons nos manches" met l'accent sur la multitude de tâches à accomplir avant la charrette. Elle comprend des sections sur les intervenants des collectivités et les communications, les consultants et les animateurs, les réunions de planification et autres options, les problèmes de conception, dont les discussions détaillées portant sur l'élaboration de l'énoncé de conception, la formation de l'équipe de conception ainsi que le choix des participants, le temps accordé et le calendrier, le choix de l'emplacement et des équipements, le matériel de soutien et tout élément additionnel de logistique. Des exemples de calendriers, de produits et de listes sont fournis.

Les sections finales sont axées sur le déroulement et la gestion de la charrette ainsi que sur la documentation de soutien. Dans le dernier chapitre on traite de trucs et de conseils pour gérer les produits de la charrette, en plus des communications et des comptes rendus des exposés.

Préparé pour Ian Smith, Planning Department, City of Vancouver et Douglas Pollard, Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement par Fiona S. Crofton, ORCAD Consulting Group Inc. Ottawa : SCHL, novembre 2001. 130 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 103 de la série socio-économique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SUSTAINABLE COMMUNITY PLANNING AND DEVELOPMENT: PARTICIPATION TOOLS & PRACTICES: FINAL REPORT

Ce manuel vise à aider ceux qui cherchent à faire participer d'autres intervenants à la planification et à l'aménagement de collectivités durables à franchir les diverses étapes de la planification participative de collectivités durables de façon harmonieuse et efficace. Les principes, les outils, les méthodes et les directives contenues dans le manuel proviennent de toute une gamme de domaines d'expertise et de l'apport de praticiens expérimentés. Après une brève introduction le manuel est présenté en quatre sections principales.

I) "L 'initiation", se concentre sur le contexte de participation à la planification de collectivités durables et porte une attention particulière aux principes clés de la participation, aux niveaux de participation, ainsi qu'aux inconvénients et aux avantages de faire participer plusieurs intervenants à la planification de collectivités durables.

2) "Préparation", expose les étapes d'une planification, d'une mise en oeuvre et d'un suivi efficaces. Une série de conseils détachables et des listes de vérification se trouvent en annexe.

3) "Participation", présente les outils essentiels et une "trousse a outils" de courts feuillets exposant brièvement cinq types généraux d'activités de participation, une boite à outils de plus de 150 différents outils et méthodes utiles à diverses activités et une série de cartes de scénarios qui illustrent les façons dont on peut ordonner divers outils et les manières dont les intervenants peuvent participer tout au long d'un processus de planification particulier. Des exemples d'outils et des ressources pour cette section sont donnés en annexe.

4) "Continuation", aborde des façons d'assurer une participation continue à la planification et parle de l' évolution des rôles des planificateurs et des citoyens dans le processus.

En somme, cet ouvrage vise à :

-- fournir aux utilisateurs un cadre pour comprendre les processus concernant participation, des conseils pour planifier des programmes efficaces et continus de planification participative de collectivités durables et des outils pour entreprendre de tels programmes;
-- faciliter le virage de la planification des collectivités d'une situation où les planificateursdisent qu'ils résoudront tout et feront tout le travail pour la collectivité à un contexte où l'on s'entendra pour travailler et apprendre ensemble en vue de trouver des solutions novatrices et d'atteindre des résultats avantageux pour tous.

Péparé par Fiona S. Crofton, ORCAD Consulting Group Inc. Agent de projet de la SCHL : Doug Pollard, Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SUSTAINABLE INTEGRATION OF INFRASTRUCTURE AND BUILDINGS: A FOLLOW-UP WORKSHOP TO THE SUSTAINABLE BUILDINGS 2000 CONFERENCE

Ce projet a eu pour objectif de mener un atelier intitulé « Intégration durable de l'infrastructure et des immeubles à Maastricht au Pays-Bas », et d'en faire un rapport. Dans le rapport, on présente le déroulement de l'atelier de deux jour, pendant lequel des experts européens et canadiens ont exploré, par un débat et une opération de conception, le potentiel des immeubles écologiques en tant qu'infrastructure urbaine. Le rapport inclure également une brève analyse de la possibilité pour les compétences canadiennes en matière de conception dans ce domaine d'intéresser un segment de marché en Europe.

Préparé par Sebastian Moffatt, The Sheltair Group. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 62 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

THEORY TO PRACTICE: LESSONS LEARNED FROM THE USE OF PERFORMANCE ASSESSMENT MEASURES TO IMPLEMENT SUSTAINABLE COMMUNITIES: FINAL REPORT

Ce rapport présente un survol des leçons tirées par les praticiens engagés dans l'élaboration et l'utilisation des mesures d'évaluation de la performance (MEP) pour le développement des collectivités durables par la préparation d'études de cas. Une MEP nécessite l'utilisation d'un indicateur et d'une cible pour atteindre l'état d'activité future souhaitée en ce qui concerne la promotion des caractéristiques du développement des collectivités durables. Le processus d'élaboration et d'utilisation des MEP est fondamentalement important lorsque l'on veut passer des visions, buts et objectifs généraux en matière de collectivité durable vers la mise en oeuvre de mesures particulières permettant la progression. Les MEP sont un outil d'opérationnalisation du développement durable qui tient compte des conditions locales. Les MEP sont utilisées dans une vaste variété de domaines, notamment l'éducation du public, l'examen et le développement des programmes etpolitiques internes, les communications avec le personnel et les instances politiques et les relations avec la collectivité en développement, pour n'en nommer que quelques-uns. La mise en place des MEP à l'intérieur d'un processus général de développement d'une collectivité durable et de production de rapports peut s'avérer stimulante, et le rapport met en lumière un certain nombre de méthodes permettant de mettre en oeuvre un programme efficace.

Préparé par Steven W. Peck et Ray Tomalty. Agent de projet de la SCHL : Doug Pollard, Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche) env. 80 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

TRANSFORMING YOUR PRACTICE: INTEGRATED DESIGN CHARRETTES FOR SUSTAINABLE BUILDINGS: TORONTO CHARRETTE RESULTS

Cette charrette, qui a eu lieu dans le Metro Hall de Toronto 7 et 8 novembre 2001, avait pour objectif d'utiliser le processus de conception intégrée (PCI) pour repousser les frontières de la performance du bâtiment vers des pratiques plus écologiques. Les séances visaient à réunir une brochette complémentaire de professionnels et à les faire travailler à un processus de conception intégrée dans le contexte d'un nouveau projet, afin qu'ils puissent « apprendre sur le tas » et soient en mesure d'utiliser le PCI à l'intérieur de leur propre pratique.

Quatre partenaires ont collaboré avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre de cette activité : Enbridge Consumers Gas; Better Buildings Partnership de la ville de Toronto; l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada; et l'Alliance de l'Efficacité Énergétique du Canada.

Ces partenaires avaient pour objectif de :
-- mettre sur pied une tribune sur laquelle un groupe multidisciplinaire de professionnels de la conception pourraient collaborer à un projet de conception durable
-- s'initier aux pratiques du bâtiment durable
-- apprendre comment améliorer la performance des bâtiments, depuis la conception jusqu'à la compréhension des questions de fonctionnement, en tirant profit de la perspective et des compétences de chacun.

Ce document traite du processus de conception intégrée et présente les résultats de la charrette.

Préparé par IndEco Strategic Consulting Inc. pour le compte de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Sandra Marshall. Toronto : IndEco Strategic Consulting Inc., 2002. 96 pages.

DISPONIBLE : On peut emprunter cet ouvrage en s'adressant au Centre canadien de documentation sur l'habitation

DISCRIMINATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT

HOUSING DISCRIMINATION IN CANADA: THE STATE OF KNOWLEDGE

Ce rapport se fonde sur une étude des conclusions des recherches réalisées au Canada sur la discrimination dans le logement, une évaluation des points forts et des points faibles de la méthodologie utilisée, ainsi que les résultats de consultations menées sur des questions d'actualité, auprès de personnes provenant de divers groupes intéressés, notamment, des agents de propriétaires-bailleurs et des porte-parole de locataires, ainsi que des représentants des secteurs immobilier et financier.

Dans la plupart des cas, la recherche est orientée vers les perceptions de discrimination parmi les groupes minoritaires ethno-raciaux. Généralement, les études sont effectuées à petite échelle, et utilisent des méthodes d'enquête ainsi que des mesures de discrimination perçue, et se limitent au secteur locatif de quelques villes. Les résultats d'études quantitatives, réalisées entre 1957 et 1996, montrent que la discrimination raciale constitue un problème persistant. Les études plus récentes ont documenté des cas de discrimination envers les femmes. Les autres motifs de distinction illicite, comme l'état matrimonial, la réception d'aide sociale, l'âge, les handicaps et l'orientation sexuelle, n'ont pas fait l'objet de recherches systématiques. Par ailleurs, on ne dispose pratiquement d'aucune information sur la discrimination par rapport aux ventes de logements, au crédit hypothécaire ou à l'assurance habitation.

Les répondants s'entendaient généralement pour dire que les données existantes sur la discrimination dans le logement étaient insuffisantes pour permettre de prendre des décisions stratégiques. En conclusion, ce rapport présente un programme de recherche qui permettrait de combler les lacunes actuelles sur le plan des connaissances.

Préparé par Sylvia Novac, Joe Darden, David Hulchanski, et Anne-Marie Seguin avec Francine Bernèche. Agent de projet pour la SCHL : Phil Deacon. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 96 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 104 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

AIR LEAKAGE CHARACTERISTICS, TEST METHODS AND SPECIFICATIONS FOR LARGE BUILDINGS

La SCHL a récemment terminé une étude des données publiées sur l'étanchéité à l'air des immeubles de logements collectifs et des grands immeubles commerciaux. Il s'agissait de compiler des données sur l'étanchéité à l'air des grands immeubles, d'inventorier les méthodes d'essai dans ce domaine, d'énoncer des objectifs de rendement et des spécifications et méthodes de contrôle de la qualité propres à permettre de réduire les fuites d'air dans les grands immeubles. Les résultats de l'étude montrent que presque tous les grands immeubles, qu'ils soient neufs ou vieux, sont relativement peu étanches comparativement aux recommendations énoncées dans les annexes du Code national du bâtiment du Canada de 1995. On a mesuré que les fuites d'air atteignent des niveaux de 10 à 50 fois plus élevés que les recommandations. Néanmoins, on a démontré dans plusieurs immeubles que l'on pouvait réduire considérablement les fuites d'air par la conception et l'installation de dispositifs pare-air efficaces et la mise en place de mesures d'assurance de la qualité. Les renseignements contenus dans cette étude servent de données de base quant au rendement actuel des systèmes pare-air dans les grands immeubles ordinaires et permettent de démontrer les niveaux de rendement que l'on peut atteindre grâce à de meilleures méthodes de conception, de construction, d'essai et de mise en service. Le rapport deviendra un important document de référence dans la foulée des efforts déployés pour améliorer la qualité des composants de l'enveloppe du bâtiment.

Préparé par Gary Proskiw, Proskiw Engineering Ltd. et Bert Phillips, Unies Ltd. Agent de projet de la SCHL : Duncan Hill. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 85 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES MAISONS HORS RÉSEAU

Dans la foulée des mesures visant à réduire les gaz à effet de serre, un entrepreneur a fait enquête auprès de 12 ménages canadiens dont la maison est indépendante du réseau d'électricité depuis au moins deux ans, en mettant l'accent sur les sources d'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, les microcentrales et les minicentrales hydroélectriques. L'entrepreneur a fait le compte rendu de la consommation d'énergie et des styles de vie permettant de respecter les limites d'une production électrique hors réseau. L'objectif était de fournir des exemples de pratiques pouvant s'appliquer aux logements ordinaires. Le travail sur le terrain est terminé et le rapport est maintenant diffusé, sur le site Web de la SCHL, sous forme d'un numéro du Point en recherche. L'étude n'a pas permis de constater les mesures d'économies d'énergie constantes qui seraient particulièrement adaptées aux maisons ordinaires. Toutefois, le rapport est utile pour illustrer une variété de méthodes utilisées dans les maisons hors réseau et la variété d'études de consommation d'énergie dans le domaine du logement.

Consultant de recherche : Shawna Henderson, Abri Sustainable Design. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler. Ottawa : SCHL, 2001. (Le point en recherche; série technique : 01-103) 24 pages

NOTE: Also available in English under the title: Energy Use Patterns in Off-Gid Houses

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le web

ENQUÊTE SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES COLLECTIFS D'HABITATION ET PRODUCTION DE DONNÉES SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le projet comporte la collecte de renseignements sur les caractéristiques matérielles et opérationnelles de 40 collectifs d'habitation dans toutes les régions du Canada. On a également consigné, pour chaque immeuble, la consommation d'énergie et d'eau au cours des deux ou trois dernières années. L'enquête que comprend ce projet est maintenant terminée. La SCHL a produit une base de données (HiSTAR) qui sert à stocker les fichiers visant les immeubles et qui permettra la comparaison de la consommation d'énergie et d'eau selon l'âge des immeubles, leur taille, la région où ils se trouvent, le type de combustible employé et le mode d'occupation. Les fichiers des immeubles seront également utilisés conjointement à un dispositif de simulation de la consommation d'énergie et d'estimation des émissions de gaz à effet de serre qui servira à estimer l'incidence de la rénovation du parc de collectifs d'habitation au Canada. On ajoutera à la base de données de l'information sur des immeubles supplémentaires que la SCHL obtiendra dans le cadre d'autres projets de recherche.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 01-142 de la série technique du Point en recherche qui résume les résultats de cette étude : "Analyse de la consommation annuelle d'eau et d'énergie des immeubles d'appartements faisant partie de la base de données HiSTAR de la SCHL ".

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le web

LOW-TEMPERATURE HYDRONIC HEATING AND HIGH-TEMPERATURE COOLING: A CANADIAN OPTION FOR MORE SUSTAINABLE BUILDINGS

Les bâtiments résidentiels et commerciaux consomment environ 32 % de l'énergie secondaire utilisée au Canada et ils produisent plus de 29 % des gaz à effet de serre. Plus de 80 % et 70 % de l'énergie consommée dans les bâtiments résidentiels et commerciaux, respectivement, est attribuable aux installations de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude domestique.

Il existe de nombreuses approches et technologies qui favorisent la construction de bâtiments et de collectivités durables. Le rapport dont il est question ici examine la question de l'utilisation de l'énergie dans les bâtiments sous un angle technique et philosophique particulier : l'emploi de sources d'énergie pauvre ainsi que d'installations de chauffage à basse-température et de climatisation à haut température. Il décrit les caractéristiques techniques, les applications, les avantages, les possibilités et les obstacles associés à de telles installations.

Préparé par Katherine Arkay Consulting. Agent de projet de la SCHL : Ken Ruest. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ressources naturelles Canada. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. 2 volumes
Volume 1: Project Report (150 pages) Volume 2: Consultation Process Results (47 pages)

DISPONIBLE : Par prêt-entre bibliothèque seulement de : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RATTRAPAGE ÉCONERGÉTIQUE D'UNE VILLE : GUIDE PROPOSANT AUX MUNICIPALITÉS DES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE RATTRAPAGE DES BÂTIMENTS

L'objectif principal de ce projet était d'aider les municipalités de l'Amérique du Nord à accroître l'efficacité énergétique des immeubles et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Fondé sur le fructueux Better Buildings Partnership Program, le projet a produit ce manuel utile pour la conception et la mise en oeuvre de programmes municipaux d'amélioration des immeubles en matière de consommation de l'eau et de l'énergie. Ce type d'amélioration peut réduire les émissions de gaz à effet de serre en abaissant la consommation d'énergie. Si elles est effectuée sur une large échelle, l'amélioration éconergétique des immeubles peut accroître la durabilité des centres urbains en diminuant la pollution de l'air à l'échelle locale et en réduisant la consommation de ressources naturelles.

Le rattrapage éconergétique des bâtiments devrait suivre un processus comportant les étapes suivantes :
-- Vérification du rendement énergétique : examen d'un bâtiment et de la façon dont il utilise l'énergie, d'où la détermination des mesures pertinentes à prendre;
-- Mise en oeuvre : mise en oeuvre des mesures, dont l'ingénierie, la gestion de projet, la sous-traitance et la mise en service;
-- Suivi : contrôle et suivi des économies d'énergie pour s'assurer qu'elles se réalisent comme prévu et qu'elles perdurent.
Ce processus et les étapes sur lequel il repose sont exposés en détail dans le présent manuel.

Conçu et rédigé par Bob Bach et Marjorie Lamb. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, Enbridge Consumers Gas, et la Ontario Power Generation ont parrainé ce projet. Agent de projet de la SCHL : Brian Eames. Ottawa: SCHL, 2001. 46 pages

NOTE 1: Also issued in English under the title: Retrofitting a City

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 105 de la série socioéconomique du Point en recherche qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

FEMMES ET LOGEMENT

HOUSING OPTIONS FOR WOMEN LIVING ALONE IN RURAL AREAS: FINAL REPORT

Au fil des années, on est devenu de plus en plus conscient du fait que les ménages ayant une femme à leur tête ont des besoins différents des familles nucléaires traditionnelles. Cependant, la plupart des études se sont concentrées sur les régions urbaines, et il existe très peu de littérature au sujet des besoins des femmes qui vivent dans les régions rurales. Les objectifs de ce projet sont : relever les exigences particulières en matière de logement des femmes vivant seules en milieu rural, les options de logement qui pourraient répondre à ces exigences, les changements requis aux pratiques de planification et au règlement sur l'utilisation du sol qui permettraient au secteur de l'habitation de répondre à ces exigences tout en respectant les contraintes de densité, les exigences environnementales et les autres facteurs essentiels à la préservation du caractère rural de leur vie.

Le rapport s'appuie sur une étude de cas qui a porté sur cinquante femmes vivant dans le district de Boundary de la Colombie-Britannique. Il semble indiquer que l'offre actuelle de logements ne répond pas aux besoins des femmes vivant seules. Les principales préoccupations soulevées sont les suivantes : les problèmes d'abordabilité liés aux faibles revenus; le nombre restreint de choix de logements (on y trouve essentiellement des maisons individuelles situées sur de grandes terres); et les problèmes liés à l'entretien de l'habitation et de la propriété.

La majorité des femmes souhaitaient pouvoir trouver, dans les régions rurales, d'autres choix de logements que la maison individuelle sur une grande terre. La plupart des femmes préféraient habiter dans leur propre habitation privée, mais elles étaient intéressées par le partage de la terre ou par l'ajout d'une seconde habitation sur leur propriété afin d'en tirer un revenu additionnel ou d'obtenir de l'aide avec les travaux de la ferme ou les tâches associées à la vie rurale. Les règlements de zonage de la plupart des régions rurales du district de Boundary interdisent ces choix de logements car la densité des habitations est restreinte à une habitation par terrain, même dans les secteurs où les plus petits terrains font vingt-cinq acres. Pour que les femmes qui vivent seules puissent répondre entièrement à leurs besoins de logement dans les régions rurales, il faut que les règlements visant l'utilisation du sol permettent la concrétisation d'un plus vaste éventail de choix de logements.

Préparé par Margaret Steele. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 55 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

GESTION DE PROPRIÉTÉ

OUTIL D'ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE À L'INTENTION DES GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES COLLECTIFS RÉSIDENTIELS

Ce projet a pour objectif d'élaborer un outil qui servira à définir une méthode d'auto-évaluation qui est déjà accessible et qui se révèle adéquate pour les gestionnaires immobiliers canadiens.

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web : http://www2.energyefficiency.org/

FEASIBILITY STUDY: DEVELOPING A GUIDE FOR ENGINEERED WOOD I-JOIST FLOOR SYSTEMS

Ce projet avait pour but de confirmer la nécessité et de déterminer la faisabilité de produire un guide général à l'intention des constructeurs portant sur la sélection et l'installation adéquate des planchers de bois à solives en I. On a relevé un intérêt marqué de la part des différents intervenants pour la préparation d'un guide de cette nature. L'appui le plus ferme est venu des agents du bâtiment d'un bout à l'autre du pays. Ces derniers pensent que le guide pourrait informer non seulement les ouvriers chargés de la construction de l'ossature mais également les autres ouvriers qui, occasionnellement, endommagent les produits. Les fabricants de solives en I sont favorables à la préparation d'un guide, mais ne pensent pas qu'il devrait inclure des aspects touchant le rendement, tels que des tables de portées et de capacité de charge des planchers. Selon les constructeurs, le guide, devrait contenir autant de détails que possible, un minimum de détails sur les méthodes de clouage des solives jumelées, solives de bordures, trémies d'escalier, tubage de cheminée et portes-à-faux. D'après les commentaires des intervenants, le guide devrait comprendre :

- de l'information générale sur les solives en I;
- des considérations spéciales sur la conception et l'installation;
- des détails généraux;
- des renseignements sur l'utilisation adéquate de la quincaillerie d'ossature et des cales;
- des recommandations sur l'entreposage et la manutention.

La SCHL envisage de procéder à la préparation de ce guide. On prendra contact avec les éventuels partenaires intéressés.

Préparé par Buchan, Lawton, Parent Ltd. Agent de recherche de la SCHL : Darrel R. Smith. Préparé pour le compte de la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 76 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

FEASIBILITY STUDY ON THE DEVELOPMENT OF A COMMISSIONING GUIDE FOR NEW HOUSES

Le but de ce projet est de confirmer l'importance et de déterminer la faisabilité d'un guide de mise en service pour les constructeurs et les acheteurs de maisons neuves. La recherche a démontré que, règle générale, les constructeurs n'ont pas recours à une mise en service des maisons entières et ne possèdent pas de protocoles pour le faire. Toutefois, comme les maisons deviennent de plus en plus complexes, il est davantage nécessaire qu'une personne compétente inspecte l'ensemble de la maison et tous ses composants afin de vérifier, avant la livraison à l'acheteur, qu'ils sont installés et qu'ils fonctionnent selon les plans originaux. Pour être efficace et utile, le guide de mise en service doit être simple à utiliser mais complet. Il ne doit pas devenir un coût supplémentaire. La mise en service ne doit pas faire double emploi avec des services déjà en place. Le guide doit comporter un examen de l'installation et du fonctionnement de tous les principaux composants et systèmes de la maison. L'étude a permis d'établir les avantages d'une mise en service :

- un meilleur fonctionnement de la maison;
- les propriétaires sont assurés que la maison est construite conformément aux plans et aux spécifications et que les composants et systèmes ont été installés et fonctionnent adéquatement;
- les propriétaires-occupants sont mieux informés sur les systèmes de leur maison et sur leur fonctionnement (ce qui occasionne moins de rappels pour les entrepreneurs);
- les problèmes éventuels sont relevés avant que des dommages ne se produisent (ce qui occasionne également moins de rappels auprès de l'entrepreneur et réduit les coûts des programmes de garantie).

L'étude a permis de vérifier un besoin et un intérêt de la part des clients et des intervenants pour la préparation d'un tel guide de mise en service. Par conséquent, la SCHL envisage de procéder à la rédaction d'un tel guide.

Préparé par Buchan, Lawton, Parent Ltd. Agent de projet de la SCHL : Darrel Smith. Ottawa : Buchan, Lawton, Parent Ltd., 2001. ca. 100 pages

DISPONIBLE : Disponible seulement par prêt-entre bibliothèque au Centre canadien de documentation sur l'habitation

SOLUTIONS D'ENVELOPPE DU BÂTIMENT - THÉORIE ET PRATIQUE

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la Canadian Home Builder's Association of British Columbia (CHBA/BC), le Home Owner Protection Office (HPO) de la C.-B. et la SCHL. Le but du projet, antérieurement appelé « Builders ToolBox », était de préparer du matériel de formation à l'intention des entrepreneurs généraux et des ouvrier spécialisés sur les pratiques de construction, de sorte qu'ils puissent construire des enveloppes de bâtiment d'une grande durabilité pour les immeubles résidentiels à ossature de bois situés dans la vallée du bas Fraser et sur l'île de Vancouver en C.-B., ainsi que restaurer et rénover les enveloppes des bâtiments existants. Le résultat est un manuel comportant 11 sections : Introduction, Science du bâtiment, Résultats relevés dans les immeubles de la vallée du Bas Fraser, Contrôle de la condensation dans les composants muraux, Contrôle de la pénétration de la pluie dans les composants muraux, Revêtement, Membranes de revêtement, Parements et bardages, Portes et fenêtres, Toits, Terrasses, Allées et Balcons, Construction d'une enveloppe du bâtiment, Restauration d'une enveloppe du bâtiment et Exigences et normes réglementaires. Le matériel peut être adapté aux différents besoins des membres de l'industrie de la construction résidentielles en C.-B. Le cours est actuellement offert par le British Columbia Institute of Technology.

DISPONIBLE : Le séminaire/la formation est offert (e)

SYSTÈME DE CONSTRUCTION CANADIEN. VOTRE MAISON; CF42

Ce feuillet documentaire Votre maison a pour objet de mieux faire comprendre les éléments du système de construction et l'utilisation des bâtiments résidentiels et autres au Canada. Il décrit brièvement les systèmes utilisés à diverses fins, notamment, pour déterminer ce qui doit être construit, pour contrôler la qualité, pour améliorer les connaissances financières et techniques, pour répartir la responsabilité, pour exercer un recours, pour résoudre des problèmes et pour se tenir à jour.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 10 pages
Numéro de commande : 62967

Note: Issued also in English under the title: Canada's Construction System

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le web

UTILISATION DE BOIS DANS LA CONSTRUCTION DE MAISONS EN BALLOTS DE PAILLE

Il s'agit d'une autre série de petites études visant à évaluer l'adéquation des murs en ballots de foin dans les immeubles. L'entrepreneur a évalué l'ensemble du bois utilisé pendant la construction de l'immeuble avec murs en ballots de foin porteurs et a comparé ce volume à celui utilisé dans une simulation de construction d'immeuble classique de même taille et de même conception. Dans cette configuration simple, sans cloisons intérieures, l'immeuble en ballots de foin a utilisé plus de 45 % moins de bois que la maison classique correspondante. Cette étude fait appel au type d'immeuble en ballots de foin le plus susceptible de présenter un avantage. Dans le cas des maisons en ballots de

foin à ossature de poteaux et de poutres et ayant une ossature intérieure considérable, les économies de bois seraient beaucoup moins importantes.

Entrepreneur : Scott Pegg, Eco-Way Living Group Inc. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Le point en recherche; série technique; 02-116) 2 pages

NOTE: Also issued in English under the title: Wood Usage in Straw Bale House Construction

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le web

VARIANTES DE MURS : HABITATIONS DE FAIBLE HAUTEUR

Le but de cette étude était de comparer les différents composants muraux non traditionnels en usage aujourd'hui dans les petits immeubles résidentiels. On a examiné les formes suivantes : coffrage de béton isolé, ballots de paille, panneaux structuraux isolés, blocs à emboîtement, blocs de béton, ossatures à poutres et poteaux, rondins, construction en terre, bois usiné et ossature en acier léger. Les résultats de cette étude intéresseront les membres du secteur, qui pourront ainsi prendre des décisions mieux éclairées relativement aux composants non traditionnels. Cette étude a fait l'inventaire et l'exploration des différences, des avantages et des limites des divers composants de bâtiment actuellement utilisés, par rapport à la construction à ossature de bois des immeubles de faible hauteur. On y a évalué les avantages et les inconvénients des différents systèmes. On y a passé en revue tous les facteurs dont un entrepreneur - ou un propriétaire-occupant - doit tenir compte pour arriver à comprendre les différences entre les options de composants offertes afin qu'il puisse, après évaluation, choisir des composants convenables pour ses clients, la conception des maisons, les pratiques et compétences professionnelles et la région où il habite. Le rapport comprend également des appréciations par des représentants de l'industrie.

Préparé par Sun Ridge Group. Agent de projet de la SCHL : Darrel Smith. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Série sur les technologies du bâtiment) 132 pages

NOTE 1 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-132 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

NOTE 2 : Publié aussi en anglais sous le titre : Alternative Wall Systems for Low-Rise Housing

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 63010

VERSION SUR CÉDÉROM DE « CONSTRUCTION DE MAISON À OSSATURE DE BOIS -- CANADA »

Ce projet a pour objectif de concevoir et d'élaborer une version cédérom intégrale de la publication « Construction de maison à ossature de bois - Canada », comportant un certain nombre de fonctions multimédia et d'autres caractéristiques spéciales, comme des vidéoclips, des animations et des illustrations 4D. Le cédérom inclura également un certain nombre de fonctions de calcul afin d'aider l'utilisateur à déterminer les charges de neige pour un endroit donné au Canada et choisir en conséquence la taille des poutres et des solives et les espacements entre ceux-ci. On y inclura également le « Glossaire des termes d'habitation » accompagné de liens bidirectionnels avec le texte et les illustrations de la section Construction de maison à ossature de bois - Canada pour servir de lexique illustré. Parmi les autres fonctionnalités de ce produit, mentionnons :

- interactivité Internet;
- moteur de recherche plein texte permettant à l'utilisateur de consulter n'importe quel terme;
- des notes de planification et de vérification apparaissent dans le texte avec des liens vers les illustrations et les vidéoclips;
- il est basé sur le Code national du bâtiment; et
- il contient 144 illustrations de grande qualité pouvant être optimisées pour l'impression.

HABITATIONS -- CONSTRUCTION

On peut maintenant se procurer le cédérom séparément ou avec une copie-papier de la publication « Construction de maison à ossature de bois - Canada ».

No. de commande pour le cédérom : 62237 prix : 64,95 $ + TPS et frais de manutention
No. de commande pour le guide +le cédérom : 62234 prix : 84,95 + $ + TPS et frais de manutention

En achetant l'ensemble cédérom et guide, vous épargnez 5 $ sur le prix d'achat séparé de ces produits. De plus le guide devient un document utile pour vos visites de chantier. Si vous désirez obtenir une démonstration du produit, communiquez avec nous pour recevoir une copie du cédérom de démonstration de « Construction de maison à ossature de bois - Canada ».

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

HABITATIONS -- POSSESSION

ASPECTS TECHNIQUES RELATIFS À LA VENTE DES MAISONS NEUVES

Cette initiative visait à soutenir un projet administré par le Professional Home Builders Institute of Alberta, consistant à préparer un cours interactif de 12 à 18 heures, sur cédérom, sur les aspects techniques relatifs à la vente des maisons neuves. Cette formation s'inspire de deux cours déjà conçus et inclut des séquences vidéo et audio, des graphiques, du texte, des autotests et des examens facultatifs. Les renseignements contenus dans le cédérom sont utiles au personnel des ventes des constructeurs de maisons neuves et aux agents d'immeuble travaillant dans la vente de maisons neuves. De plus, il peut également servir aux acheteurs d'une maison neuve qui accroîtront ainsi leurs connaissances sur l'achat d'une maison. Le cédérom peut servir de référence permanente.

DISPONIBLE : Le CD-Rom est offert : Professional Home Builders Institute of Alberta, (403) 216-8310 ou phbia@phbia.com

METHODS USED ABROAD TO SUPPORT ACCESS TO HOMEOWNERSHIP: A RESEARCH SURVEY: FINAL REPORT

Nous examinons ici la possibilité qu'une ou plusieurs des mesures adoptées par les gouvernements ou l'industrie dans d'autres pays ces dernières années soient susceptibles d'améliorer l'accession à la propriété au Canada. Bien que chaque pays soit unique à certains égards quant à la façon de produire et de fournir les logements et l'hébergement, il existe de larges similitudes entre le Canada et plusieurs autres économies de marché avancées, notamment l'Australie, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Nous nous penchons expressément sur les mesures (programmes, politiques ou pratiques) utilisées ou envisagées dans ces six pays au cours de la dernière décennie par les gouvernements et le secteur privé. Nous nous demandons si ces mesures sont susceptibles d'améliorer l'accession à la propriété au Canada ou d'offrir les avantages de la propriété à des portions mal servies de la population. Nous ne traitons pas des innovations en construction résidentielle proprement dite (p. ex. lotissement et planification, technologie de construction et codes du bâtiment ou conception des maisons) qui font l'objet d'autres études. Ce rapport intéressera les secteurs de la construction et de la rénovation, le secteur immobilier, les prêteurs hypothécaires et les assureurs, de même que les analystes de la politique du logement du secteur public.

Préparé par John R. Miron avec la contribution de : Axel Borsch-Supan, Donald R. Haurin, Patric H. Hendershott, Anne Laferrère, John MacCormick, John N. J. Muellbauer, Marion Steele et Judith Yates. Agent de projet de la SCHL : David Metzak. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 147 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SERVICES DE FORMATION ET DE CONSULTATION POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : EXAMEN DE L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE ET DE SA PERTINENCE POUR LE CANADA

L'objet de ce projet de recherche était d'examiner l'expérience américaine dans l'espoir de trouver des moyens d'offrir un accès plus abordable et plus durable à la propriété au Canada. Outre une analyse documentaire, la partie américaine de cette recherche a comporté une enquête auprès des fournisseurs d'éducation et l'orientation pour l'accession à la propriété (EOAP) et des participants à l'EOAP, ainsi que des entrevues de suivi. La partie canadienne de la recherche a donné lieu à une enquête et des entrevues de suivi auprès d'une vaste gamme d'organismes responsables de l'habitation et d'organismes communautaires (180 au total) pour la création d'un portrait des services existants d'aide à l'accession à la propriété au Canada.

La première partie du rapport présente une évaluation et un résumé complets de l'expérience de l'EOAP aux États-Unis. Après un synopsis de l'historique de l'EOAP, le rapport présente les caractéristiques des programmes, des services et des agences d'administration; les réactions des participants interrogés dans le secteur de l'OEAP; le mode de financement de l'EOAP ainsi que les faits nouveaux récents touchant le secteur de l'EOAP; plus particulièrement la création de l'American Homeowner Education and Counseling Institute (AHECI), l'intensification de l'accent mis sur la normalisation du contenu et de l'application des programmes ainsi que l'agrément des fournisseurs d'EOAP. Le rapport décrit ensuite le rôle qu'a joué l'EOAP dans l'élimination des obstacles - au niveau du crédit et de l'abordabilité, d'ordre psychologique, culturel et linguistique - à l'accession à la propriété, et est suivi de résumés des études statistiques, des conclusions de recherche et de la preuve empirique sur l'efficacité de l'EOAP comme moyen de faciliter l'accession à la propriété ainsi que d'atténuer le risque de défaut hypothécaire. Cette partie du rapport se termine par un résumé des résultats de l'enquête auprès d'experts du secteur de l'EOAP aux États-Unis dans des domaines comme : l'avenir de l'EOAP et ses principaux facteurs de succès; pourquoi l'EOAP intéresse tant les leaders du secteur; et les commentaires des répondants sur le lancement d'initiatives de type EOAP ailleurs.

La deuxième partie du rapport traite des services d'aide à l'accession et des structures d'administration qui aident les ménages canadiens à accéder à la propriété. Elle présente une analyse des lacunes en matière d'information ou des obstacles à l'accession qui traduisent le besoin d'améliorer les efforts d'éducation et d'orientation des propriétaires-occupants au Canada. Elle présente ensuite les résultats d'une enquête nationale sur la nature, la portée et la mécanique des efforts d'éducation et d'orientation des acheteurs au Canada, puis une évaluation des différences entre ce qui est offert aux États-Unis et au Canada comme moyen de surmonter les obstacles à l'accession à la propriété. Cette partie du rapport se termine par un examen de la possibilité de combler les écarts observés dans les services offerts au Canada en instituant des initiatives de type EOAP inspirées des pratiques exemplaires utilisées aux États-Unis sous les auspices d'un accord de partenariat public-privé parrainé par le secteur de l'habitation.

Préparé par Hirshhorn Consulting Inc. et George McCarthy. Préparé par Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : David Metzak. Ottawa : SCHL, 2000 (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation) (184 pages)

NOTE 1: Also available in English under the title: Homeownership Education and Counselling: An Examination of U.S. Experience and Its Relevance for Canada

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 68 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande : 62174*

HABITATION USINÉE : MISE À JOUR ET RÉÉCRITURE DES RÈGLEMENTS LOCAUX : DISTRICT RÉGIONAL DE NORTH OKANAGAN = MANUFACTURED HOUSING: UPDATING AND REWRITING LOCAL REGULATIONS: REGIONAL DISTRICT OF NORTH OKANAGAN

Ce projet, parrainé par le district régional de North Okanagan (DRNO), de la C.-B., avait pour but de mettre fin à la discrimination contre l'habitation usinée et d'encourager sa parité avec les logements construits sur site. Dans le DRNO, les représentants reconnaissaient la nécessité d'avoir des logements plus abordables dans le territoire et volaient prmouvoir et encourager différentes formes de logement. Ils se sont rendu compte que leurs règlements périmés régissant l'habitation usinée faisaient partie du problème. Dans le cadre de ce projet, on a examiné le contexte de la réglementation touchant le logement usiné dans le district régional de North Okanagan dans le centre méridional de la Colombie-Britannique. Par suite de ce projet, le DRNO et un de ses cantons constitués ont adopté des règlements facilitant l'essor de ce type de logment. Le projet a donné lieu à des propositions qui, si elles étaient adoptées dans l'ensemble du Canada, mettraient le logement usiné sur un pied d'égalité, au niveau de la réglementation, avec les maisons construites sur site. Le règlement municipal du DRNO sur les collectivités de maisons usinées, tel qu' adopté est inclu comme une annexe dans cette étude de cas.

Étude de cas rédigée par : Word-Works Communications Services. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas)

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *No. de commande: 61425*

LAND USE ISSUES IMPEDING AFFORDABLE HOUSING WITH MOBILE HOMES

Ce rapport de recherche examine l'utilisation du terrain en focalisant sur les obstacles législatifs freinant l'aménagement de logements usinés. Ce projet s'est déroulé en trois étapes menant à la production d'un rapport final. Au cours de la première étape, on a examiné et comparé la législation canadienne et la législation américaine régissant les maisons usinées, ainsi que les obstacles réglementaires et les actions des pouvoirs publics et du secteur pour lever ces obstacles. Au cours de l'étape 2, on a analysé le secteur canadien de la maison usinée, cerné les grands problèmes, formulé des suggestions d'application du modèle américain et refinancé des recommandations sur la manière de lever les barrières législatives. À l'étape 3, on s'est penché sur les règlements municipaux, on a procédé à une enquête auprès des municipalités ontariennes et à une enquête auprès des conseillers juridiques municipaux relativement au zonage. Le rapport final décrit les trois étapes de même qu'un plan d'action qui dénonce l'orientation et la stratégie adoptées pour contourner les barrières législatives qui compromettent le développement de l'habitation usinée au Canada à tous les paliers de pouvoirs publics.

Préparé par Ron Corbett. Agent de projet de la SCHL : Doug Pollard. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 146 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

HABITATIONS USINÉES

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES CONSULTANTS DU DOMAINE DE LA MAISON USINÉE - PHASE II

Ce projet réunissait un partenariat entre l'Institut canadien de l'habitation usinée, les Provincial Manufactured Housing Associations de la C.-B., de l'Alberta et de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Canada atlantique et la SCHL. Le projet avait pour but d'élaborer et d'améliorer le programme de formation de deux jours à l'intention des consultants dans le domaine de la maison usinée en vue d'une prestation permanente à l'échelle provinciale. Le programme de formation, qui a été élaboré à la phase I, traite des nombreux aspects touchant la fonction de vente de la maison usinée. Les sujets abordés comprennent la connaissance du produit et des procédés, comme la construction en usine, les règlements de zonage, le choix d'un emplacement et les méthodes de transport et d'installation. Dans le cadre de la phase II, on a révisé le manuel du participant et le matériel du formateur pour y intégrer les améliorations conçues lors du programme pilote, et on préparera du contenu neuf additionnel, comme une section sur les détaillants de modules, un cahier du participant et une section sur le marketing et la promotion. Ces changements se sont avérés nécessaires pour assurer un grand niveau de qualité, d'efficacité et d'uniformité du cours donné dans les différents associations sectorielles provinciales. Ce travail est terminé et un certain nombre de cours ont été donnés et ont remporté un grand succès. Le programme est donné dans le cadre d'une entente de partenariat avec les associations et organisations provinciales, et il est offert à tous les représentants du secteur de l'habitation usinée au Canada.

DISPONIBLE : Le séminaire/la formation est offert (e)

HUMIDITÉ ET MOISISSURE

GUIDE SUR LA MOISISSURE À L'INTENTION DES COPROPRIÉTAIRES. VOTRE MAISON; CF36

Ce feuillet de renseignements de huit pages est conçu pour montrer aux propriétaires et aux occupants de logements en copropriété comment reconnaître la moisissure puis la combattre. On explique la nature de la moisissure, ce qui la fait se multiplier et les raisons qui en font un sujet de préoccupation. On explique également quand et comment il faut aller chercher de l'aide professionnelle, les étapes à suivre lors du nettoyage de petites surfaces atteintes et comment traiter un problème persistant. En outre, on y présente les mesures à prendre pour prévenir la moisissure ou réduire sa croissance et on y donne des réponses aux questions les plus fréquentes sur le sujet

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Votre maison; CF36) 8 pages.

NOTE: Also available in English under the title: Condominium Owners' Guide to Mold. About Your House; CE36

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document, visitez le site Web de la SCHL à l'adresse : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

GUIDELINES FOR ON-SITE MEASUREMENT OF MOISTURE IN WOOD BUILDING MATERIALS

Les constructeurs, les inspecteurs et les ingénieurs ne possèdent souvent pas les connaissances nécessaires pour utiliser et interpréter les relevés d'humidité au moyen d'instruments de mesure dans les produits de bois et à base de bois. Comme il faut également faire preuve de jugement dans l'interprétation de ces relevés, ce document vise à donner des instructions détaillées et de l'information générale pour aider les personnes à prendre de telles mesures. Le rapport a donc pour objectif d'aider ceux qui ne sont pas parfaitement au fait des techniques de mesure de l'humidité dans le bois par des conseils généraux se rapportant à cette tâche telle qu'elle est réalisée sur le

terrain. Le document énumère les types d'instruments de mesure disponibles, décrit la démarche à suivre pour faire les relevés, l'endroit où ces relevés doivent être réalisés et les corrections à apporter en fonction de la température et des essences de bois. De plus, le document comprend une réflexion générale sur les mesures que les constructeurs et les concepteurs doivent faire pour réduire les complications attribuables à l'humidité lors de travaux de construction.

Préparé par Forintek Canada Corp. Parainné par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Conseil canadien du bois. Ottawa : SCHL, c2001. 1 cédérom.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

MOISISSURE DANS LES LOGEMENTS : TROUSSE D'INFORMATION POUR LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS

Les renseignements de la présente trousse aideront les collectivités des Premières nations à reconnaître un problème de moisissure et à prendre les mesures nécessaires pour le régler. Cette trousse est destinée aux personnes suivantes :

- les conseils tribaux (s' il y a lieu);
- les fournisseurs de services techniques (inspecteurs);
- les services du logement des Premières nations (coordonnateurs et personnel d'entretien des logements);
- les bandes (administrateurs de bande et fournisseurs de logements);
- les fournisseurs des services de santé (infirmières et représentants de la santé communautaire et agents de l'hygiène du milieu);
- les occupants; et
- les hommes de métier (constructeurs, entrepreneurs et rénovateurs).

La moisissure est un problème répandu dans les maisons partout, tant au sein qu'à l'extérieur des collectivités des Premières nations. Le problème peut être mineur ou peut avoir d'importantes répercussions sur les occupants.

La moisissure dans une maison n'apparaît pas subitement. De même, les solutions ne sont pas non plus immédiates. Il faut adopter une stratégie de manière à répondre aux situations existantes, à prévenir les problèmes futurs et à planifier les nouvelles constructions. Notre trousse expose les responsabilités des principaux intervenants ainsi que la formation nécessaire.

La première partie de la trousse (chapitres 1 à 5) , constituée de renseignements de base, est rédigée à l'intention des occupants. La deuxième (chapitres 6 et 7) précise les responsabilités des principaux intervenants ainsi que la formation dont ils ont besoin. La troisième (chapitres 8 à 17) traite des sujets spécialisés et s'adresse aux fournisseurs de logements.

Ottawa : une publication collective de : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Assemblée des Premières Nations, Secrétariat du logement, 2001. 95 pages

Note: Also published in English under the title: Mold in Housing: An Information Kit for First Nations Communities

DISPONIBLE : Centre canadienne de documentation sur l'habitation

HYPOTHÈQUES ET FINANCEMENT DU LOGEMENT

PERSPECTIVES À LONG TERME DE LA DEMANDE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AU CANADA : RAPPORT SOMMAIRE

En raison d'une croissance plus lente de la population, la construction de nouveaux logements diminuera au cours des deux prochaines décennies. De plus, en raison du vieillissement de la génération du baby-boom, cette croissance de la population sera concentrée dans les segments plus âgés de la population. La demande de prêts hypothécaires subira donc l'effet conjugué d'une baisse du rythme de formation des ménages et, comme la population plus âgée est généralement plus riche, d'une meilleure capacité à financer l'achat de logements par des fonds propres. Cette recherche a pour but d'établir les effets de ces changements démographiques sur la demande de prêts hypothécaires au Canada. Pour ce faire, les principaux résultats théoriques et empiriques connus sur la demande de prêts hypothécaires sont revus dans une première partie. Ensuite, les déterminants du nombre de prêts hypothécaires, de leur valeur moyenne ainsi que de l'encours total de ces prêts sont étudiés au moyen d'un modèle économétrique. Finalement, ce modèle est appliqué à un ensemble de projections pour déterminer les tendances futures qui affecteront le marché canadien du prêt hypothécaire à l'habitation.

Préparé par Mario Fortin et André Leclerc. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet pour la SCHL : Ian Melzer. Ottawa : SCHL, 2000. (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation) 18 pages

Numéro de commande : 62276

NOTE 1: Issued also in English under the title: Long-Term Outlook on the Demand for Mortgages in Canada: Summary Report

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 51 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Produit de l'information de la SCHL

JEUNES ET LOGEMENT

COMMENT TALOYOAK, DANS LE TERRITOIRE DU NUNAVUT, A PRODUIT DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR LES JEUNES GRÂCE À DES PARTENARIATS DE FINANCEMENT, ET LES LEÇONS QUE LA COLLECTIVITÉ A TIRÉES DE SON EXPÉRIENCE = HOW TALOYOAK, NUNAVUT TERRITORY CREATED AFFORDABLE HOUSING FOR YOUTH THROUGH FUNDING PARTNERSHIPS AND THE LESSONS LEARNED

Contrairement à la plupart des régions du Canada où le logement d'une population vieillissante est une question publique pressante, les dirigeants du hameau de Taloyoak de Spence Bay, dans le territoire du Nunavut, se préoccupent plutôt de répondre aux besoins de logement de leurs jeunes.

Pour répondre à ces besoins, la municipalité a construit un ensemble de douze logements sur un terrain que sa société de développement a loué de la municipalité. Le projet peut servir de modèle pour d'autres collectivités du Nord faisant face à des problèmes semblables. Les 7 000 $ accordés au hameau en vertu du programme ACT ont aidé à documenter et à promouvoir le projet afin que d'autres collectivités du Nord puissent en bénéficier. Cette documentation est particulièrement utile pour sa description des sources de financement dans lesquelles Taloyoak a puisé pour payer la production de ces logements, ainsi que des diverses difficultés rencontrées en cours de route.

JEUNES ET LOGEMENT

Étude de cas rédigée par : Louis Primeau, Hameau de Taloyoak, territoire du Nunavut. Révisée par : Wood-Works Communications Services. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2001. (Abordabilité et choix toujours (ACT) - étude de cas) 28 pages

Numéro de commande : 62328

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

LOGEMENT INNOVATEUR POUR JEUNES PERSONNES SANS ABRI : RAPPORT FINAL

La présente recherche vise à identifier les projets de logement innovateurs s'adressant aux besoins des jeunes personnes sans abri et des facteurs qui les rendent exemplaires à partir de deux sources principales d'information – une revue de la littérature et des entrevues auprès de personnes clés œuvrant dans le domaine.

Les besoins des jeunes sans abri que font ressortir les études sont vastes et complexes. Il y a souvent d'importantes lacunes relatives à la formation et à la préparation à l'emploi; des problèmes d'ordre affectif et relationnel découlent souvent d'un vécu difficile, et la survie en tant que personne sans domicile fixe aurait pu mener à des problèmes de santé, de toxicomanie et d'alcoolisme. De plus, ces jeunes auraient souvent des problèmes de santé mentale.

De récentes études soulignent le rôle déterminant que joue l'habitation comme solution aux problèmes du sans-abrisme. Bien qu'un logement stable soit très important, il est clair que pour certains sous-groupes, y inclus les jeunes, des services de soutien sont nécessaires. Une analyse des modèles efficaces pour les jeunes fait ressortir les éléments suivants : un logement sécuritaire et abordable, un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance, l'opportunité d'apprendre et de s'initier à des habilités de vie menant à l'autonomie et l'accès à des services tels la formation, l'éducation, un cours d'employabilité, des services de santé et de santé mentale. Les études indiquent aussi le besoin de liens sociaux. Finalement, la question de participation et de contrôle revient souvent. Toutefois, des exemples de projets qui encouragent la participation à la conception de projets ont été recueillis.

Préparé par Luba Serge. Agent de projet de la SCHL : Anna Lenk. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 57 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT

BASE DE DONNÉES SUR CÉDÉROM LE LOGEMENT AU CANADA (LAC)

La SCHL a élaboré une base de données électronique sur cédérom appelée Le logement au Canada (LAC), qui donne aux groupes d'intérêts un accès direct à un ensemble exhaustif de données sur les ménages et les conditions de logement au moyen des indicateurs spécialisés 1996 de la SCHL élaborés à partir du Recensement de 1996 et d'une comparaison avec les données du Recensement de 1991. Cette base de données permet aux organisations de comprendre directement comment et pourquoi les conditions de logement évoluent.

Le LAC présente des données démographiques et socioéconomiques de première importance (type de ménages, revenus, âge, sexe et période immigration), combinées à des données complètes sur le logement (type, âge et état des logements, mode d'occupation, frais des logements, taille convenable, abordabilité et existence et ampleur des besoins en matière de logement). Le LAC se

fonde sur les normes actuellement reconnues en matière de taille, de qualité et d'abordabilité des logements afin de faciliter l'évaluation des conditions du logement au Canada.

Le logiciel donne le profil de la plupart des ménages canadiens : non-Autochtones non agricoles; Autochtones hors réserves non agricoles; Autochtones dans les réserves; ménages agricoles. Le LAC comprend des données regroupées pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les principales subdivisions de recensement; les municipalités régionales; le reste des secteurs urbains non-RMR et les zones urbaines; les provinces, les territoires et l'ensemble du Canada. Les données fournies se rapportent à 1996 mais on trouve également des comparaisons avec 1991 afin de permettre aux utilisateurs de relever les tendances et l'ampleur des changements récents en matière de logement.

Le logiciel bilingue 20/20 (inclus) est offert sous la forme d'un cédérom maniable pour chaque province, chaque territoire et chaque région métropolitaine de recensement (RMR). Chaque cédérom provincial ou territorial contient également les données nationales afin de permettre les analyses comparatives. De même, chaque cédérom de RMR contient deux ensembles de données moyennes pour toutes les RMR à titre comparatif (un pour la province dans laquelle la RMR est située et l'autre pour l'ensemble du Canada).

DISPONIBLE : On trouvera de plus amples renseignements sur le LAC à l'adresse URL: http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/malopaet/inmatest/pran/foan_005.cfm

DÉSINVESTISSEMENT ET LE DÉCLIN DES QUARTIERS EN MILIEU URBAIN

Partout en Amérique du Nord, on observe dans les quartiers des centres-villes un désinvestissement et un déclin, des phénomènes qui sont souvent associés à la pauvreté, à un taux de criminalité élévé, à la conversion des logements individuels en logements collectifs, à la détérioration du parc de logements et à la migration de sortie (déplacement de la classe moyenne du centre-ville vers les banlieues). Le désinvestissement et le déclin des quartiers urbains se caractérisent aussi par le resserrement du crédit hypothécaire; le depart des commerces; la conversion à des formes inférieures d'utilisation du territoire, comme les commerces marginaux et les services spécialisés pour les pauvres; la diminution de la valeur relative ou absolue des terrains et la migration d'entrée de populations maginalisées sur le plan économique.

Le recherche aborde les phénomènes de désinvestissement et de déclin en milieu urbain en visant les quatre objectifs suivants :
-- comprendre les forces et les facteurs qui déclenchent et accélèrent le déclin;
-- élaborer un cadre d'action susceptible de stopper et d'inverser le déclin;
-- examiner le rôle de l'investissement en habitation comme élément déclencheur de la régénération;
-- repérer les occasions de partenariat.

Le but de la recherche est de renseigner sur l'élaboration des politiques publiques, surtout à l'échelle locale et municipale, en présentant un éventail de politiques susceptibles de prévenir ou d'inverser le déclin des centres-villes.

Le recherche repose sur quatre principales sources d'information : l'analyse des études publiées sur le sujet, des entrevues auprès d'informateurs clés dans six villes, des entrevues collectives dans deux villes, et l'analyse des données de Statistique Canada. Globalement, les études de cas examinent dans quelle mesure l'expérience des six villes choisies est conforme aux études publiées; précisent l'éventail des mesures actuellement mises en oeuvre dans le contexte canadien et les évaluent; dégagent les règles de l'art en matière de revitalisation et de renouveau en milieu urbain.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Le point en recherche. Série socio-économique; 90) 6 pages

Numéro de commande : 62513

NOTE: Also available in English under the title: Disinvestment and the Decline of Urban Neighborhoods

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et sur le site Web de la SCHL

IDENTIFICATION OF KNOWLEDGE GAPS IN DISASTER INFORMATION FOR HOUSEHOLDERS IN CANADA: FINAL REPORT

Dans le cadre de cette courte enquête, on a réuni et examiné des renseignements se rapportant à des logements sinistrés afin d'évaluer s'il faut poursuivre les recherches dans ce domaine. L'examen s'est concentré sur le logement et les questions connexes. L'enquête s'est penchée sur l'information préparée à l'intention des occupants par des organisations au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en France. On a recueilli et analysé l'information relative aux quinze menaces suivantes : les avalanches, les vagues de froid, les sécheresses, les tremblements de terre, les incendies de forêt, les incendies d'immeuble, les inondations, la grêle, les vagues de chaleur, les glissements de terrain, les sinistres multiples, les pannes d'électricité, les tornades, les pluies torrentielles et les tempêtes de neige. Dans le rapport, on évalue la pertinence de l'information pour l'auditoire ciblé et on relève les lacunes existantes dans l'information fournie actuellement au consommateur.

Préparé par John Newton.pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler, Toronto : John Newton Associates, 2001, env. 82 pages.

DISPONIBLE : Par prêt entre bibliothèques auprès du Centre canadien de documentation sur l'habitation

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE COMMANDÉE

La présente étude a permis d'examiner les retombées économiques découlant de l'activité de recherche commandée de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la diffusion d'information connexe. Elle visait à déterminer si les fonds que la SCHL affecte à de la recherche commandée donnent lieu à un rendement économique favorable pour la société canadienne en général. Cette étude a été effectuée à la demande du Conseil du Trésor qui, à la suite d'une évaluation effectuée en 1994, avait demandé que soient évaluées de façon plus approfondie les fonctions de la SCHL en matière de recherche, d'information et de communications. L'évaluation de 1994 avait conclu que la recherche commandée était une activité pertinente et qu'elle permettait de produire des recherches très utiles et de grande qualité. L'étude actuelle s'appuie sur cette dernière évaluation pour tenter de quantifier les retombées positives découlant de la recherche entreprise par la SCHL. Elle n'inclut pas l'analyse des autres activités ou programmes de recherche de la SCHL, notamment la recherche liée à l'analyse de marché et au développement des exportations, ni les programmes de recherche d'initiative privée (le Programme de subventions de recherche et le Programme des prix d'excellence en habitation).

Pour cette étude, les auteurs ont effectué une analyse partielle des bénéfices de quelques projets de recherche susceptibles de produire d'importantes retombées, par rapport aux coûts totaux de l'activité de recherche commandée de la SCHL. Un processus itératif a été utilisé pour déterminer les cas qui présentaient un potentiel positif important, qui pouvaient être évalués en dollars, dont les résultats pouvaient servir à un ensemble spécifique d'utilisateurs et d'usages, et dont l'incidence pouvait être clairement attribuée à l'utilisation des résultats de la recherche ou à la participation à la recherche, et à l'égard desquels l'activité de recherche commandée de la SCHL a joué un rôle important. Quatre projets de recherche commandée ont fait l'objet d'un examen détaillé et cinq autres cas ont été examinés au moment de la conception de l'étude. Les quatre projets de recherche qui ont fait l'objet d'un examen détaillé portaient sur les dommages causés par l'humidité aux

bâtiments à ossature de bois en Colombie-Britannique, les constructions à ossature d'acier et placage de brique, l'installation obligatoire d'extincteurs automatiques à eau dans les habitations et les mini-installations de traitement de l'eau dans le Nord.

D'après les conclusions, l'activité de recherche commandée de la SCHL devrait produire d'importantes retombées au Canada au cours des prochaines décennies et la recherche en matière d'habitation de la SCHL produira un rendement positif.

Préparé par KPMG S.R.L. pour les Services de vérification et d'évaluation. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, novembre 2001. 45 pages

NOTE: Also available in English under the title: Directed Research Evaluation Report

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

LOGEMENT ABORDABLE

APPUI DES ORGANISATIONS PHILANTHROPIQUES À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES : RAPPORT FINAL

Ce projet de recherche a pour objectif de fournir aux organismes de parrainage de logements abordables de l'information de base sur les organismes philanthropiques et une analyse détaillée de la situation. L'étude comprend un aperçu des aspects économiques et financiers de la production de logements abordables au Canada; un examen du milieu des oeuvres de bienfaisance et des donateurs; un examen des incidences fiscales des dons à des oeuvres de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif. Le rapport décrit la nature, les caractéristiques et les écarts régionaux en termes de dons de charité au Canada, les sources des dons de charité et les niveaux de financement, ainsi que les autres méthodes de levée de fonds employées pour obtenir du soutien financier. Cet élément de la recherche donne aussi un aperçu de la nature, de la taille et des caractéristiques du milieu des donateurs au Canada, et présente des renseignements pratiques sur l'importance des dons, leur nature, leur répartition géographique et les facteurs connexes ayant une incidence sur les dons provenants de particuliers canadiens, d'organismes de parrainage de logements abordables et de fondations. Seize études de cas servent à illustrer la façon dont les organismes de parrainage du logement abordable sont parvenus à obtenir du soutien philanthropique pour la création d'ensembles de logement abordable.

Préparé par Manifest Communications Inc. en collaboration avec Steve Pomeroy, Focus Consulting et François Lagarde. Agent de projet de la SCHL : David Metzak. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation) ix, 134 pages.

Numéro de commande : 62147

NOTE 1: Also available in English under the title: Philanthropic Support for Affordable Housing

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 67 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

BASE DE DONNÉES D'ORIENTATION SUR LE LOGEMENT ABORDABLE

Ce projet vise la création d'une base de données électronique qui réunit les stratégies ayant permis d'améliorer le caractère abordable des logements et qui sera accessible dans le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ces stratégies seront classées dans les catégories d'activité suivantes :politiques et réglementation;conception des logements et des collectivités;construction et technologie;fonctionnement et gestion;réaménagement. Chaque

stratégie est expliquée et illustrée par des exemples de projets. Lorsqu'elle sera achevée, la base de données sera accessible dans le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement; elle contiendra des exemples et des liens vers des sources d'information pertinentes sur les stratégies. Parmi ces sources, il y a les rapports de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les ouvrages d'autres organismes et personnes ainsi que les sites Web d'organismes publics, sans but lucratif et non gouvernementaux.

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web

DES LOGEMENTS ABORDABLES À VANCOUVER POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA = AFFORDABLE HOUSING IN VANCOUVER FOR PEOPLE LIVING WITH HIV/AIDS

La Wings Housing Society a ouvert le Bonaventure, un ensemble de logements abordables pour les personnes vivant avec le VIH et le sida, le 21 janvier 1999. Il a fallu moins d'un an pour amener ce projet de l'étape de la conception à celle de l'ouverture officielle. La vitesse à laquelle cet ensemble a été mis sur le marché reflète la crise du logement auquel font face des centaines de résidents de Vancouver vivant avec le VIH. Le Bonaventure offre un logement à 57 personnes dans des appartements spacieux et confortables situés à proximité de quelques-uns des meilleurs services cliniques et de soutien social du pays. Dans le présent rapport, nous racontons l'histoire de la conception et de la mise en oeuvre du projet Bonaventure et faisons valoir que l'utilisation de la rénovation novatrice de bâtiments historiques existants permettant des densités inhabituellement élevées est un bon moyen de fournir des logements abordables et d'accroître le choix et la qualité des habitations pour certains citoyens parmi les plus marginalisés du Canada.

Étude de cas rédigée par Katherine Taylor, Options Consulting, Wings Housing Society. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2001. (Programme Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de démonstration ; ACT - étude de cas) 35 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 62340

GUIDE TO DEVELOPING A MUNICIPAL AFFORDABLE HOUSING STRATEGY

Une stratégie relative au logement abordable dans les municipalités est une démarche systématique qui vise à répondre aux problèmes locaux en matière de logement. Elle donne à la collectivité l'occasion de discuter de logement dans un contexte large de développement social et d'atteindre un consensus (ou au moins une décision largement majoritaire) sur ce qui devrait être fait afin d'assurer la satisfaction des besoins en matière de logement. En empruntant une stratégie municipale de logement abordable, la collectivité peut faire l'inventaire des ressources disponibles pour s'attaquer aux problèmes de logement, soupeser la vaste variété de mesures qui s'offrent à elle, affecter une tâche concrète aux organismes municipaux et communautaires et définir les interventions et changements de politique qu'elle exigera de la part des paliers supérieurs de gouvernement. La stratégie de logement abordable s'appuie sur une consultation publique tout au long de son élaboration.

Le guide permettra aux municipalités désirant adopter une stratégie de logement abordable de faire un compte rendu détaillé de la marche à suivre. Les chapitres du guide livrent des lignes fonctionnelles, ce qui signifie que différents aspects de l'élaboration de la stratégie sont décrits sous des sujets séparés. Ces sujets fonctionnels sont :

- préparation et montage administratif
- évaluation des besoins en matière de logement abordable
- planification et réalisation d'un processus de participation publique
- élaboration de plans d'action
- mise en oeuvre de la stratégie
- formation de partenariats
- suivi et évaluation des résultats.

LOGEMENT ABORDABLE

Préparé par Ray Tomalty, Anna Hercz et Christine Warne. Agent de projet de la SCHL : Fanis Grammenos. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 85 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 89 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

INITIATIVE DE LOGEMENTS À PRIX ABORDABLE DE LA VILLE DE COCHRANE (ALBERTA), SERVICE DE L'URBANISME ET DU GÉNIE, VILLE DE COCHRANE (ALBERTA) = COCHRANE, ALBERTA, COMMUNITY-BASED AFFORDABLE HOUSING INITIATIVE, PLANNING AND ENGINEERING SERVICES DEPARTMENT, TOWN OF COCHRANE, ALBERTA

L'objectif du projet était d'élaborer des lignes de conduite relatives aux logements abordables susceptibles d'être intégrées dans le règlement d'aménagement du territoire de la ville de Cochrane (Alberta) et d'élaborer des directives pour l'application des lignes de conduite par les urbanistes en collaboration avec les promoteurs.

Le Conseil municipal de Cochrane a modifié le règlement d'aménagement du territoire
-- pour permettre les appartements accessoires et les pavillons-jardins;
-- pour accroître les densités dans toutes les catégories résidentielles de zonage; et
-- créer une nouvelle catégorie de zonage pour les logements collectifs de plus de quatre étages, et le Conseil a adopté un nouveau plan municipal d'aménagement intégrant les nouvelles politiques et répondant aux exigences en matière de choix de logement.

À l'été de 1999, Cochrane pouvait constater les résultats positifs du projet de logements abordables et des réformes de la réglementation qui en ont découlé.

Étude de cas rédigée par : Word-Works Communications Services. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas) 48 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande : 62000*

LOGEMENT DES AUTOCHTONES

BÂTISSONS ENSEMBLE : MEILLEURES PRATIQUES AUTOCHTONES D'ÉTABLISSEMENT DE MAISONS SAINES ET DE COLLECTIVITÉS DURABLES

Cette publication porte sur les démarches, les méthodes et les matériaux de construction écologiques éprouvés permettant l'établissement de maisons saines et de collectivités durables. Ce guide expose et explique les éléments nouveaux et efficaces suivants :

- Méthodes et matériaux de construction.
- Technologies de fine pointe en matière de systèmes de cogénération électrique.
- Systèmes de traitement naturel ou biologique des eaux usées et résiduaires.
- Systèmes de chauffage de rechange.
- Systèmes de transports novateurs qui pourraient réduire certains des problèmes posés par la fourniture de produits et de matériaux de construction aux communautés éloignées ou accessibles par voie aérienne seulement.

Mais surtout, ce guide souligne l'importance que revêt la planification pour créer une méthode intégrée favorisant à la fois la production de maisons saines et le développement communautaire et économique.

Ce guide illustre et explique quelques exemples de maisons saines. Il expose les normes qu'utilise la SCHL dans la création de maisons saines et l'aménagement de communautés. Ce guide utilise les exemples suivants :

- La Maison saine de Toronto.
- La maison saine nordique de la Première nation d'Eagle Lake.
- La maison saine de la Première nation de Roseau River.
- La maison R-2000 des Mohawks de la baie de Quinte.
- Le projet de maison saine et la stratégie de planification durable de la communauté des Mohawks de Kahnawake
- Le module de micro-infrastructures EcoNomadMC.

Préparé par Morgan Green, Onkwehonwene Anishinabek Sustainable Integrated Systems. Agent de projet de la SCHL : Alain Croteau. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, c2001. 56 pages

Note: Also available in English under the title: Building Communities: First Nations Best Practices for Healthy Housing and Sustainable Community Development

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL *Numéro de commande : 62318*

COMMUNICATIONS & INFORMATION TRANSFER STRATEGY FOR ABORIGINAL GROUPS

Ce projet visait à élaborer une stratégie de communication et de diffusion de l'information apte à soutenir la SCHL dans ses interactions avec les groupes autochtones concernés par le logement relativement aux activités de développement du potentiel, de recherche et de diffusion de l'information. Pour être efficace, l'information doit atteindre l'auditoire ciblé et prendre une forme susceptible de lui donner un effet maximal.

L'étude a examiné : les obstacles à la recherche et à l'utilisation de renseignements se rapportant à l'habitation,qu'est-ce qui fait la pertinence des renseignements se rapportant à l'habitation,qu'elles sont les principales influences et dans quelle mesure les instruments de communication et les canaux de distribution disponibles sont efficaces,à l'égard des auditoires autochtones.

Le projet a consisté à : évaluer les stratégies de communication et les données de recherche existantes dans le domaine de l'information et de la formation sur le logement, des entrevues personnelles ou téléphoniques avec des dirigeants des principaux organismes nationaux et provinciaux, des discussions de groupes réunissant une large variété de clientèles définies comme auditoires cibles, l'élaboration de nouvelles stratégie de communication et de diffusion de l'information pour la SCHL et l'établissement des frais s'y rattachant.

Voici l'auditoire cible de ce projet : les principaux décideurs des organisations provinciales chargés de l'exploitation des logements et des politiques touchant l'habitation des cinq régions du pays, les principales organisations nationales, les agents de programme des bureaux extérieurs de la SCHL.

Toutes les régions du Canada feront l'objet de l'étude. Tous les types de collectivités autochtones seront visés (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, en régions rurales, éloignées et urbaines).

Préparé par Poirier Communications. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Philip Deacon. S.l. : Poirier Communications, 2000.
2 volumes: vol. 1 Final Report (130 pages); vol. 2: Dialogue Circle Transcripts (85 pages)

DISPONIBLE : Disponible par prêt-entre bibliothèques du Centre canadien de documentation sur l'habitation

COST-EFFECTIVE INDOOR AIR QUALITY AND ENERGY EFFICIENCY RECOMMENDATIONS FOR FIRST NATIONS HOUSING

Ce projet de recherche avait pour objectifs :

- démontrer que, pour les Premières nations, des dépenses en immobilisations inférieures moyennant l'acceptation de frais plus élevés au cours de la durée utile d'une maison n'est pas une formule efficiente;
- démontrer des possibilités du logement efficientes et améliorées dans les collectivités des Premières nations;
- démontrer la valeur des enquêtes effectuées du protocole SCHL d'investigation sur la qualité de l'air intérieur et du protocole d'évaluation des maisons ÉnerGuide à titre de méthodes reproductibles et efficaces de planification des rénovations pouvant être mises en application par les fournisseurs de services techniques des Premières nations.

On a réalisé des tests sur la qualité de l'air intérieur et une évaluation du rendement énergétique des maisons selon les protocoles reconnus susmentionnés dans cinq maisons constituant un échantillon proposé par la Première nation de Washagamis Bay.

On a constaté que les maisons de l'échantillon soumis aux tests avaient été construites en engageant peu de dépenses en immobilisations, ce qui à long terme avait pour effet de diminuer la qualité de l'air intérieur et la durabilité des maisons tout en faisant grimper les frais d'entretien. L'étude a démontré qu'il est efficient de mettre en place des stratégies d'économie de l'énergie tout en améliorant la qualité de l'air intérieur des maisons.

Préparé par Bill Boles. Agent de projet de la SCHL : Virginia Salares. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001 (Programmes de subventions de recherche).

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

DEVELOPMENT OF A SURVEY INSTRUMENT TO STUDY LINKS BETWEEN LIVING ARRANGEMENTS, HOMELESSNESS AND RESIDENTIAL MOBILITY OF URBAN ABORIGINALS: FINAL REPORT

Cette étude pilote décrit comment une méthodologie d'enquête peut servir à relever les tendances de mobilité résidentielle dans les populations autochtones urbaines. L'objectif de cette étude pilote était de concevoir et de mettre à l'essai une telle méthodologie d'enquête, mais pas dans un but de soutien statistique des déductions significatives pour les populations autochtones des centres urbains. On a élaboré et mis à l'essai un questionnaire auprès d'un échantillon de 144 répondants autochtones habitant deux centres urbains - Toronto (73) et Winnipeg (71). L'échantillon comprenait des répondants des Premières nations (96), des Métis (40), des Inuits (4) et d'autres groupes autochtones (4). Quatorze organisations autochtones des deux villes choisies ont identifié des répondants, la majorité étant des femmes, qui ont participé à l'administration de l'enquête. Les données ont été collectées entre novembre 1999 et janvier 2000, au moyen d'interviews en personne, d'interviews par téléphone et de questionnaires à remplir soi-même.

On y abordait les sujets généraux que sont la migration et la mobilité résidentielles, la fréquence et la durée des épisodes d'itinérance, les besoins actuels et envisagés en matière de logement, les liaisons empiriques et la diversité (sexe, revenu, emploi, études) de la population étudiée. Les problèmes de conception liés à l'enquête portaient sur les consultations auprès des Autochtones, la représentativité du prétest, l'analphabétisme et les méthodes d'administration de l'enquête. Les répondants ont pris 35 minutes en moyenne pour remplir la version de prétest du questionnaire. La section sur les déménagements (migration et mobilité) exigeait les efforts de mémoire les plus importants de la part des répondants.

L'étude pilote a démontré qu'on pouvait retracer en détail les déménagements passés, à l'intérieur de certaines limites. L'enquête a permis de retracer jusqu'à trois déménagements dans une période de cinq ans d'après les souvenirs des répondants. L'équipe sur le terrain estime que cette période

pourrait correspondre à la limite pratique pour la fidélité des souvenirs. Certains problèmes de qualité des données ont été associés à des questions portant sur des sujets comme les changements du type et de la taille des ménages. L'enquête a exploré les raisons et les motivations sous-tendant les déménagements des personnes autochtones habitant les secteurs urbains - ce que certains experts appellent les facteurs d'incitation et d'attraction. Bien qu'ils soient très préliminaires, les résultats de l'enquête pilote semblent généralement semblables aux résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 1991 qui montrait que la famille, l'emploi, le logement et les études sont les principales raisons motivant un déménagement. L'enquête pilote a également permis de relever les raisons du déménagement, au moyen de questions ou de demandes de précisions pour cerner les différents types de raisons liées au logement ayant motivé les déménagements. Les raisons diffèrent pour les déménagements à l'intérieur de la ville (mobilité) par rapport aux déménagements à l'extérieur de la ville (migration). Le logement était un facteur plus important dans le cas des déménagements à l'intérieur de la ville, tandis que le travail et les études étaient plus importants lorsqu'il s'agissait de déménagements à l'extérieur de la ville.

L'enquête pilote a permis d'explorer, de manière relativement détaillée, certaines raisons se rapportant au logement, à l'abordabilité, à une meilleure qualité et à une meilleure adaptation aux besoins en matière de logement. Cumulativement, ces différents facteurs se rapportant au logement ont été relevé par près de deux répondants sur trois comme ayant motivé leur déménagement le plus récent. C'est plus élevé que le pourcentage de répondants d'EAPA qui avaient indiqué que le logement était un facteur ayant motivé leur décision de migration ou de mobilité.

Préparé par Turtle Island Associates. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Phil Deacon. Ottawa : SCHL, 2000. 92 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 88 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette enquête.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

GUIDE SUR L'INITIATIVE DES SERVICES D'INSPECTION AUTOCHTONES (ISIA)

Au fil des ans, les Premières nations du pays ont été de plus en plus intéressées à participer à l'inspection des maisons rénovées et construites sur leur territoire. À cet effet, la SCHL a élaboré, en 1995, l'Initiative des services d'inspection autochtones (ISIA) comme moyen d'accroître la participation des Premières nations aux inspections accomplies dans le cadre des programmes de la SCHL et de développer leur potentiel d'inspection. Le développement du potentiel en services d'inspection des Premières nations est une étape importante de l'amélioration de la qualité du logement de ce groupe.

Le présent Guide explique les exigences de L'ISIA et sert de référence aux inspecteurs ainsi qu'aux organismes autochtones qui doivent effectuer des inspections. La SCHL mettra continuellement à jour le Guide et le Guide et ses mises à jour seront accessibles sur le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement(SCHL).

Préparé avec la participation du Southern First Nations Secretariat de l'Ontario. Agent de projet de la SCHL : Alain Croteau. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 93 pages

NOTE: Also available in English under the title: Native Inspection Services Initiative (NISI) Guide

DISPONIBLE : Disponible par prêt-entre bibliothèques du Centre canadien de documentation sur l'habitation

MEASURING RESIDENTIAL MOBILITY OF URBAN ABORIGINAL PEOPLE

Cette étude pilote décrit comment une méthodologie d'enquête peut servir à relever les tendances de mobilité résidentielle dans les populations autochtones urbaines. L'objectif de cette étude pilote était de concevoir et de mettre à l'essai une telle méthodologie d'enquête, mais pas dans un but de soutien statistique des déductions significatives pour les populations autochtones des centres urbains. On a élaboré et mis à l'essai un questionnaire auprès d'un échantillon de 144 répondants autochtones habitant deux centres urbains - Toronto (73) et Winnipeg (71). L'échantillon comprenait des répondants des Premières nations (96), des Métis (40), des Inuits (4) et d'autres groupes autochtones (4). Quatorze organisations autochtones des deux villes choisies ont identifié des répondants, la majorité étant des femmes, qui ont participé à l'administration de l'enquête. Les données ont été collectées entre novembre 1999 et janvier 2000, au moyen d'interviews en personne, d'interviews par téléphone et de questionnaires à remplir soi-même.

On y abordait les sujets généraux que sont la migration et la mobilité résidentielles, la fréquence et la durée des épisodes d'itinérance, les besoins actuels et envisagés en matière de logement, les liaisons empiriques et la diversité (sexe, revenu, emploi, études) de la population étudiée. Les problèmes de conception liés à l'enquête portaient sur les consultations auprès des Autochtones, la représentativité du prétest, l'analphabétisme et les méthodes d'administration de l'enquête. Les répondants ont pris 35 minutes en moyenne pour remplir la version de prétest du questionnaire. La section sur les déménagements (migration et mobilité) exigeait les efforts de mémoire les plus importants de la part des répondants.

L'étude pilote a démontré qu'on pouvait retracer en détail les déménagements passés, à l'intérieur de certaines limites. L'enquête a permis de retracer jusqu'à trois déménagements dans une période de cinq ans d'après les souvenirs des répondants. L'équipe sur le terrain estime que cette période pourrait correspondre à la limite pratique pour la fidélité des souvenirs. Certains problèmes de qualité des données ont été associés à des questions portant sur des sujets comme les changements du type et de la taille des ménages. L'enquête a exploré les raisons et les motivations sous-tendant les déménagements des personnes autochtones habitant les secteurs urbains - ce que certains experts appellent les facteurs d'incitation et d'attraction. Bien qu'ils soient très préliminaires, les résultats de l'enquête pilote semblent généralement semblables aux résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 1991 qui montrait que la famille, l'emploi, le logement et les études sont les principales raisons motivant un déménagement. L'enquête pilote a également permis de relever les raisons du déménagement, au moyen de questions ou de demandes de précisions pour cerner les différents types de raisons liées au logement ayant motivé les déménagements. Les raisons diffèrent pour les déménagements à l'intérieur de la ville (mobilité) par rapport aux déménagements à l'extérieur de la ville (migration). Le logement était un facteur plus important dans le cas des déménagements à l'intérieur de la ville, tandis que le travail et les études étaient plus importants lorsqu'il s'agissait de déménagements à l'extérieur de la ville.

L'enquête pilote a permis d'explorer, de manière relativement détaillée, certaines raisons se rapportant au logement, à l'abordabilité, à une meilleure qualité et à une meilleure adaptation aux besoins en matière de logement. Cumulativement, ces différents facteurs se rapportant au logement ont été relevés par près de deux répondants sur trois comme ayant motivé leur déménagement le plus récent. C'est beaucoup plus élevé que le pourcentage de répondants d'EAPA qui avaient indiqué que le logement était un facteur ayant motivé leur décision de migration ou de mobilité.

Préparé par Turtle Island Associates. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Phil Deacon. Ottawa : SCHL, 2002. (Série Logement des autochtones) 86 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT DES AUTOCHTONES

PROJET DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION SUR LE LOGEMENT DES INUITS AU CANADA : RAPPORT FINAL

Ce projet vise à mieux définir les problèmes et les priorités de logement actuels des collectivités inuit, à examiner et dégager les meilleures pratiques et à élaborer une stratégie de logement qui comprendra des modes novateurs de financement et de nouvelles formes de logement, car la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) n'a prévu aucun financement pour les nouveaux engagements relatifs au logement en dehors des réserves. Ce projet a été financé conjointement par la SCHL et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Préparé par l'Inuit Tapirisat du Canada. Agent de projet de la SCHL : Line Gullison. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 55 pages

NOTE: Issues also in Inuktitut and in English under the title: Research and Consultation Project Concerning Inuit Housing Across Canada: Final Report

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT EN RÉGIONS NORDIQUES

ÉVALUATION DE LA MESURE DES BESOINS DE LOGEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES

Ce rapport vise à évaluer l'adéquation de la méthode actuelle - le concept des besoins impérieux de logement - pour mesurer les besoins en matière de logement dans les régions nordiques et éloignées du Canada. On examine également d'autres méthodes, de même que des améliorations possibles à apporter à la méthode existante, qui pourraient permettre de bonifier l'évaluation des besoins dans le Nord. On y constate que la méthode d'évaluation idéale et les bases de données nécessaires à son fonctionnement seraient trop coûteuses, et que même des améliorations apportées à la méthode actuelle afin de mieux tenir compte de la profondeur ou de la gravité des besoins, auraient pour effet de hausser les coûts d'évaluation. On y conclut que bien que le modèle des besoins impérieux comporte des faiblesses, il est adéquat et peut permettre de former des estimations périodiques des besoins, et ce, selon un bon rapport coût-efficacité.

Préparé par l'Institute of Urban Studies. Agent de projet de la SCHL : John Engeland. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation) 95 pages.

Numéro de commande : 62320

Note: Also available in English under the title: Evaluation of the Measurement of Housing Need in Northern and Remote Communities

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

HEALTHY HOUSING IN THE NORTH: TOWARDS A NORTHERN HEALTHY HOUSE DEMONSTRATION PROJECT

Dans le cadre de cette étude, on a examiné les principes et l'information technique pouvant influencer la mise en place de la maison saine et du développement durable dans le Nord. Les objectifs de l'étude étaient d'amorcer une intervention et une amélioration en matière de durabilité, d'adéquation sociale et d'aspects économiques totaux (réels) touchant le logement dans le Nord. La démarche consistait à développer le concept de la Maison saine dans le Nord.

Les personnes qui conçoivent et construisent des logements dans le Nord doivent être mieux sensibilisées à leur impact sur l'environnement, sur les structure sociales et sur la consommation d'énergie. Les conséquences importantes sur l'environnement et le coût élevé des combustibles fossiles dans le Nord exigent une reconsidération de la conception des immeubles, des matériaux et des composants techniques classiques. La nécessité de raccommoder et de consolider le tissu social fait appel à une conception culturelle et environnementale permettant de créer des collectivités nordiques autonomes saines et soutenues localement. L'étude examine les influences, les aspirations, les limites et les options techniques éventuelles en matière de durabilité dans le domaine du logement nordique.

L'étude se répartit en deux sections. Dans la première, on passe en revue le contexte nordique, la durabilité écologique, l'adéquation sociale et les aspects économiques totaux (réels) du logement dans le Nord. Dans la seconde partie, on survole les options techniques et les ressources en matière d'information

L'étude a pour but d'encourager l'adoption de concepts, composants et matériaux de la Maison saine dans la conception, la construction, le fonctionnement et la mise au rebut définitive des habitations. Elle s'adresse aux décideurs pouvant faire avancer cet objectif : les constructeurs et les acheteurs, les urbanistes, architectes et ingénieurs, les responsables des autorités réglementantes et les administrateurs et les décideurs politiques. Les établissements de formation du Nord pourraient également se servir de ce rapport pour fournir à leur clientèle la connaissance et les compétences leur permettant de mettre en place des solutions saines en matière de logement dans le Nord.

Ultimement, cette étude et les lignes directrices qui s'en dégagent visent à favoriser un logement nordique qui soit plus écologique et plus adéquat sur le plan local et social pendant sa construction, son fonctionnement et à la fin de sa durée utile.

Rédigé par Bob Bromley, Stephen Fancott, Bill Fandrick, Gino Pin. Contribution additionnelle de Donna Diakun. Agente de projet de la SCHL : Aleta Fowler. Directeur de projet pour Arctic Energy Alliance : Rob Marshall. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. iii, 76 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-126 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

NORTHERN LANDSCAPING: A GUIDE TO RESTORING THE PLANTS AND SOIL IN NORTHERN COMMUNITIES

Ce guide examine comment les sols remaniés, qui sont très courants dans le Nord, peuvent être adaptés à la croissance des plantes, et ultérieurement, quels sont les moyens de favoriser la croissance des plantes dans ces secteurs remaniés. Ce guide vise donc à aider les personnes habitant des collectivités nordiques à faire un « aménagement paysager naturel » approprié à leur région. Ces renseignements intéresseront quiconque participe à un projet communautaire de revégétation, notamment les représentatns élus, les entrepreneurs, les écoles et les associations et d'autres groupes d'intérêt. Ce guide ne se rapporte pas à la restauration des sites contaminés, des terrains industriels ni aux grands projets de restauration écologique. Il concerne plutôt les projets de plantation à petite échelle à l'intérieur des collectivités. Il porte surtout sur les secteurs de terre sèche, mais aborde également les terres humides (c.-à-d. non entièrement aquatiques).

L'aménagement paysager naturel comporte la plantation d'espèces généralement indigènes qui répondent à certains objectifs d'esthétique, de gestion ou de conception. Souvent, les emplacements potentiels sont déjà semi-naturels, comme les remblais de route, le bord des cours d'eau, les terrains inoccupés et d'autres terrains collectifs où les plantes et le sol ont été perturbés. Les secteurs autour des maisons et des autres immeubles peuvent également se prêter à un aménagement paysager naturel. En plantant de nouveaux secteurs semi-naturels qui ressemblent aux écosystèmes originaux, on embellit la collectivité et on réalise d'autres avantages, notamment :

-- la création d'un habitat pour la faune, comme les oiseaux et les écureuils;
-- la réduction de la poussière soulevée par le vent;
-- la protection des sols contre l'érosion;
-- une occasion significative d'éduquer les gens sur les environnements naturels;
-- une occasion de sensibilisation environnementale de façon directe et pratique;
-- l'acquisition d'un sentiment d'appartenance collective dans la poursuite et l'atteinte d'objectifs communs.

Les techniques décrites dans le guide contribueront à l'atteinte des objectifs de cet ordre avec un apport limité d'énergie et de ressources (eau, engrais, combustible, etc.) une fois que la zone aura été restaurée. Le but est donc de mettre en place un système virtuellement autonome.

Préparé par Avens Associates Ltd. pour le compte de la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agente de projet de la SCHL : Aleta Fowler. Ottawa : SCHL, 2002. 87 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-128 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RESIDENTIAL FOUNDATION SYSTEMS FOR PERMAFROST REGIONS

Le pergélisol existe dans tous les Territoires du Yukon, du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi que dans la majorité des régions septentrionales des provinces, en particulier le Manitoba et le Québec. Le sol gelé peut exercer d'importants effets défavorables sur les bâtiments du Nord. Le tassement et le soulèvement dû au gel entraînent souvent la détérioration prématurée des bâtiments résidentiels. On peut certes atténuer les problèmes liés à la conception et à la construction des fondations en prenant soin d'arrêter son choix sur des emplacements convenables et des systèmes de fondation appropriés.

Ce projet consiste en une étude sur les fondations pouvant être utilisées dans les régions de pergélisol nordique et de pergélisol intermittent. On a réunit, étayé et analysé toutes les données possibles à partir d'une étude documentaire et d'un travail sur le terrain portant sur tous les types de fondations connus qui sont utilisés dans le Nord. Le rapport final inclut un arbre de décision qui permet aux collectivités, aux propriétaires-occupants, aux constructeurs et aux rénovateurs de faire des choix éclairés et pertinents sur les plan des fondations.

Préparé par AGRA Earth & Environmental Limited. Agent de projet de la SCHL : Aleta Fowler. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT EN RÉGIONS NORDIQUES

SÉRIE HABITATION NORDIQUE

La série Habitation nordique des feuillets Votre maison traite plus particulièrement des solutions aux problèmes rencontrés quotidiennement dans le Nord, ainsi que des modèles nordiques de construction qui ont fait leurs preuves en climat froid. Elle vient compléter la série plus spécialisée de rapports de recherche sur le Nord. Dans la série habitation nordique, on vous présente des exemples d'utilisation de panneaux structuraux dans l'extrême Arctique, des moyens de purifier les eaux usées dans le Grand Nord en plus de vous montrer comment construire des toitures qui résistent aux conditions climatiques du Nord et de choisir des fondations qui conviendront dans n'importe quelle collectivité nordique. Très bientôt, vous pourrez consulter des articles portant sur les solutions à des problèmes fréquents dans le Nord : comment prévenir le gel des évents de plomberie, comment s'y prendre pour s'assurer que l'eau transportée par camion demeure propre et comment réduire les coûts de l'énergie par la production d'énergie à partir d'autres sources. Les numéros de la série sont :

- Maison à panneaux isolants de construction à Repulse Bay
- Installations de recyclage sur place des eaux usées dans le Nord
- La maison saine d'Eagle Lake
- Fondations pour les bâtiments résidentiels construits sur le pergélisol
- Modèle de cogénération du Snowshoe Inn, Fort Providence
- Conception de toits chauds pour climat arctique

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document, visitez le site Web de la SCHL à l'adresse :http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

LOGEMENT ET IMMIGRATION

CHOIX ET ADAPTABILITÉ DES LOGEMENTS DESTINÉS AUX RÉFUGIÉS AFRICAINS : THE CANADIAN AFRICAN NEWCOMER AID CENTRE, TORONTO (ONTARIO) = HOUSING CHOICE AND ADAPTABILITY FOR AFRICAN REFUGEES: THE CANADIAN AFRICAN NEWCOMER AID CENTRE, TORONTO (ONTARIO)

Ce rapport décrit les efforts déployés par la Canadian African Newcomer Aid Society of Toronto (CANACT) pour élaborer un modèle de logement adaptable à l'intention des réfugiés, modèle qui tiendrait compte de leurs besoins particuliers, notamment les changements susceptibles de se produire quant à la taille et à la composition de leur famille à la suite d'une réunification éventuelle. Portant antérieurement le titre « Housing Choice and Adaptability for Refugees », ce projet a été réalisé en collaboration avec le service du logement et le service de l'urbanisme et de l'aménagement de la ville de Toronto. Le projet vise à :

- consulter les réfugiés africains pour établir quels sont leurs besoins actuels et futurs en matière de logement;
- traduire ces besoins en ligne directrices en matière de conception;
- relever les questions de règlement se rapportant à la création de tels logements;
- acquérir un terrain et construire un projet de démonstration de 16 logements.

Bien que le projet de la CANACT n'ait jamais atteint son objectif ultime de construire des logements ou d'élaborer un modèle viable de propriété, il a permis de produire un plan que les promoteurs peuvent utiliser pour planifier leurs propres ensembles de logements à l'intention des nouveaux immigrants et des réfugiés. L'étude de la ville de Toronto sur les implications du modèle de la CANACT en matière de zonage pourrait également être utile pour les autres municipalités en les aidant à relever les catégories d'utilisation qui doivent être autorisées pour répondre aux besoins des réfugiés africains et des nouveaux arrivants en matière de logement.

LOGEMENT ET IMMIGRATION

Étude de cas rédigée par Word-Works Communications Services pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 1999. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation; ACT - étude de cas)

Numéro de commande : 61993

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

LOGEMENT ET IMPÔT

EVALUATION OF HOUSING TAXATION MEASURES

Ce rapport évalue les mesures liées à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur les produits et services (TPS), applicables à l'habitation, en fonction des principes de la fiscalité suivants : l'efficacité, l'efficience, l'équité, l'abordabilité et l'intégrité.

En plus d'examiner les principes fiscaux, le rapport expose les récentes tendances constatées en matière de politique fiscale, les motifs justifiant le traitement actuel du revenu tiré d'un bien (qui comprend le revenu locatif) par rapport au revenu gagné par une entreprise, le fondement théorique motivant la prestation d'avantages fiscaux et l'immobilier en tant qu'abri fiscal, et présente un profil des participants du secteur de l'habitation.

La discussion des mesures applicables à l'habitation expose les répercussions, les motifs et l'historique de chacune des mesures. Le ministère des Finances fait la distinction entre les activités qui sont « actives » et celles qui sont de nature « passive ». La question centrale à débattre dans le rapport est le traitement différent accordé au revenu tiré d'un bien locatif (revenu hors exploitation) et à celui tiré d'une entreprise (revenu provenant d'une entreprise exploitée activement). Toutes choses étant égales par ailleurs, le revenu hors exploitation supporte un fardeau fiscal plus lourd que le revenu provenant d'une entreprise exploitée activement, qui profite d'avantages fiscaux non offerts au revenu hors exploitation. Le secteur de l'habitation a plaidé en faveur d'avantages fiscaux accordés au revenu de location et aux propriétés locatives semblables à ceux consentis au revenu d'entreprise et aux propriétés commerciales.

Compte tenu de l'évaluation des principes, toutes les mesures fiscales en vigueur respectent largement les principes de l'efficacité et de l'équité. Certaines lacunes ont été relevées en ce qui concerne le principe de l'efficience. Plusieurs mesures ne respectent qu'en partie le principe de l'abordabilité, principalement parce qu'elles ont pour effet de réduire les fonds disponibles aux fins de réinvestissement par le propriétaire du bien locatif.

Préparé par F.B. Gorman & Associates Limited. Agent de projet de la SCHL : Eric Tsang. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 143 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 106 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation.

LOGEMENT ET IMPÔT

IMPOSITION DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS AU CANADA

Au cours des dernières décennies, le système fiscal canadien est devenu de plus en plus complexe. Des taxes sont perçues par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les administrations municipales ou locales. Le gouvernement fédéral perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, d'autres impôts des entreprises comme les retenues sur la paye, l'impôt sur les gains en capital, une taxe sur la valeur ajoutée (la taxe sur les produits et services) et la taxe d'accise. Les gouvernements provinciaux perçoivent également l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, mais, généralement, tout en suivant les règles définies par le gouvernement fédéral. Les gouvernements provinciaux perçoivent également des taxes sur les ventes ou participent à la taxe fédérale sur la valeur ajoutée en plus de percevoir des taxes comme les droits de cession immobilière. Les administrations locales perçoivent généralement l'impôt foncier et certaines charges.

Beaucoup de ces taxes influencent la production, la propriété et l'utilisation des habitations, ainsi que les décisions relatives à ces fonctions. Ce rapport expose et explique les dispositions fiscales applicables aux fournisseurs de logement, aux propriétaires et aux locataires. Dans la section 2, on décrit la fiscalité des producteurs (p. ex., constructeurs d'habitations et constructeurs de collectifs d'habitation). Dans la section 3, on décrit la fiscalité touchant les propriétaires de logements locatifs (les sociétés exploitant une entreprise principale ou non, les sociétés de placement immobilier et les particuliers). À la section 4, on présente la fiscalité touchant les occupants, qu'ils soient propriétaires ou locataires. À la section 5, on résume les critères, la méthodologie et les questions éventuelles qui pourraient être traités dans le cadre de travaux ultérieurs, en portant une attention particulière à la fiscalité des fournisseurs de logements locatifs. En présentant les dispositions fiscales selon la fonction économique des intervenants, plutôt que selon le type d'impôt, on met l'accent sur la comparaison entre les diverses formes que ces activités économiques prennent et l'on fournit un cadre mieux adapté à l'analyse des répercussions des dispositions fiscales sur les activités économiques se rapportant à l'habitation..

Préparé par Kenneth J. Klassen et Stanley N. Laiken pour le compte de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Eric Tsang. Ottawa : SCHL, 2001. 66 pages.

Note: Also available in English under the title: Taxation of Residential Property in Canada

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation.

LOGEMENT LOCATIF

ANALYSIS OF PENSION AND RRSP INVESTMENTS IN CANADIAN RENTAL HOUSING

Cette étude veut établir s'il y a actuellement sous-investissement dans le logement locatif par les régimes de pension agréés (RPA) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), et si c'est le cas, s'il existe des obstacles particuliers à de tels investissements et des options stratégiques susceptibles d'en accroître le volume. L'étude a adopté une démarche intégrée en cinq volets :

- un survol du contexte législatif et réglementaire;
- une synthèse de la documentation théorique et empirique sur la théorie moderne en matière d'investissement;
- un sondage auprès des gestionnaires de caisse de retraite et de portefeuilles financiers;
- une évaluation comparée des contextes canadien et américain;
- une analyse quantitative des investissements dans le logement locatif par RPA/REER.

L'étude traite principalement des activités de placement de l'épargne. On y constate que les portefeuilles des RPA et des REER ne comportent qu'une portion minuscule d'investissements dans le logement locatif. Il semble donc y avoir une possibilité importante d'accroître l'investissement des RPA et des REER dans le logement locatif, pourvu que les obstacles actuels soient levés. Toute croissance marquée du volume de ce type d'épargne dans le logement locatif pourrait augmenter considérablement les capitaux d'investissement dans le secteur et éventuellement réduire les coûts

et les loyers. L'étude relève un certain nombre d'obstacles à l'investissement et formule des suggestions pour améliorer le contexte à cet égard.

Préparé par Alex S. MacNiven. Agent de projet de la SCHL : Ian Melzer. Ottawa : Société Canadienne d'hypothèques et de logement, 2001 (Programmes de subventions de recherche) 183 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 79 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ETHICAL AND SOCIAL FUND INVESTMENTS IN LOWER-TO-MODERATE INCOME AFFORDABLE RENTAL HOUSING IN CANADA: AN ASSESSMENT

L'étude porte sur la faisabilité d'encourager l'investissement en actions dans des logements locatifs abordables (LLA) pour ménages à revenu faible ou modeste au Canada, dans le cadre d'un modèle de partenariat public-privé (PPP) par le moyen de fonds de placement et de caisses de retraite éthiques ou responsables sur le plan social. L'auteur examine le modèle américain de PPP pour les LLA, en mettant l'accent sur les éléments relatifs aux placements en actions. Après un examen détaillé de la structure des secteurs du placement éthique tant au États-Unis qu'au Canada, il étudie la structure de plusieurs fonds de placement américains puis présente les résultats d'un survol des fonds canadiens. Vient ensuite une évaluation du contexte canadien du point de vue des mesures législatives et réglementaires et des placements. L'auteur examine ensuite plusieurs options pour structurer les placements en actions des fonds responsables au Canada. La principale conclusion de l'étude est que de tels placements sont possibles au Canada, mais qu'il y a beaucoup de chemin à faire pour mettre au point le cadre de placement et les mesures incitatives nécessaires.

Préparé par Alex S. MacNevin. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent to projet de la SCHL : Lisa Daher. Ottawa : SCHL, 2002. (Programme de subventions de recherche) 134 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

INTERVENTIONS FOR ROOMING HOUSES, SROS AND TENANTS: FINAL REPORT

À part le logement social, les maisons de chambres et les bâtiments appelés, dans certaines régions, single room occupancy (SRO), sont la forme la moins coûteuse de logement permanent et sont essentiels pour les personnes seules à revenu très faible. L'étude de la SCHL intitulée Facteurs de réglementation touchant le maintien et l'accroissement du parc de maisons de chambres (2000) présente plusieurs stratégies pour stabiliser le parc de maisons de chambres, constamment menacé par diverses forces.

La présente étude examine d'autres démarches pour conserver le parc de maisons de chambres et de SRO et en stabiliser l'occupation. Plusieurs initiatives sont examinées dans le cadre de sept études de cas portant sur :
-- La réduction des conflits; -- La sensibilisation du public; -- Le développement communautaire; -- La construction de bâtiments; et -- Le logement supervisé.

Préparé par The Starr Group. Agent de projet de la SCHL : Anna Lenk. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, décembre 2001. 93 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 102 de la série socioéconomique du Point en recherche qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

INVESTISSEMENT DANS LE LOGEMENT LOCATIF RÉSIDENTIEL AU CANADA : LEÇONS DES ÉTUDES ET AVENUES DE RECHERCHE

L'objectif de ce projet était de déceler les motifs qui amènent les investisseurs à introduire les propriétés locatives dans leur portefeuille. Le travail comprenait une revue des écrits qui abordent la question du choix de l'investissement dans les propriétés pour fins de location résidentielle et sa place dans le portefeuille de l'investisseur. Le consultant devait donc présenter les différentes théories et approches utilisées pour déterminer les critères utilisés par les investisseurs.

Cette revue permettait de faire ressortir en premier lieu le manque de données fiables sur le rendement de l'immobilier. Sans ces données, les propriétés empiriques de ce type de placement, et en particulier son effet de diversification ne peuvent être établies avec précision. On remarque aussi l'absence d'étude canadienne sur le sujet. Nonobstant ces conclusions, certaines études sous-tendent à démontrer que la fiscalité reliée à l'investissement dans le logement locatif a eu un impact significatif pour introduire ce dernier dans les portefeuilles des investisseurs. Il y a aussi la forte corrélation du rendement de l'immobilier avec l'inflation qui aurait pu inciter les investisseurs à l'introduire dans leur portefeuille pour prémunir leur rendement contre l'inflation.

Préparé par Mario Fortin. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Benoît Sanscartier. Ottawa : SCHL, 2000, c1996.

NOTE: Also available in English under the title: Investment in Residential Rental Housing in Canada: Lessons Learned from Studies and Research

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENTS PRIVÉS AU QUÉBEC : LA COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS, LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET LES RÉSIDANTS

La présente étude a été réalisée par l'INRS-Urbanisation, Culture et Société pour la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Régie du logement et la Régie du bâtiment du Québec. Les informations de base, concernant les caractéristiques du parc de logements au Québec, de leurs occupants et de la propriété du parc locatif privé, ont été obtenues grâce à une enquête téléphonique réalisée par Jolicoeur et associés auprès des locataires, des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs des différents segments du parc locatif québécois. Cette enquête a été menée de 5 octobre 2000 au 12 février 2001.

La première étape de l'enquête s'est faite auprès des locataires et des propriétaires occupants, suivant un plan d'échantillonnage stratifié selon la région et le mode d'occupation. En ce qui a trait aux régions, l'échantillon a été structuré de façon à obtenir des données significatives pour trois ensembles, les régions métropolitaines de Montréal et de Québec et le territoire à l'extérieur des grands centres. Dans cette étape de l'enquête, 10 330 ménages ont été interrogés, soit 6 051 ménages propriétaires occupants et 4 279 ménages locataires. La seconde étape de l'enquête a consisté à rejoindre un échantillon représentatif de propriétaires bailleurs. Pour ce faire, ce sont les coordonnées de propriétaires ou de gérants d'immeubles fournies par les locataires des logements privés qui ont été utilisées. Dans cette seconde étape de l'enquête, l'échantillon a été stratifié en fonction de la région et de la taille de l'immeuble et 1 147 entrevues ont été menées.

L'analyse présentée examine tour à tour les éléments suivants :
- la composition du parc de logements;
- les propriétaires bailleurs;
- les ménages locataires;
- les ménages propriétaires occupants;
- les travaux de rénovation effectués par les propriétaires occupants.

Préparé par Francine Dansereau et Marc Choko avec la collaboration de Gérard Divay. Québec: Société d'habitation du Québec, 2002.

DISPONIBLE : Centre de documentation de la Société d'habitation du Québec
Tél.: (418) 646-7915, (514) 873-9611, 1-800-463-4315
On peut également télécharger ou commander ce document à l'adresse Internet suivante : http://www.shq.gouv.qc.ca

REGULATORY FACTORS IN THE RETENTION AND EXPANSION OF ROOMING HOUSE STOCK: FINAL REPORT

Cette étude à été réalisée afin de dresser un tableau global de la réglementation des maisons de chambres dans l'ensemble du pays et expliquer en outre l'influence de ces règlements sur le nombre et le type de maisons de chambres au fil des ans.

D'après l'examen de documents récents, ainsi que des profils des pratiques réglementaires touchant les maisons de chambres dans 11 principaux centres dans l'ensemble du Canada, on a pu déterminer:

- que la plupart des municipalités suivent des méthodes réglementaires semblables établies sur une combinaison de règlements de zonage, de normes d'entretien et d'occupation, de normes du bâtiment, de normes de sécurité-incendie, de normes de santé publique et de règlements municipaux pour l'octroi de permis.
- les exploitants et autres intervenants dans le secteur des maisons de chambres se préoccupent du manque de coordination dans l'application et l'exécution de ces règlements que l'on remarque dans de nombreuses municipalités.
- il y a une demande croissante de logements de type maisons de chambres en raison de facteurs, tels que la croissance des ménages d'une seule personne, une recrudescence de l'itinérance et des besoins croissants de logements d'étudiants.
- des facteurs comme la diminution des taux d'inoccupation, la hausse des loyers, de longues listes d'attente pour obtenir du logement social et le manque de nouveaux ensembles de logements sociaux, exercent une pression grandissante sur le secteur des maisons de chambres.

On relève ensuite dans ce rapport un certain nombre d'enseignements pour une exécution efficace et les pratiques novatrices de réglementation qu'ont adoptées des municipalités comme la Ville d'Edmonton et la Ville de Winnipeg, afin de réduire à la fois les obstacles à la réglementation et les coûts.

Préparé par The Starr Group Inc. en association avec Richard Drdla Associates. Agent de projet de la SCHL : Anna Lenk. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 48 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT LOCATIF

RENTERS AND THEIR HOUSING CONDITIONS: FROM THE 1980S INTO THE 1990S - A RETROSPECTIVE

La situation des locataires a évolué au Canada entre le début des années 1980 et le milieu de la décennie 1990. Les caractéristiques démographiques des locataires canadiens ont changé, pendant que l'économie connaissait une reprise, un repli et une importante restructuration, de même qu'un changement d'orientation quant aux dépenses des gouvernements en matière de programmes sociaux, ce qui a placé de nombreux ménages locataires devant des choix difficiles. Ce rapport réunit des données comparables sur l'évolution des conditions des ménages locataires entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990. Il se fonde principalement sur les échantillons de microdonnées de l'Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager (ERMEM) de Statistique Canada.

Préparé par John R. Miron. Agent de recherche de la SCHL : John Engeland. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 38 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF ET COOPÉRATIVES

CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION RESEARCH PROJECT ON BOARD RENEWAL

Ces dernières années, les conseils d'administration des ensembles de logements sans but lucratif ont été soumis à des pressions de plus en plus fortes, et au sein du secteur du logement sans but lucratif, de nombreux conseils se rendent compte de la nécessité du renouvellement. Dans ce projet, on examine les problèmes et comment les conseils d'administration peuvent les résoudre. L'étude a été réalisée en plusieurs étapes, notamment : un dépouillement de la documentation; des entrevues avec des conseils dans d'autres secteurs qui ont subi un renouvellement, des entrevues avec des conseils d'administration d'ensembles de logements SBL; et trois études de cas portant sur les expériences des conseils d'ensembles sans but lucratif.

Les expériences, les méthodes et les outils sont expliqués de façon détaillée dans le rapport et la section 6 présente le résumé des observations, des principales conclusions, des symptômes de lassitude ou de dysfonctionnement du conseil, des actions préventives et une bibliographie des exemples de sources d'information.

Préparé par Urban Aspects Consulting Group Ltd. Préparé pour l'Association canadienne d'habitation et de renovation urbaine pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. 55 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SITUATIONS DE CRISE DANS LES COOPÉRATIVES : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR

Les coopératives d'habitation logent 90 000 ménages au Canada. Ces logements sont la propriété de 2 100 coopératives. Au Québec, on retrouve approximativement 1 100 coopératives et celles-ci regroupent 23 000 membres. Les coopératives d'habitation au Québec sont plus petites que dans le reste du Canada à l'exception de celles des provinces atlantiques. Elles comptent beaucoup de projets "achat-rénovation" et s'appuient dans la très grande majorité des cas sur une gestion entièrement bénévole.

Si le projet coopératif constitue dans une large mesure une réussite, il connaît aussi ses échecs. Certaines coopératives d'habitation vivent des situations de crise. Bien que, la très grande majorité de ces coopératives s'en sortent et retrouvent un équilibre financier et associatif, certaines autres connaissent des crises qui perdurent et compromettent leur existence. Ces crises sont habituellement tributaires de plusieurs facteurs dont les problèmes liés à l'engagement des projets, aux finances, aux bâtiments et à la vie associative et communautaire. Cette recherche vise donc à comprendre l'origine de ces crises, les conditions d'émergence et les solutions pouvant être mises en place pour les résoudre et si possible les prévenir.

Présenté par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation. Agent de projet de la SCHL : Marie Murphy. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche)

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

UNDERSTANDING THE ROLE OF MIXED INCOME HOUSING: AN EXAMINATION OF THE HOUSING SITUATION OF MARKET TENANTS LIVING IN SOCIAL HOUSING COMPARED TO MARKET TENANTS LIVING IN PRIVATE RENTAL HOUSING

Cette étude vise à examiner les ressemblances et les différences entre les locataires du marché habitant un immeuble de logements sociaux et les locataires du marché vivant dans un immeuble locatif privé dans l'agglomération de Vancouver, afin de mieux comprendre quels sont les avantages d'avoir des logements du marché dans les immeubles de logements sociaux. L'étude vise également à mieux comprendre les défis auxquels les familles et les particuliers font face pour trouver un logement abordable répondant à leurs besoins.

Les résultats de l'étude suggèrent que la diversité des revenus contribue à assurer un certain degré de stabilité résidentielle pour les ménages à revenu faible et moyen qui répondent aux besoins particuliers des familles monoparentales en matière de logement. Compte tenu du resserrement du marché du logement locatif dans de nombreuses collectivités, l'absence de construction de logements locatifs neufs et la résidualisation croissante des ménages locataires, il est clair que ce type de logements joue un rôle important dans le cadre des programmes canadiens de logement. Il est également clair que beaucoup de ménages locataires à revenu faible ou modéré disposeraient d'options de logement abordable plus limitées si ce type d'habitations n'existait pas.

Préparé par Jason et Lorraine Copas, Community Focus, Vancouver (C.-B.). Agent de projet de la SCHL : William Lortie. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche)

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CEMENT SKIN EPS CORE BUILDING SYSTEM: PROOF OF CONCEPT TESTING - PRELIMINARY STRUCTURAL EVALUATION

Cette recherche porte sur un mur sandwich à revêtement de ciment dont le panneau central est fait de polystyrène expansé. Assemblage simple à réaliser, il était destiné à l'origine aux applications abordables effectuées par le propriétaire. Cette méthode permet la fabrication rapide d'enveloppes de bâtiment de qualité à prix modique avec une main-d'oeuvre peu spécialisée et des matériaux communs et facilement utilisables. Les auteurs, Brad Robinson et Emmanuel Blain-Cosgrove, ont conçu un système inspiré des défis du bâtiment durable, à savoir la viabilité financière, les matériaux écologiques et la santé des occupants. Le mur se compose d'un panneau central (en polystyrène expansé) enveloppé d'un filet de polymère et recouvert de stucco de chaque côté. L'enveloppe de bâtiment résultante favorise l'utilisation optimale des ressources et de l'énergie.

Le projet prévoyait un « essai de validation » du mur afin d'en vérifier la capacité structurale et de déterminer s'il convient aux constructions résidentielles et secondaires et s'il est sans danger. C'est le professeur Yixin Shao du département de génie civil de l'Université McGill qui a effectué la recherche. Des échantillons et des murs complets ont été soumis à des tests de compression, de cisaillement et de flexion. Il y a également eu une vérification de la résistance au gel et au dégel (durabilité) ainsi qu'au chalumeau. Les résultats permettent de conclure que le mur sandwich de polystyrène expansé est assez solide pour servir de mur porteur extérieur aux habitations de plain-pied, même en réduisant les matériaux. D'autres recherches pourraient examiner comment améliorer les caractéristiques ignifuges du mur et diminuer l'effet de la saturation en eau, comme le propose R.E. Platts dans son analyse indépendante de la recherche, qui est jointe au document.

Document présenté par Emmanuel Blain-Cosgrove. Agent de projet de la SCHL : Silvio Plescia. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Rapport de recherche du Programme de subventions de recherche) 52 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

COMPOSITE MASONRY WALL TIES: FINAL REPORT

Ce projet visait à concevoir un prototype d'attaches de maçonnerie au moyen de matériaux composites, qui répondrait aux exigences structurales, résisterait à la corrosion et serait fabriqué à un coût réduit. Ce projet est né du fait que les attaches de maçonnerie galvanisées actuelles ne respectent pas les nouvelles normes. La solution de rechange, des attaches d'acier inoxydable, coûte de 80 à 100 % plus cher.

Différents prototypes ont été conçus et testés, pour en arriver à la conclusion qu'une attache ajustable pourrait être fabriquée en fibre de verre renforcée d'un composite polymérique. En particulier, l'attache la plus prometteuse serait utilisée entre le placage de maçonnerie et un mur de fond en blocs de béton avec vide d'air de 50 mm et isolant rigide de 50 mm. L'entrepreneur a fabriqué des prototypes qui sont conformes aux normes actuelles et qui semble pouvoir être fabriqués de manière concurrentielle.

Préparé par Vera Straka, département de sciences architecturales, Université Ryerson. Agent de projet de la SCHL : Luis de Miguel. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 51 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-109 de la série technique du Point en recherche qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

DURÉE DE VIE UTILE DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES ÉDIFICES RÉSIDENTIELS DE MOYENNE ET GRANDE HAUTEUR

L'investissement de fonds pour remplacer des matériaux et équipements techniques est essentiel pour entretenir le parc de logements du Canada. La SCHL a retenu les services du Groupe IBI pour mener une enquête auprès de professionnels du bâtiment expérimentés dans l'ensemble du pays afin d'obtenir des estimations non théoriques, fondées sur l'expérience pratique, de la durée de vie utile de plus de 230 composantes d'immeubles d'appartements de plus de cinq étages. L'information a été recueillie au moyen d'un processus de sondage et d'analyse en trois étapes qui a produit des estimations des durées moyennes maximales et minimales pour chaque composante d'immeuble. La fourchette ainsi obtenue a ensuite été divisée en trois sous-fourchettes à peu près égales : durées inférieures à la moyenne, durées moyennes et durées supérieures à la moyenne. En utilisant un édifice témoin, les chercheurs ont élaboré des coûts en se fondant sur des hypothèses précises concernant la durée du bâtiment, le taux d'inflation des coûts de construction et le taux d'actualisation. Cette information a permis d'établir une gamme des montants de la contribution annuelle nécessaire pour maintenir le fonds de réserve. Dans ce rapport, on résume l'étude, en montre les résultats et décrit un processus permettant d'utiliser l'information immédiatement.

Un modèle générique de prévision des flux de trésorerie du fonds de réserve a été préparé lors de ce projet. Vous pouvez obtenir ce chiffrier Excel à l'adresse suivante :

ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/vieutile

Préparé par IBI Group. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2000. (Série sur les technologies du bâtiment) 68 pages

Numéro de commande : 62281

Note: Issued also in English under the title: Service Life of Multi-unit residential Building Elements and Equipment

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

SITE WEB SALLE D'EXPOSITION VIRTUELLE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES - PHASE II

La Salle d'exposition virtuelle est un site Web qui diffuse de l'information à l'intention des concepteurs, des constructeurs, des rénovateurs et des consommateurs sur les matériaux de construction non dommageables pour l'environnement et (ou) qui réduisent la pollution de l'air intérieur. Le site a été conçu par un consortium de ministères du gouvernement fédéral et de municipalités, qui continue d'en être le propriétaire. La phase II du projet avait pour objectif d'accroître le nombre de produits énumérés, par rapport au nombre original de 200, et d'améliorer la promotion du site. On trouve maintenant dans le site 750 produits issus de presque tous les domaines de la construction. Le site, qui fait l'objet d'une promotion par différents partenaires, a une nouvelle adresse URL et sera « relancé » plus tard en 2001. Le site est maintenant actif et peut être visité à l'adresse http://www.designinggreen.com/.

DISPONIBLE : http://www.designinggreen.com/ .

ACHIEVING HEALTHY INDOOR ENVIRONMENTS: A REVIEW OF CANADIAN OPTIONS

Des preuves convaincantes établissent que la piètre qualité de l'air intérieur compromet l'état de santé des gens. En effet, elle explique l'augmentation des cas d'asthme, d'allergies et de sensibilité à de multiples substances chimiques. L'agence de protection de l'environnement des États-Unis indique même qu'elle fait courir les plus importants risques environnementaux pour la santé humaine.

Grâce à des fonds provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de cinq autres organismes parrains, en l'occurrence Venmar Ventilation Inc., NIKE Inc., Santé Canada, Interface Flooring Systems (Canada) Inc. et Lever Pond's, Pollution Probe a produit un rapport regroupant, pour la première fois, des aspects de l'environnement inérieur qui ont déjà été abordés séparément. Ce rapport porte sur des stratégies motivant les initiatives spontanées, les pratiques exemplaires dans le domaine, le volet juridique de la qualité de l'air intérieur ainsi que les débouchés des produits et services en matière d'environnement intérieur.

Le rapport comprend quatre parties. La première énonce brièvement les raisons expliquant la lenteur des progrès réalisés pour remédier à la situation des milieux intérieurs, cerne les éléments clés d'initiatives spontanées efficaces et décrit une nouvelle stratégie d' "initiatives spontanées maximales". La deuxième partie du rapport analyse en profondeur vingt études de cas portant sur des inititatives spontanées. La troisième partie résume les aspects juridiques de la qualité de l'air intérieur. La quatrième partie donne un aperçu des secteurs canadiens s'occupant du milieu intérieur, y compris la caractérisation des motivations du marché et le principaux obstacles gênant le développement de l'industrie. Cette section formule des recommandations pour soutenir les fournisseurs locaux de produits et services en matière de milieu intérieur.

Chaque partie du rapport propose des options pour créer des milieux intérieurs sains au Canada. Au coeur des recommandations et des idées exprimées dans le rapport, se trouve la nécessité d'adopter une stratégie complète dans le but de régler la question du milieu intérieur au Canada.

Préparé par Ian Morton, Pollution Probe et Jay Kassirer, Cullbridge Marketing and Communications. Toronto: Pollution Probe, n.d. 230 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-105 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Pollution Probe Foundation (416) 926-1907

DEFINING THE CONVECTIVE DRIVING FORCE FOR SOIL GAS INTRUSION INTO HOUSES: FINAL REPORT

Ce projet avait pour objectif d'évaluer les pressions exercées par les gaz souterrains autour des enveloppes de bâtiment, en tenant compte des facteurs liés à la variabilité géologique, à la nature du couvre-sol et à d'autres aspects environnementaux. Les données collectées serviront à prédire les mouvements de gaz souterrains vers les maisons et leurs effets sur la qualité de l'air intérieur.

Le projet s'est déroulé en deux étapes. Au cours de la première, on a mesuré la pression des gaz souterrains autour et au travers de l'enveloppe du sous-sol dans cinq emplacements différents pendant une période minimale de six semaines. Sur deux des cinq emplacements, on a pu constaté des pressions élevées se développant dans certaines conditions climatiques. À la suite de ces travaux, on a élaboré un nouveau modèle mathématique visant à enrichir les modèles existant actuellement dans la documentation. Le nouveau modèle visait à définir la vitesse des mouvements

de gaz souterrains dans des situations où les variations stratigraphique peuvent causer un déplacement convectif. Le modèle informatique élaboré dans le cadre de ce projet a permis de simuler la pénétration de gaz souterrains.

Préparé par adomait Environmental Solutions. Agent de projet de la SCHL : Don Fugler. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 137 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

HEALTHY INDOORS: ACHIEVING HEALTHY INDOOR ENVIRONMENTS IN CANADA

Au Canada, bon nombre d'environnements intérieurs étaient aussi pollués en 2001 qu'ils étaient 30 ans plus tôt, et ce, malgré les nombreuses conférences et études qui ont porté sur la question depuis les années 1970. Plusieurs autorités américaines, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et d'autres intervenants rappellent constamment que la pollution de l'air intérieur représente l'une des plus graves menaces pour la santé.

Au Canada, le problème a largement été créé par l'absence de structures claires ou de stratégies nationales concernant les environnements intérieurs. Comparativenemt aux questions d'environnement, la politique gouvernementale visant les milieux intérieurs est limitée et fragmentée.

Pour s'attaquer à ce problème, l'organisme Pollution Probe a lancé une initiative appelée "Environnements intérieurs sains" de concert avec un grand nombre d'intervenants des secteurs public et privé et d'organismes non gouvernementaux. "Environnements intérieurs sains" est formé de 12 parrains et de 30 partenaires qui s'intéressent à l'élaboration d'une stratégie complète mettant à contribution un large éventail d'intervenants qui ont pour but de créer des bâtiments sains et de préserver ceux qui le sont déjà durant la période 2002-2020.

Le rapport final marque l'aboutissement de ce processus pluriannuel qui tendait à élaborer et à mettre en oeuvre une stratégie d'assainissement des milieurs intérieurs au Canada. En termes précis, le rapport fait état de 15 mesures qui constitutent le fondement d'une orientation stratégique en vue d'assainir le milieu intérieur des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Le rapport explique chaque mesure, fournit un plan de mise en oeuvre, nomme les participants, propose un calendrier, indique qui est responsable de la surveillance et comment la performance sera rapportée. L'essentiel des mesures proposées et des idées contenues dans le rapport se rapporte à la création d'un secrétariat sur le milieu intérieur dans le but de sensibiliser les gens à ce problème, de coordonner les activités correspondantes et d'accroître le nombre d'organismes et de particuliers voués à la cause de l'assainissement des milieux intérieurs au Canada.

Préparé par Ian Morton, Pollution Probe et Jay Kassirer of Cullbridge Marketing and Communications. Toronto: Pollution Probe, 2002. 49 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-125 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Probe Foundation (416) 926-1907

POUSSIÈRE DOMESTIQUE : UN OUTIL EFFICACE ET ABORDABLE D'ÉVALUATION DE SALUBRITÉ MICROBIENNE RÉSIDENTIELLE : RAPPORT FINAL

Dans la grande région de Montréal, en 2000 et 2001, le contenu microbien de la poussière de 68 maisons "saines" sans dégâts d'eau et sans symptômes de santé chez les occupants a été comparé à celui de 145 maions "malsaines" avec dégâts d'eau importants. Les décomptes moyens de moisissures sont 7 fois plus élevés dans les maisons malsaines. La distribution des moisissures dans les maisons saines, avec une prédominance de genres comme Cladosporium et Alternaria diffère de celle des maisons malsaines, avec des genres comme Pénicillium et Aspergillus. Ces résultats démontrent que le contenu en moisissures de la poussière d'une maison est un indicateur de son degré de salubrité microbienne.

Préparé par Marie-France Pinard, Laboratoire MICROVITAL. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Ken Ruest. Ottawa : SCHL, 2002. (Programme de subventions de recherche) ca. 29 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

STUDY OF DISPLACEMENT VENTILATION SYSTEMS FOR RESIDENTIAL HOUSES WITH RADIANT FLOOR HEATING SYSTEMS

On estime qu'environ 1 % des Canadiens sont hypersensibles à l'environnement, ce qui cause à ces personnes une invalidité allant de partielle à totale. Certaines d'entre elles ont besoin d'un environnement intérieur aussi exempt que possible de contaminants aériens. La conception et la construction de ce type de logements souffrent d'un manque de directives pratiques pour la sélection de matériaux de construction et accessoires convenables et pour la conception et l'installation de systèmes de ventilation efficaces. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a récemment conçu et construit une maison modèle pour les personnes hypersensibles à l'environnement. Celle-ci comporte une variété de caractéristiques visant à offrir à ces personnes un environnement intérieur acceptable à un coût réduit. Parmi ces caractéristiques, mentionnons l'utilisation de matériaux de construction à faible émission et de finis intérieurs facilement lavables offerts sur le marché, ainsi qu'un système de ventilation par déplacement d'air spécialement conçu pour cette clientèle.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement et l'Institut de recherche en construction ont lancé un projet conjoint visant à évaluer le rendement du système de ventilation à déplacement installé dans cette maison modèle. Ce rapport présente les résultats de cette évaluation.

Ces résultats permettront l'élaboration de directives concernant la conception et la construction de logements de taille convenable et à coût abordable pour les personnes hypersensibles à l'environnement. Certaines des mesures appliquées dans la maison modèle peuvent également être adoptées dans des maisons neuves ou existantes afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur.

Préparé par J.S. Zhang, R.J. Magee et C.Y. Shaw, Conseil national de recherches du Canada. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 26 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES : REGROUPEMENT DES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DU QUÉBEC, MONTRÉAL, QUÉBEC = IMPROVING QUALITY OF LIFE IN BOARDING HOUSES FOR THE ELDERLY: REGROUPEMENT DES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DU QUÉBEC, MONTRÉAL, QUÉBEC

Au Québec, tout comme ailleurs au Canada, le nombre croissant d'aînés, conjugué à la grave pénurie d'habitations, a conduit à la prolifération de petites résidences privées qui offrent logement et repas aux personnes âgées. Souvent, ces résidences n'ont pas reçu d'accréditation et ne sont donc pas assujetties à des contrôles réglementaires de la qualité de l'hébergement et des services offerts.

En décembre 1993, compte tenu de la situation, la municipalité de Châteauguay a modifié son règlement pour faire en sorte que les foyers offrant chambre et pension à plus de deux personnes se conforment à des normes minimales de salubrité et de sécurité. Inspiré par l'initiative de Châteauguay, le Regroupement des résidences pour retraités du Québec (RRRQ), un organisme provincial regroupant des résidences pour personnes âgées, a entrepris un projet ACT visant l'élaboration d'un ensemble de moyens de réglementation dont disposeront les municipalités du Québec qui souhaitent améliorer la qualité de vie dans les petites résidences privées pour personnes âgées.

L'équipe du projet a examiné les initiatives de réglementation en place à Châteauguay, à Laval et à Longueuil. Elle a pu ainsi déterminer trois méthodes utiles, particulièrement lorsqu'elles sont utilisées conjointement, pour l'amélioration des conditions de vie dans les petites résidences :

- un règlement type qui s'applique aux résidences de moins de dix chambres;
- un registre municipal des résidences conformes au règlement;
- l'établissement d'une concertation entre les principaux intervenants comme la municipalité et le CLSC.

Étude de cas rédigée par : Julie Tasker-Brown. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 1999. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de simplification du processus d'approbation ; ACT - étude de cas)

Numéro de commande : 61998

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

ENSEMBLE MAIS AUTONOMES : UN CONCEPT DE LOGEMENT QUI FAVORISE L'INTÉGRATION DES AÎNÉS ET DES ADULTES HANDICAPÉS DANS LA COLLECTIVITÉ = TOGETHER INDEPENDENTLY: A HOUSING CONCEPT TO AID THE COMMUNITY INTEGRATION OF SENIORS AND DISABLED ADULTS

À Shediac, au Nouveau-Brunswick, Alphonse LeGresley a conçu et construit une maison unique qui répond à un besoin de logement réel au Canada. Malheureusement, cet ingénieur civil de la région de Moncton n'a pas réussi à persuader quelqu'un d'y vivre.

Le concept de M. LeGresley, qui s'appelle « Ensemble, mais autonomes », est une habitation de style duplex dans laquelle les occupants de chaque moitié vivraient comme s'ils occupaient des logements autonomes tout en partageant certaines installations. Ils utiliseraient la même cuisine, dans laquelle se trouvent deux réfrigérateurs, ainsi que le même système électrique muni d'un compteur, les mêmes systèmes d'approvisionnement en eau et d'égout et le même système de chauffage. Ils pourraient également utiliser le même aspirateur central. Il a conçu la maison pour répondre aux besoins des aînés et des adultes handicapés capables de vivre de façon autonome s'ils ont, à proximité, une personne qui peut les aider en cas de maladie ou pour des tâches comme l'entretien

et les courses. Essentiellement, cette maison serait occupée par un locataire ou propriétaire principal et par un autre locataire qui accepterait d'être un compagnon et un aide pour le principal occupant. Ils se partageraient les dépenses courantes, ce qui serait économique pour les deux occupants.

Le projet s'est déroulé en trois étapes distinctes. M. LeGresley a expliqué son concept à des groupes représentant les aînés et les personnes handicapées, a obtenu leurs commentaires et a adapté son plan pour répondre aux besoins exprimés. Il a expliqué son plan aux fonctionnaires municipaux et a obtenu la désignation de maison individuelle qu'il recherchait, étant donné que c'était la clé de la viabilité économique du projet. Il a ensuite obtenu le financement et construit la maison.

Il a tenu une journée portes ouvertes qui a valu au modèle d'attirer beaucoup l'attention des médias locaux. Il a fait la publicité de la maison et en a fait la promotion directement auprès des organismes s'intéressant aux besoins des aînés et des personnes handicapées. La maison a suscité un certain intérêt, mais personne n'a voulu l'acheter ou la louer. À la fin de 1998, it a décidé d'éponger sa perte en convertissant la maison en duplex. Au début de 1999, les changements avaient été apportés à la maison et les deux logements étaient prêts à louer.

Le présent rapport décrit le concept de M. LeGresley et suggère des raisons expliquant son échec. Une question reste sans réponse: ce concept aurait-il fonctionné ailleurs, ou dans des circonstances différentes?

Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2001. (Abordabilité et choix toujours (ACT) Projet de rationalisation du processus d'approbation; ACT - étude de cas) 37 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 62228

ÉTUDE DE L'ORIENTATION SPATIALE DANS LES COMPLEXES RÉSIDENTIELS POUR PERSONNES ÂGÉES PRÉSENTANT OU NON DES TROUBLES COGNITIFS

La démence, dont la prévalence est estimée à 8% chez les Canadiens de 65 ans et plus, s'accompagne d'une réduction de l'orientation spatiale et, par conséquent, de l'utilisation de l'environnement. Les aînés atteints de démence sont susceptibles de partager les mêmes espaces résidentiels que les personnes épargnées, qui forment la majorité. Cette situation s'avère problématique en terme d'aménagement architectural. Le but de cette étude descriptive et exploratoire est de générer des critères de design d'orientation spatiale applicables aux résidences pour pesonnes âgées mixtes, c'est-à-dire composées de personnes avec ou sans troubles cognitifs. Les données qualitatives et quantitatives ont été recueillies sur les sites de trois résidences urbaines représentant des degrés variables d'aisance socio-économique. Elles ont été tirées d'entrevues avec des membres du personnel et des résidents présentant des troubles cognitifs, ainsi que d'observations des conduites d'orientation spatiale de quelques résidents sélectionnés. Les résultats dégagés soulignent les effets dévastateurs des problèmes d'orientation spatiales sur la qualité de vie des résidents. Les situations qui causent le plus de difficultés concernent la recherche de son appartement et la confusion des étages, lesquelles interpellent des problèmes de monotonie architecturale et des problèmes de signalisation. Pour être efficaces, il est important que les systèmes de circulation soient clairs et bien articulés. Des interventions concrètes concernant l'architecture, la signalisation et l'environnement humain sont proposées, permettant d'amorcer une réflexion sur l'évolution future des résidences pour personnes âgées.

Préparé par Romedi Passini ... et al. Agent de projet de la SCHL : Luis Rodriguez. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, impression 2002 (Programme de subventions de recherche; rapport de recherche) 66 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

HOUSING OPTIONS FOR OLDER CANADIANS: USER SATISFACTION STUDY

L'objectif de cette étude était d'effectuer des études de cas sur la satisfaction des utilisateurs de certaines des nouvelles options de logement actuellement offertes aux Canadiens âgés et de produire un rapport objectif et détaillé fondé sur les résultats de cette recherche.

Pour ce faire, on a procédé à 24 études de cas sur les options de logement offertes aux personnes âgées d'un bout à l'autre du pays. Au cours de visites sur place des logements sélectionnés, on a réuni des groupes de réflexion formés d'intervenants clés ayant participé à la création et à l'exploitation des ensembles (planificateurs, gestionnaires, propriétaires, fournisseurs de services, etc.), on a procédé à des visites de logements commentées par les résidents et le personnel de l'étude a dressé une liste de vérification architecturale. De plus, on a recueillis des photos, des plans, des brochures et des manuels de politique sur chacun des 24 lieux et un sondage sur la satisfaction des résidents a été distribué.

Le rapport comporte trois parties :

Dans la partie 1, on présente les résultats des 24 études de cas réalisées, en soulignant les caractéristiques de conception et le processus d'aménagement des ensembles, de même que le niveau de satisfaction des résidents à l'égard de leur logement. Les résultats sont regroupés en six catégories de logements.

Dans la partie 2, on présente les résultats détaillés du sondage sur la satisfaction des résidents. Ces résultats sont traités dans les neuf sections suivantes : caractéristiques des répondants, passé de la personne en matière de logement, logement actuel, satisfaction à l'égard des caractéristiques du logement, satisfaction à l'égard du mode d'occupation, satisfaction à l'égard de l'engagement social et des interactions, satisfaction à l'égard de la gestion et du fonctionnement, satisfaction à l'égard des services de soutien et des commodités offerts et satisfaction générale à l'égard de l'ensemble d'habitation.

Dans la partie 3, on présente les tables de fréquence à partir desquelles les données des parties 1 et 2 ont été calculées, ainsi que les diverses formules, listes de vérification et outils de recherche et d'enquête utilisés pour mener la recherche.

Préparé par Gloria Gutman, Mary Ann Clarke Scott et Nancy Gnaedinger en collaboration avec Danielle Maltais, Luba Serge et David Bruce pour le compte de la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Luis Rodriguez. Ottawa : SCHL, 2001 - 3 volumes.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 83 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE : PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE VIVANT EN MILIEU RÉSIDENTIEL RÉGULIER

L'objectif principal du projet était d'identifier des mesures qui pourrait augmenter le niveau de sécurité en cas d'incendie des personnes avec incapacités qui habitent dans des bâtiments résidentiels réguliers.

Le projet a conclu que les propriétaires des bâtiments résidentiels réguliers doivent devenir conscients de la situation des personnes avec incapacités qui habitent dans leurs bâtiments et qu'ils doivent établir un plan de sécurité incendie (PSI) qui prévoit des stratégies d'évacuation tenant compte des caractéristiques architecturales du bâtiment, des caractéristiques et de la capacité

d'évacuation des occupants et de la capacité d'intervention du service de prévention des incendies local. Le rapport donne aussi des conseils pour aider les propriétaires à établir un plan de sécurité incendie dans leurs bâtiments.

Réalisé par Sophie Lanctôt, Société Logique inc. Agent de projet de la SCH[illegible] : Luis Rodriguez. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. (Programme de [illegible]ventions de recherche) 121 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CONDITIONS DE LOGEMENT DES PERSONNES AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET DES LIMITATIONS D'ACTIVITÉ AU CANADA, EN 1991 : RÉTROSPECTIVE

La présente étude présente, pour la première fois, une perspective globale sur l'ensemble des conditions de logement des Canadiennes et des Canadiens aux prises avec des problèmes de santé et des limitations d'activité. Puisqu'il s'agit d'une rétrospective, l'étude se fonde sur les données de Statistique Canada tirées du recensement de 1991 et mises en rapport avec celles de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA). En traçant un profil détaillé des conditions de logement en 1991, l'étude dresse la fondation d'un projet que se propose de réaliser la SCHL et qui consistera à mettre en rapport les données du recensement du Canada de 2001 et celles des enquêtes subséquentes sur la santé et les limitations d'activité.

Les conclusions de l'étude sont :

- Les personnes handicapées sont sensiblement plus susceptibles que les autres Canadiens et Canadiennes d'avoir des besoins impérieux de logement, particulièrement les locataires, qui sont modérément ou sévèrement handicapés, qui vivent seuls ou qui sont des femmes ou des mères seules.
- Plusieurs ont besoin de modifications domiciliaires en fonction de leur handicap mais ne peuvent en assumer le coût.
- Toutefois, la plupart d'entre elles sont satisfaites de leur domicile actuel. Qui plus est, la plupart de celles qui désirent un changement préféreraient apporter des modifications à leur domicile actuel plutôt que de déménager.

D'après une recherche réalisée par Aron Spector, Ark Research Associates pour John Engeland, Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, c2000. (Série sur les besoins particuliers de logement ; rapport de recherche) xi, 29 pages.

Numéro de commande : PF0398

NOTE 1: Also available in English under the title: Housing Conditions of Persons with Health and Activity Limitations in Canada, 1991: A Retrospective

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 58 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

PERSONNES HANDICAPÉES

EXAMINING THE HOUSING CHOICES OF INDIVIDUALS WITH DISABILITIES

Beaucoup de personnes handicapées déplorent le manque d'options de logement qui leur sont offertes. Toutefois, l'information touchant le cadre de vie et les préférences en matière d'habitation des personnes handicapées est limitée. Afin de mieux saisir la situation, cette enquête exploratoire examine les choix de logement des personnes de Regina ayant une mobilité ou une agilité réduire. L'étude décrit le cadre de vie des personnes handicapées, si ces personnes pourraient profiter d'un logement plus accessible, explique ce que signifie le terme « logement plus accessible » à Regina et dresse le profil des personnes qui pourraient bénéficier d'un logement plus accessible.

Préparé par Janice Solomon, cette étude a été administrée par la ville de Regina, avec le soutien du Advisory Committee on Access et du département de sociologie et d'études sociales de l'Université de Regina. Agent de projet de la SCHL : Thomas Parker, Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002 (Rapport du Programme de subventions de recherche) env. 38 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

HOME IS WHERE THEIR WHEELS ARE: THE HOMEMAKING AND HOUSING EXPERIENCES OF MOTHERS WHO USE WHEELCHAIRS FOR FULL-TIME MOBILITY

Les objectifs de ce projet étaient d'explorer comment les mères qui ont un handicap physique et qui sont confinées à temps plein à un fauteuil roulant définissent et exécutent leurs tâches ménagères dans le contexte social et spatial de leur maison. On a interviewé onze mères de famille utilisant un fauteuil roulant en permanence pour savoir comment elles s'étaient accommodées ou avaient modifié leur environnement matériel et social afin d'assurer leurs responsabilités de ménagères et de mères. Les répondantes ont évoqué des facteurs facilitant leur contexte social et leur environnement, de même que les défis qui se posent pour leur toilette personnelle, l'entretien de leur maison et la prise en charge de leur famille. L'accessibilité du logement, la conception des fauteuils roulants et les soins proposés ont des effets sur leurs activités et leurs expériences de ménage et de soins. De plus, la manière dont ces mères ont obtenu, formé, et utilisé différents types d'aide humaine et mécanique s'est révélée à la fois une compétence fine et une source importante et continue de stress. Le rapport souligne les implications pour les fournisseurs de soins, les planificateurs de logements et les concepteurs de fauteuils roulants quant à l'amélioration de la qualité de vie des femmes handicapées et de leur famille.

Préparé par Denise Reid, Jan Angus, Patricia McKeever et Karen-Lee Miller pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Tom Parker. Ottawa : SCHL, 2001. (Rapport du Programme de subventions de recherche) env. 78 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

PRÉVISION ET DEMANDE DE LOGEMENTS

LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE PRIX RÉEL DES LOGEMENTS AU CANADA

Avec le vieillissement de la génération du baby boom, le nombre de jeunes ménages est en cours de fléchissement au Canada. Cette étude examine les affirmations du démographe David Foot et d'un ouvrage antérieur par Mankiw et Weil, selon lesquelles, dans un tel contexte démographique, le nombre d'acheteurs d'une maison devrait décroître, entraînant une baisse considérable du prix des immeubles résidentiels. Après avoir consulté les ouvrages économiques pertinents, l'étude élabore des modèles économétriques fondés sur des données provinciales et nationales pour évaluer si les changements démographiques prévus au Canada sont susceptibles de déclencher une

tendance à la baisse prononcée des prix dans l'immobilier résidentiel.L'étude conclut que, même s'il est vrai que l'évolution démographique pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix, ce phénomène ne sera prédominant que dans certaines régions, et que, même dans ces cas, il faudra tenir compte de la croissance du revenu réel. Dans les autres régions, le prix réel devrait avoir tendance à grimper.

Préparé par Mario Fortin et André Leclerc pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Ian Melzer. Ottawa : SCHL, 1999, c2000. (Série sur le logement abordable et le financement de l'habitation) 146 pages.

Numéro de commande : PF 0447

NOTE 1 : Also available in English under the title: Demographic Changes and Real Housing Prices in Canada 142 pages.

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 62 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

AUTOMATISATION DU PROCESSUS D'ÉMISSION DE PERMIS, STRATHCONA COUNTY (ALBERTA) = BRINGING COMPUTERS INTO THE PERMITTING PROCESS, STRATHCONA COUNTY, ALBERTA

Ce rapport décrit la démarche empruntée par les autorités du comté de Strathcona pour élaborer un système automatisé de traitement des permis et une base de données, en les intégrant à la base de données des rôles d'évaluation foncière. Le projet visait à réduire la paperasserie et à simplifier les processus de demande et d'approbation pour les activités d'aménagement et de construction. On y décrit les résultats atteints et on tire des leçons pouvant servir à d'autres municipalités envisageant une démarche semblable.

Étude de cas rédigée par Rowena E. Moyes pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas) 30 pages.

Numéro de commande : 61992

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

COMMENT LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU CAP-BRETON A RATIONALISÉ L'APPROBATION DES PLANS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DES PLANS PRÉSENTÉS POUR FINS D'EXAMEN : SERVICES DES INCENDIES ET DU BÂTIMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU CAP-BRETON, NOUVELLE-ÉCOSSE = HOW CAPE BRETON REGIONAL MUNICIPALITY STREAMLINED RESIDENTIAL BUILDING PLANS APPROVALS BY IMPROVING THE QUALITY OF PLANS SUBMITTED FOR REVIEW: FIRE-RESCUE AND BUILDING SERVICES DEPARTMENT OF THE CAPE BRETON REGIONAL MUNICIPALITY, NOVA SCOTIA

Ce rapport décrit comment la Municipalité régionale du Cap-Breton a adopté une manière inusitée de rationaliser sa procédure d'approbation des permis de construction résidentielle. Alors que d'autres ont mis l'accent sur le relâchement des normes ou la réorganisation de l'effectif pour

obtenir une plus grande efficacité, le Cap-Breton s'est concentré sur l'étape initiale du système. Elle a résolu d'améliorer la qualité des plans qu'elle est appelée à examiner.

La solution retenue par la Région était un programme de formation pour enseigner aux constructeurs et concepteurs comment exécuter et remettre des plans uniformément conformes au Code. Les diplômés peuvent être certifiés et leurs plans n'exigent qu'un examen sommaire et peuvent être traités plus rapidement. À toutes fins pratiques, leurs plans arrivent déjà approuvés.

Le Cap-Breton a procédé à un essai en 1996, puis l'a mis en oeuvre pour la saison de construction de 1997. Le délai moyen de traitement des demandes de requérants certifiés est passé de 14 jours pour les réquerants ordinaires à 6 jours pour ceux qui sont qualifiés à l'avance.

D'autres municipalités peuvent aisément reprendre l'expérience du Cap-Breton, car tous les services municipaux du bâtiment font essentiellement la même chose. Elles pourraient donc s'attendre à en récolter les mêmes avantages. Le personnel pourrait consacrer moins de temps à l'examen des plans de construction et à s'occuper des paiements de permis au comptoir, ce qui les libérerait pour faire d'autres travaux. Le milieu de travail des inspecteurs serait d'autant plus agréable qu'il y aurait moins de disputes avec les constructeurs au sujet des infractions au Code.

Il y a aussi des avantages pour les constructeurs. Il leur en coûte moins cher pour l'examen de leurs plans et les possibilités de corrections coûteuses sur le chantier sont diminuées considérablement, advenant que les inspecteurs décèlent des infractions au Code durant les travaux.

Étude de cas rédigée par : Word-Works Communications Services. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 1998. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas) 32 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 61997

COMMENT LE DISTRICT DE NORTH VANCOUVER EN EST VENU À FAIRE ACCEPTER PAR LA COLLECTIVITÉ LA LÉGISLATION DES APPARTEMENTS ACCESSOIRES DANS LES QUARTIERS CONSTITUÉS DE MAISONS INDIVIDUELLES = HOW THE DISTRICT OF NORTH VANCOUVER BUILT COMMUNITY ACCEPTANCE FOR THE LEGALIZATION OF SECONDARY SUITES IN SINGLE FAMILY NEIGHBOURHOODS

Cette étude de cas décrit comment le district de North Vancouver en est venu à faire accepter par la collectivité la légalisation des appartements accessoires dans les quartiers constitués de maisons individuelles. Les appartements accessoires répondent à une demande de logements à loyer modique, constituent une forme de densification urbaine et répondent à divers besoins (essentiellement financiers) des propriétaires-occupants. Malgré ces avantages, on constate de la résistance aussi bien réelle qui perçue, au sein des collectivités, en ce qui concerne les appartements accessoires. Cette opposition se fonde sur les appréhensions relatives aux effets négatifs que pourraient avoir de tels logements sur la qualité de vie du quartier et sur l'impression que les gens qui les occupent ne sont peut-être pas les voisins que l'on souhaite. Après avoir déployé des efforts infructueux pour faire disparaître les logements accessoires, la municipalité a décidé d'adopter une démarche différente. Le district a mis en évidence, puis écrasé une à une, les perceptions erronées, des résidents et des propriétaires d'appartements accessoires par la publication et la promotion de quatre documents exposant des faits :

- présentation du profil des propriétaires d'appartements accessoires et de leurs locataires, et comparaison avec le reste de la population;
- analyse des facteurs de coûts relatifs à la rénovation des appartements existants de sorte qu'ils soient conformes au code du bâtiment, menant à la conclusion que la dépense typique serait de 10 000$ à 15 000$;
- examen des types de plaintes reçues par le district concernant les appartements accessoires, en guise de justification de l'adoption de mesures de contrôle pertinentes;

- examen des aspects du code de construction provincial qui s'appliquent.

Ces quatres documents ont été distribués, pour commentaires, aux constructeurs et promoteurs, et à 22 groupes communautaires et groupes de contribuables. De plus, le district a organisé une tribune publique télévisée sur la question afin d'obtenir les points de vue du grand public. En fin de compte, le district a réalisé ce qu'il souhaitait : la collectivité a généralement accepté le fait que les appartements accessoires répondaient à des besoins réels et qu'il méritaient, de ce fait, une place parmi les divers types de logements. Le réglement adopté par le conseil en octobre 1997, visant la légalisation des appartements accessoires dans les zones comptant essentiellement des maisons individuelles, tenait compte des opinions exprimées par le public. Il exige qu'il y ait assez d'espace pour le stationnement, que les propriétaires vivent dans la maison et qu'il n'y ait qu'un appartement accessoire par maison. Les fonctionnaires du district de North Vancouver pensent que leur expérience pourrait aider d'autres municipalités. Le processus qu'ils ont utilisé, et particulièrement la méthode de recherche, pourrait être utilisé par d'autres municipalités. Quand on leur a demandé ce que leur expérience leur avait appris et qui serait utile à d'autres, les fonctionnaires du district ont cité trois éléments :

1. fournir au public de l'information factuelle s'appuyant sur une recherche solide;
2. trouver un terrain d'entente (dans ce cas-ci, le consensus portait sur les questions de santé et sécurité);
3. adopter une démarche non punitive.

Étude de cas rédigée par : Word-Works Communications Services. Préparée pour : la Fédération canadiennes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas) 37 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 61991

DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES RURAUX, COMMISSION D'AMÉNAGEMENT BEAUBASSIN, CAP-PELÉ (NOUVEAU-BRUNSWICK) = INCREASING HOUSING IN RURAL COMMUNITY CENTRES, BEAUBASSIN PLANNING COMMISSION, CAP-PELÉ, NEW BRUNSWICK

Cette étude de cas du programme ACT décrit brièvement le développement sans contraintes qui avait cours dans les secteurs ruraux du Nouveaux-Brunswick et qui menaçait les ressources naturelles de la province tout en créant des collectivités non durables. On y présente les efforts déployés par la Commission d'aménagement Beaubassin pour le compte de la collectivité rurale de Beaubassin-Est. Il s'agissait d'explorer des avenues pour contrôler l'étalement et améliorer la vie communautaire dans les secteurs ruraux. La clé pour accroître la densité résidentielle dans les secteurs ruraux non viabilisés est de trouver des moyens non traditionnels de traiter les eaux usées d'une manière respectueuse de l'environnement et des normes de salubrité. La Commission d'aménagement a :-

- réalisé une recherche sur des types novateurs d'égouts et de systèmes de drainage des eaux pluviales;
- évalué la faisabilité d'installer des systèmes communs ou collectifs de fosses septiques pour recevoir les eaux usées;
- recommander des modifications à la réglementation provinciale pour permettre l'augmentation de la densité résidentielle dans les secteurs ruraux non viabilisés.

Grâce à ces modifications réglementaires, les propriétaires des collectivités désignées peuvent maintenant construire une maison individuelle sur un terrain de 200 mètres carrés, soit la moitié des dimensions minimales antérieures. Les règlements de zonage révisés permettent également la construction d'une seconde maison individuelle sur un terrain de 4 000 mètres carrés. Le rapport illustre comment les nouveaux règlements de zonage ont permis à la collectivité rurale de Beaubassin-Est d'offrir une plus grande variété de logements abordables tout en assouplissant le processus d'approbation des demandes d'aménagement et en en raccourcissant les délais.

Étude de cas rédigée par Julie Tasker-Brown pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations; de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 1999. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de rationalisation du processus d'approbation ; ACT - étude de cas) 34 pages.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 61995

OCCASIONS D'AMÉLIORER LE PROCESSUS D'INSPECTION, VILLE DE VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) = OPPORTUNITIES FOR IMPROVING THE INSPECTIONS PROCESS, CITY OF VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA

Au milieu des années 1990, le processus de réglementation du bâtiment à Vancouver a été jugé très complexe et chronophage. Bien que les principaux problèmes de chevauchement et de paperasserie aient été repérés au niveau du processus d'approbation des projets d'aménagement, les inspections des bâtiments pouvaient aussi poser un problème. Les inspections des travaux des corps de métier spécialisés et celles du bâtiment étaient distinctes, les données enregistrées sur le terrain devaient être enregistrées de nouveau plus tard; l'information nécessaire sur le chantier n'était disponible qu'au bureau municipal; et l'interprétation des exigences pouvait varier d'une personne à l'autre.

En 1994, la ville de Vancouver a entrepris un ambitieux programme pour changer et améliorer fondamentalement ses services, une initiative connue sous le nom de « Better City Government Program » (programme municipal pour une meilleure ville). Le remodelage du processus de planification et d'inspection était un élément central de ce programme. Pour ce qui est des inspections, la municipalité a mis sur pied une équipe et l'a chargée de réfléchir à ce qu'étaient réellement les buts et les fonctions des inspections sur les chantiers de construction et d'examiner les meilleurs moyens de les atteindre.

Le projet a produit des renseignements repères sur les pratiques exemplaires, en se fondant sur l'expérience de six autres municipalités du Canada, des États-Unis et de l'Australie, ainsi que sur celle de la Workers' Compensation Board of British Columbia (commission de l'assurance contre les accidents du travail de la Colombie-Britannique). L'équipe a également produit un processus proposé pour les inspections, y compris des organigrammes axés sur le travail à valeur ajoutée, prévoyant l'accroissement des responsabilités des inspecteurs. Sa description d'une journée typique insistait sur l'utilisation, sur le chantier, de téléphones cellulaires, d'ordinateurs portatifs et de modems. L'équipe a aussi produit une analyse de rentabilisation comprenant des plans pour la mise en oeuvre et la récupération des coûts. Grâce à une évaluation des technologies utilisées sur le terrain, le personnel chargé des inspections a isolé les avantages et les inconvénients d'un certain nombre de systèmes informatiques différents, et a établi certains critères pratiques pour évaluer l'équipement dans l'avenir.

Malheureusement, la mise en oeuvre même a été retardée par un nouvel examen de la réorganisation du processus de planification et d'émission de permis. Beaucoup d'aspects ont également été suspendus en attendant la prise de décisions sur une importante initiative nouvelle d'informatisation des fonctions géographiques et d'émission de permis globales de Vancouver. Toutefois, le projet a produit une somme de renseignements qui fait en sorte que le service des inspections sera bien placé pour mettre en oeuvre des changements une fois que les deux autres initiatives auront été terminées. En plus, une nouvelle « approche d'équipe » a été établie pour les projets complexes de construction neuve et de rénovation. Jusqu'à présent, les principaux résultats ont été l'accélération du processus d'approbation de l'aménagement.

Préparé par : Rowena E. Moyes. Préparé pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2001. (Abordabilité et choix toujours (ACT) Projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas) 31 pages

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 62326

PLAN D'ACTION POUR LA RVITALISATION D'UNE ARTÈRE COMMERCIALE : COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE, MONTRÉAL, QUÉBEC = ACTION PLAN FOR REVITALIZING A COMMERCIAL ARTERY: COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est situé dans l'est de Montréal. À l'automne 1996, un groupe parapluie d'associations communautaires locales, le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve, a bénéficié d'une subvention A.C.T. pour trouver des moyens de revitaliser une section autrefois très animée de la rue Sainte-Catherine dans la partie sud-ouest du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le projet visait trois principaux objectifs :

-- modifier le règlement de zonage pour encourager la revitalisation du quartier;

-- améliorer l'image du quartier en réduisant au minimum les facteurs qui font fuir les investissements et les gens; et

-- encourager les propriétaires à participer activement à l'amélioration de leur collectivité.

Concrètement, l'équipe a entrepris les activités suivantes :

-- mise à jour des plans d'utilisation du sol du secteur;

-- consultation des autorités municipales en matière de logement, des associations locales de gens d'affaires et des associations communautaires; et

-- préparation d'un plan de revitalisation.

Le projet a permis de préciser les obstacles à la revitalisation que comporte le règlement de zonage ainsi que les autres facteurs qui contribuent au déclin du secteur.

Étude de cas rédigée par : Julie Tasker-Brown. Préparée pour : la Fédération canadiennedes municipalités ; l'Association canadienne des constructeurs d'habitations ; l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ; la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM ; ACCH ; ACHRU ; SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de démonstration du processus d'approbation ; ACT - étude de cas)

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

PROJET D'AUTORISATION INSTANTANÉE POUR LES TRANSFORMATIONS RÉSIDENTIELLES MINEURES, ANDRÉ FORTIN, ARCHITECTE, MONTRÉAL (QUÉBEC) = ONE-STOP APPROVAL FOR MINOR RESIDENTIAL RENOVATIONS, ANDRÉ FORTIN, ARCHITECT, MONTRÉAL, QUEBEC

Ce rapport décrit le travail accompli par André Fortin pour améliorer le processus de délivrance des permis pour les petits travaux de rénovation résidentielle dans la Ville de Montréal. Souvent, ce type de travaux est effectué par le propriétaire sans l'aide d'un ouvrier qualifié et, parfois, sans permis. Une telle pratique compromet la sécurité et la qualité de la construction, ainsi que l'intégration architecturale. Par contre, la plupart des propriétaires-occupants ne possèdent pas les connaissances techniques spécialisées nécessaires pour préparer les plans et le devis devant être soumis pour la délivrance d'un permis de construire. Souvent, les propriétaires connaissent mal le processus d'approbation, qui peut être compliqué et long, et certains ne trouvent que très peu de soutien technique mis à leur disposition.

André Fortin, un architecte de la région, a reçu une subvention du programme ACT pour la rédaction d'une série de guides techniques visant à aider les propriétaires-occupants de la ville de Montréal à préparer des demandes de permis pour leurs petits travaux de rénovation résidentielle. Des guides séparés ont été produits en fonction des différents types de travaux :

-- transformation d'un sous-sol en appartement;

-- petits travaux d'agrandissement ou de rénovation intérieure visant à accroître l'espace habitable;

-- rénovations visant à rendre l'espace habitable accessible aux personnes handicapées.

Les guides contiennent des modèles de plan ainsi que des conseils sur les règlements en vigueur et sur la nature des travaux requis. Ces guides, conjugués à des rencontres avec le personnel de la municipalité, peuvent fournir aux propriétaires-occupants le soutien technique dont ils ont besoin, réduire la documentation nécessaire et accélérer le processus d'approbation pour les petits

travaux de rénovation résidentielle. On favorise ainsi une rénovation de bonne qualité qui respecte les règlements municipaux tout en réduisant les frais d'administration.

Le rapport comprend un exemple de guides techniques pour la construction d'une terrasse et un spécimen de formule de demande pour la transformation d'un sous-sol en logement. Ces guides techniques deviendront une référence utile pour toutes les municipalités canadiennes appliquant les règlements du Code national du bâtiment.

Étude de cas rédigée par Julie Tasker-Brown pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 1999. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de rationalisation du processus d'approbation ; ACT - étude de cas) 32 pages.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 61999

RÉFORMES DE LA RÉGLEMENTATION AUSTRALIENNE DE LA CONSTRUCTION ET DES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ : LE POINT

Ce rapport vise à compléter le rapport de 1999 intitulé « Réforme de la réglementation australienne de la construction et des dispositions en matière de responsabilité ». On y examine l'expérience des constructeurs devant la mise en place du nouveau régime réglementaire, on y passe en revue le régime réglementaire mis en place dans l'état de Tasmanie et on évalue comment les renseignements recueillis pourraient influencer l'adoption de réformes semblables au Canada.

Préparé par Greg Lampert pour le compte de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2000 (Série sur la maison et les collectivités saines) 53 pages.

Numéro de commande : 62159

NOTE : Also available in English under the title : Australian Building Regulation and Liability Reforms : An Update.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

SURVEY OF CANADIAN MUNICIPALITIES: REGULATORY MEASURES FOR HOUSING AFFORDABILITY AND CHOICE

Au moyen d'un sondage auprès de plus de 110 municipalités canadiennes, cette étude a pour but de recueillir de l'information sur la situation et l'efficacité des réformes de la réglementation qui visent à améliorer l'abordabilité et le choix en matière de logement. Le sondage fait aussi ressortir les problèmes liés au logement que les municipalités estiment prioritaires. Le rapport final et un document Le point en recherche ont été produits pour le bénéfice des municipalités, des entrepreneurs en construction, des groupes de logement sans but lucratif et des professionnels du domaine de l'habitation.

Préparé par Spurr Research Associates, CitySpaces Consulting Limited, Luba Serge et Associés et Fuller Information. Agent de projet de la SCHL : Susan Fisher. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. env. 166 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le n° 87 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette enquête.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE INTERACTIVE À ÉCRAN TACTILE PAR LA VILLE DE SURREY AFIN D'ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT : SERVICE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE SURREY = SURREY'S USE OF INTERACTIVE TOUCH-SCREEN TECHNOLOGY TO EXPEDITE CLIENTS REQUESTS FOR BUILDING PERMIT AND DEVELOPMENT PROCESS INFORMATION: THE CITY OF SURREY PLANNING AND DEVELOPMENT DEPARTMENT

Le rapport de cette étude de cas décrit l'utilisation d'un écran tactile et de l'informatique par la ville de Surrey (C.-B.) permettant aux personnes voulant obtenir des renseignements sur les politiques en matière d'aménagement foncier et de permis de construire de se servir directement. La ville affirme que son centre d'information à écran tactile simplifie le traitement des permis et améliore le service aux clients. Comme les retards dans le domaine de la construction sont synonymes de perte d'argent, les dispositifs servent la cause du logement abordable en facilitant la procédure de délivrance des permis. La technologie utilisée pourrait facilement être adoptée par n'importe quelle autre municipalité.

Étude de cas rédigée par Word-Works Communications Services pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM; ACCH; ACHRU; SCHL, 2000. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de réforme de la réglementation ; ACT - étude de cas)

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

RÉNOVATION ET INSPECTION

CHOIX D'UN ENTREPRENEUR. VOTRE MAISON; CF26A

À un moment où à un autre, la plupart des propriétaires-occupants devront engager quelqu'un pour faire effectuer des travaux de réparation ou de rénovation. Même le propriétaire-occupant bricoleur devra peut-être se résoudre à faire appel à un entrepreneur en raison de la taille ou du niveau de difficulté des travaux. Ce feuillet de renseignements aide le propriétaire-occupant à choisir l'entrepreneur et à collaborer avec lui de manière efficace et juste. Parmi les sujets abordés, mentionnons : l'estimation, la rédaction du contrat, le paiement des travaux, les lois de protection du consommateur et les assurances.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Votre maison; CF26a) 6 pages

NOTE: Also available in English under the title: Hiring a Contractor. About Your House; CE26a

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document, visitez le site Web de la SCHL à l'adresse : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

CHOIX D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT. VOTRE MAISON; CF35

Ce feuillet de renseignements offre des conseils utiles aux consommateurs sur les questions à poser et sur les aspects à surveiller lorsqu'ils sont à la recherche d'un inspecteur en bâtiment qualifié. Le feuillet a été produit en consultation avec le secteur privé de l'inspection immobilière grâce à la collaboration de membres de l'Association canadienne des inspecteurs de biens immobiliers (ACIBI) et à celles de membres du comité de l'association Canadian Home Inspectors and Building Officials Committee. Le feuillet comprend les renseignements suivants :

- la situation actuelle (les acteurs en présence et les règlements existants);

- l'initiative nationale de l'ACIBI (but et objectifs);
- les services offerts par les inspecteurs résidentiels et pourquoi ils sont nécessaires;
- les questions à poser et les aspects à vérifier lorsque l'on engage un inspecteur résidentiel; et
- ce à quoi il faut s'attendre (durée, coût, rapport écrit).

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002, c2001. 4 pages

Numéro de commande : 62839

Note: Also available in English under the title: Hiring a Home Inspector.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document, visitez le site Web de la SCHL à l'adresse : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

CMHC SPONSORED FEASIBILITY STUDY ON USING THE PRIVATE HOME INSPECTION INDUSTRY TO COLLECT DATA ON THE PHYSICAL CONDITION OF CANADA'S EXISTING HOUSING STOCK

Ce projet avait pour objectif la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'utilisation des services des membres du secteur national privé d'inspection résidentielle pour collecter des données sur les caractéristiques et l'état matériel des logements. On a relevé les renseignements que souhaite obtenir la SCHL, ainsi que le type d'information actuellement relevé par les inspecteurs. L'étude a examiné les différents systèmes de rapport utilisés, le nombre et les types de maison inspectées chaque année, leur répartition géographique, la fiabilité de l'information, les frais anticipés, les exigences de confidentialité, les limites d'utilisation et les ententes contractuelles qu'il faudrait conclure pour obtenir ces données et d'autres données du même genre pour les besoins de la SCHL. Le rapport final est maintenant terminé. Au cours des prochaines étapes, on compte procéder à une enquête sur l'intérêt que pourraient manifester d'autres groupes et services, internes et externes à la SCHL, pour cette démarche, ce qui favoriserait la possibilité de lancer un projet coordonné de collecte de données.

Préparé par Applegate Ventures Ltd. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 112 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR UN SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION PATRIMONIALE, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN, ALMA (QUÉBEC) = FEASIBILITY STUDY FOR A HERITAGE RENOVATION ASSISTANCE SERVICE, LAC-SAINT-JEAN HISTORICAL SOCIETY, ALMA, QUEBEC

Cette étude de cas décrit le travail accompli par la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, qui a bénéficié d'une subvention du programme ACT pour étudier la faisabilité de mettre en place un « Service d'aide à la rénovation patrimoniale ». Ce service s'adresse aux personnes effectuant des travaux de rénovation (autorénovateurs et rénovateurs résidentiels professionnels) en leur offrant une source d'information complète et facile à comprendre sur les techniques et matériaux de rénovation. Le rapport décrit les objectifs et résultats du projet, de même que la collectivité et les intervenants y ayant participé. On y présente les avantages tirés du service ainsi que son utilité éventuelle dans d'autres municipalités.

Étude de cas rédigée par Julie Tasker-Brown pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : FCM, ACCH, ACHRU, SCHL, 1999. (Abordabilité et choix toujours (ACT) projet de rationalisation du processus d'approbation ; ACT - étude de cas) 38 pages.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL Numéro de commande : 61994

GUIDE D'INSPECTION DU PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT

Cette publication vise à aider les consommateurs à mener une inspection de leur maison afin de cerner les problèmes ou les problèmes potentiels. Ce guide vous permettra de reconnaître les symptômes et les causes des problèmes courants dans une maison et vous montrera comment y remédier. Le présent guide n'est pas un manuel d'inspection exhaustif. Il n'équivaut pas, non plus, à un examen effectué par un inspecteur en bâtiment qualifié. Par contre, il vous aidera à déterminer si votre maison nécessite une inspection complète, si vous pouvez régler le problème sans aide ou si vous devez consulter une personne de métier ou un entrepreneur. Ce guide vous permettra aussi d'évaluer une maison en fonction des principes de la maison saine, soit la santé des occupants, l'efficacité énergétique, l'utilisation rationnelle des ressources, l'impact sur l'environnement et l'abordabilité. Un calendrier d'entretien à la fin du guide dresse la liste de tous les travaux d'entretien à effectuer pendant l'année et indique à quel moment les exécuter.

Préparé par Ted Kesik. Agent de projet de la SCHL : Darrel R. Smith. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 107 pages

Numéro de commande : 62115 **Prix : 19,95$ + TPS et frais de manutention

NOTE: Also available in English under the title: Homeowner's Inspection Checklist

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

HISTOIRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS (PAREL) DU CANADA

Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) a été annoncé par le gouvernement du Canada au printemps de 1973 et il est entré en vigueur l'année suivante. Sa création a été attribuable à une reconnaissance double, c'est-à-dire que le stock de logements existants représentait un actif national important qu'il fallait préserver, et qu'une partie importante de ce stock ne répondait pas aux normes et était occupée par des ménages incapables de supporter le coût des réparations nécessaires. Au cours des 26 années suivantes, plus de 600 000 habitations, la plupart des logements autonomes de type propriétaire-occupant et locatif, mais aussi un bon nombre de lits situés dans des foyers d'hébergement, des installations de soins spéciaux et des maisons de chambres, ont été réparées avec l'aide du PAREL, et ce, dans toutes les régions du pays. Pendant ce temps, le PAREL s'est révélé très souple en s'adaptant aux priorités du jour, ce qui a permis d'atteindre une vaste gammme d'objectifs publics, qu'il s'agisse d'améliorer les conditions de logement des Canadiens à faible revenu, d'améliorer les quartiers et de créer des emplois ou de répondre aux besoins spéciaux des personnes handicapées et des sans-abri.

Cette histoire est divisée en deux grandes parties. La première raconte l'évolution du PAREL depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. La deuxième explore l'évolution des aspects critiques du PAREL reliés aux besoins et à sa conception, sa gestion ainsi que ses réalisations. On conclut cette partie avec un épilogue qui examine les raisons de la durabilité du PAREL et explore la nécessité de cibler les prochins programmes de remise en état des logements.

Préparé par Dale Falkenhagen pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Brian Davidson. Ottawa : SCHL, décembre 2001. xx, 234 pages

Note: Also issued in English under the title: The History of Canada's Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP)

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

MAISON RÉINVENTÉE: RÉNOVATION DES BUNGALOWS DES ANNÉES 60 ET 70

Cette publication guidera le propriétaire-occupant dans toutes les étapes d'une rénovation saine et éconergétique. Elle décrit les changements qui devront être apportés à l'aménagement de l'espace intérieur et les réparations qui sont propres à des bungalows des années 60 et 70. On y trace les grandes lignes de la planification de ce genre de travaux et on suggère comment engager un entrepreneur. On y fournit aussi des détails sur la façon de rendre ces maisons d'une quarantaine d'années plus éconergétiques et plus saines pour les occupants tout en étant convenables pour les personnes à mobilité réduite. Les conseils donnés se rapportent au mode de vie et aux besoins des occupants, aux exigences en matière de structure et d'entretien, aux améliorations du type « maison saine » (touchant notamment l'environnement et l'efficacité énergétique) et à l'incidence sur l'avoir propre des propriétaires et la valeur de revente de la maison.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. 95 pages

Numéro de commande : 62806 **Prix : 14,95$ + TPS et frais de manutention

Note: Issued also in English under the title: Renovating Distinctive Homes: One-Storey Houses of the '60s and '70s

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

MÉTHODES PRATIQUES POUR EFFECTUER, PAR ORDRE DE PRIORITÉ, DES TRAVAUX ESSENTIELS D'AMÉLIORATION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN

Ce projet a pour objectif de définir et de mettre en ordre de priorité les travaux d'amélioration qui doivent être apportés avant d'entreprendre des travaux de rénovation courants. Les renseignements recueillis ont été présentés sous la forme de 12 feuillets de renseignements distincts indiquant comment cerner les travaux prioritaires, quelles sont les conséquences de les omettre, quelles sont les solutions pratiques et les avantages. Ces renseignements seront utiles aux propriétaires-occupants qui pourront ainsi mettre en priorité les travaux de réparation essentiels, que ce soit isolément ou dans le cadre de travaux de rénovation plus importants. Les renseignements intéresseront également les rénovateurs qui s'en serviront comme arguments pour convaincre les propriétaires que d'autres réparations essentielles doivent être apportées dans le cadre de travaux de rénovation importants, s'il y a lieu. Voici les titres des douze feuillets « Avant de rénover » :

-- Avant de rénover -- Évaluation des travaux de rénovation. Collection Votre maison; CF 28a
-- Avant de rénover votre sous-sol - Aspects structuraux et conditions du sol. Collection Votre maison; CF 28b
-- Avant de rénover votre sous-sol - Problèmes d'humidité. Collection Votre maison; CF 28c
-- Avant de rénover votre cuisine. Collection Votre maison; CF 28d
-- Avant de rénover votre salle de bains. Collection Votre maison; CF 28e
-- Avant de rénover vos portes et vos fenêtres. Collection Votre maison; CF 28f
-- Avant de réparer ou de remplacer le revêtement du toit. Collection Votre maison; CF 28g
-- Avant de réparer ou de remplacer des matériaux - Les murs extérieurs. Collection Votre maison; CF 28h
-- Avant d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison - Installations mécaniques. Collection Votre maison; CF 28i
-- Avant d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison - L'enveloppe du bâtiment. Collection Votre maison; CF 28j
-- Évaluation de vos installations mécaniques - Confort et sécurité. Collection Votre maison; CF 28k
-- Avant de construire une annexe. Collection Votre maison; CF 28L

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001.

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et disponible sur l'internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/gesein/abhose/index.cfm

RÉNOVATION ET INSPECTION

MODÈLE DE CONTRAT DE RÉNOVATION. VOTRE MAISON; CF26B

Ce projet avait pour objectif de produire un feuillet de renseignements Votre maison présentant un Modèle de contrat de rénovation. Le feuillet comprend un exemple de contrat illustrant ce qui devrait y être inclus lorsqu'on entreprend des travaux de rénovation. On y trouve également des remarques expliquant l'importance des différents points au contrat. L'Association canadienne des constructeurs d'habitation (ACCH) a siégé au comité d'examen dans le cadre de ce projet.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Votre maison; CF26b) 12 pages

NOTE: Also available in English under the title: Sample Renovation Contract. About Your House; CE26b

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL ou site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document, visitez le site Web de la SCHL à l'adresse : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/coreenlo/coprge/insevoma/index.cfm

SANS-ABRI

CHILDREN AND YOUTH IN HOMELESS FAMILIES: SHELTER SPACES AND SERVICES

Le document intitule : "Children and Youth in Homeless Families: Shelter Spaces and Services" constitue un aperçu de la façon dont les collectivités du Canada tout entier satisfont aux besoins des enfants et des jeunes sans abri et de leurs parents ou gardiens.

Cette étude de recherche comprend l'examen des données et de la documentation existantes ainsi que deux enquêtes réalisées dans les centres d'hébergement canadiens. Après la première enquête préliminaire, une deuxième enquête a été menée auprès de 112 centres d'hébergement dans des grands centres urbains de la plupart des régions du pays.

Même si les résultats ne représentent pas statistiquement les régions géographiques ou le type de centre d'hébergement, ils mettent en évidence de nombreux faits intéressants concernant les enfants et les jeunes qui vivent avec leur famille dans des centres d'hébergement. Ainsi, au moment de l'étude, plus de la moitié des enfants et des jeunes avaient moins de cinq ans, et ils éprouvaient bien souvent des problèmes d'estime de soi et de bien-être. Bien évidemment, les familles qui vivaient dans les centres d'hébergement n'avaient pas de revenu et elles étaient nombreuses à dépendre de l'aide sociale pour répondre à leurs besoins de la vie quotidienne.

Dans l'enquête, on a également examiné l'offre et la qualité des centres d'hébergement et des services. Le surpeuplement était fréquent et la capacité à offrir des installations et des services comme des endroits pour l'étude, des espaces récréatifs à l'intérieur et à l'extérieur, des garderies et des services d'orientation pour les enfants et les jeunes, dépendait du type de centre d'hébergement. Les centres accueillant les familles victimes de violence familiale offraient davantage d'installations et de services à leur clientèle que les centres d'hébergement ordinaires ou municipaux.

De même, dans les centres ordinaires, les parents recevaient peu de services comme la formation interne, la recherche d'emplois, ainsi que des services médicaux et juridiques sur place, tandis qu'on en trouvait davantage dans les centres d'hébergement pour victimes de violence familiale et des programmes municipaux.

Dans l'enquête on pose également la question de savoir où vont les familles lorsqu'elles quittent les centres d'hébergement. Selon les résultats, la plupart réintègrent leur appartement ou leur maison, tandis qu'un beaucoup plus petit nombre partent dans un autre centre d'hébergement, ou encore louent une chambre dans une maison de chambres, vivent dans un motel ou changent de ville. Seul un très petit pourcentage vivent dans les rues.

Il fallait à la plupart des familles de l'aide financière et un logement abordable pour offrir un foyer stable à leurs enfants et à leurs jeunes. Ils avaient également besoin de conseils pour affronter la vie active et acquérir des compétences en matière de garde d'enfants, de formation et d'emplois. Les stratégies visant à satisfaire ces besoins variaient selon les centres, comme des visites à domicile et de suivi, afin d'aider à établir un budget et concernant d'autres sujets.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. 117 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 80 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ENVIRONMENTAL SCAN ON YOUTH HOMELESSNESS

Cette étude est un examen détaillé de l'itinérance chez les jeunes à l'échelon du pays. Elle donne un aperçu de la population des jeunes sans-abri, y compris de leur situation de logement, les principaux problèmes de logement et de services de soutien associés aux jeunes sans-abri et les différentes mesures prises dans les domaines du logement et des services qui ont profité efficacement à ce groupe. Elle porte surtout sur les personnes âgées de 16 à 24 ans. Le présent rapport a une portée nationale et présente des renseignements détaillés sur les jeunes sans-abri dans chaque province, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au Yukon et au Nunavut.

La méthode de recherche pour l'étude comprenait deux étapes : premièrement, un examen de la documentation canadienne existante sur les jeunes sans-abri et la préparation d'une bibliographie annotée; deuxièmement, des entrevues auprès de presque 60 intervenants clés à l'échelon du pays, y compris des représentants de tous les paliers de gouvernement et d'organismes communautaires de première ligne.

L'étude fournit un aperçu des initiatives mises en oeuvre pour régler le problème des jeunes itinérants, aux niveaux national, provincial et local, et met en lumière un certain nombre de programmes et de services étendus et additionnels, susceptibles de contribuer à réduire l'itinérance chez les jeunes, notamment des habitations plus abordables, ainsi qu'une gamme d'options de logement additionnelles (refuges d'urgence, foyers de transition et logements aidés). Il y a un intérêt grandissant pour les programmes qui offrent aux jeunes un éventail complet d'options en matière de logement lié à des programmes de soutien, comme des cours de dynamique de la vie et de formation préalable à l'emploi.

Parmi les autres mesures proposées en vue de soutenir les jeunes sans-abri, mentionnons les suivantes : accessibilité accrue à l'aide au revenu, accès aux organismes de protection de la jeunesse pour les jeunes de 16 ans, davantage de services de santé mentale, traitement pour la toxicomanie, options d'école innovatrice et initiatives pour aider les jeunes à trouver des emplois. Font aussi partie du continuum de mesures de soutien recommandé pour venir en aide aux jeunes sans-abri : la médiation familiale, le règlement des conflits, des stratégies visant à aider les jeunes à poursuivre leurs études, davantage de centres récréatifs, ainsi que des interventions d'aide auprès des familles et des enfants.

Préparé par Deborah Kraus, Margaret Eberle et Luba Serge. Agent de projet de la SCHL : Jim Zamprelli. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001. 71 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 86 de la série socioéconomique du Point en recherche, intitulé Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans abri, qui résume les résultats du rapport principal.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

EVALUATING HOUSING STABILITY FOR PEOPLE WITH SERIOUS MENTAL ILLNESS AT RISK FOR HOMELESSNESS: FINAL REPORT

Le présent rapport fait état de la mise au point d'une méthode d'évaluation repère de la stabilité en logement par la Community Support and Research Unit (CSRU) du Centre for Addiction and Mental Health à Toronto. La stabilité en logement des personnes ayant d'importants problèmes de santé mentale est un phénomène qui a fait l'objet de peu de recherches. L'étude dont il est question ici a débuté par la formation d'un comité directeur de stabilité en logement, dont l'une des tâches importantes a été de mettre au point un modèle de stabilité en logement, de concert avec l'équipe d'étude du CSRU. De plus, on a effectué une analyse documentaire d'études, tant publiées que non publiés, ainsi que d'évaluations de programme, pour cerner les facteurs, à différents niveaux, susceptibles de contribuer à l'amélioration de la situation en logement des personnes ayant d'importants problèmes de santé mentale.

En se fondant sur le modèle et sur les renseignements tirés de l'analyse documentaire, et en collaboration avec le comité directeur, on a mis au point un tableau décrivant les objectifs de stabilité en logement, les pratiques exemplaires repères, de même que les stratégies de suivi. En outre, une gamme d'outils de collecte de données a été élaborée afin de venir compléter la feuille de données maîtresse. Ces outils servent à recueillir les renseignements ayant trait aux pratiques d'un programme de logement. Une fois ces pratiques consignées à la feuille maîtresse, on les compare aux pratiques repères de stabilité en logement. Cette comparaison mène à l'élaboration de plans d'action visant à améliorer es pratiques des programmes courantes. Les outils élaborés lors de cette étude ont été mis à l'essai, à Toronto, au cours d'une étude pilote sur trois programmes de logement correspondant à trois modèles : l'hébergement en milieu surveillé, le logement en milieu de soutien et le logement avec services de soutien externe.

Préparé par Community Support and Research Unit, Centre for Addiction and Mental Health. Préparé pour la Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agent de projet de la SCHL : Anna Lenk. Ottawa : SCHL, 2001. 206 pages

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 100 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

INVOLVING HOMELESS AND FORMERLY HOMELESS CLIENTS IN PROJECTS AND PROGRAMS TO ADDRESS HOMELESSNESS: FINAL REPORT

Le présent rapport est fondé sur les travaux de recherche portant sur les moyens qu'ont mis en oeuvre les organismes d'aide pour faire participer les clients sans-abri à leurs activités, que ce soit dans le domaine des structures de gestion, de l'élaboration des orientations, du travail (tant rémunéré que bénévole), des activités de recherche et d'évaluation, de conception et d'aménagement d'ensembles, d'ateliers de création, de projets communautaires ou d'activités de formation et de mentorat.

La recherche a porté sur l'examen de 12 organismes à travers le pays qui font participer leurs clients à l'intervention auprès des sans-abri. Ces organismes ont été choisis parce qu'ils sont représentatifs et qu'ils fournissent une vaste gamme de services et de programmes à une population diversifiée. On a étudié des organismes qui fournissaient des services aux hommes et aux femmes adultes, aux jeunes, aux familles et aux Autochtones à Halifax, Fredericton, Trois-Rivières, Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, et Victoria. Les différents types de services offerts comprenaient l'hébergement d'urgence, le service de halte-accueil, le soutien au logement, la production d'un bulletin, la sensibilisation, la formation et les conseils à la clientèle.

Dans chacun des 12 centres, on a mené des entrevues et formé des groupes de discussion avec les gestionnaires, le personnel à pied d'oeuvre et les sans-abri de l"organisme. Le rapport final examine les réussites, les inconvénients et les futurs défis liés à la participation des clients.

Préparé par Jim Ward Associates. Cofinancé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Secrétariat national pour les sans-abri. Agent de projet de la SCHL : Jim Zamprelli. Ottawa : SCHL, octobre 2001. 63 pages.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 98 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES PERSONNES ET LES FAMILLES SANS ABRI (SISA)

Afin d'aider les maisons d'hébergement et les municipalités à assembler de l'information utile et comparable sur les sans-abri, la SCHL a entrepris des travaux de recherche et a créé le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), une application conviviale. Ce système a été conçu par et pour les maisons d'hébergement de tous les coins du pays afin de répondre à leurs besoins administratifs et de recueillir de l'information à partir de laquelle on disposera de données de qualité sur les clients des foyers pour sans-abri. Les municipalités profiteront également beaucoup du SISA. En déterminant le nombre et les caractéristiques des sans-abri que servent les maisons d'hébergement sur leur territoire, de nombreuses municipalités pourront pour la première fois avoir une idée de base de la population des sans-abri de leur région. Les administrations locales seront alors en mesure de mieux planifier, suivre et évaluer les politiques et les programmes visant à réduire le problème de l'itinérance.

En 2000, la SCHL a réalisé un essai pilote dans plus de 100 maisons d'hébergement dans 8 grandes villes canadiennes de toutes les régions du Canada. La SCHL vient de léguer le SISA au Secrétariat national pour les sans-abri pour qu'il le fasse passer de l'étape du projet pilote à celle de la mise en fonction d'un système assorti d'un soutien technique d'un bout à l'autre du Canada. DRHC souhaite que le SISA soit utilisé par les organisations locales de l'ensemble du pays.

DISPONIBLE : Il n'y aura pas un produit pour ce projet

COMPRENDRE L'INTERACTION DES ARBRES, DU SOL D'ARGILE ET DES FONDATIONS ET AGIR EN CONSÉQUENCE. VOTRE MAISON; CF31

Cette publication Votre maison offre de l'information de référence et des conseils pour comprendre et gérer les interactions entre les arbres, le sol d'argile sensible et les fondations. On explique où l'on rencontre ce type de sols, l'incidence du rétrécissement du sol sur les fondations et le rôle éventuel des arbres à cet égard. On pourra y consulter un résumé des principaux facteurs se rapportant au tassement du sol et à la stabilité des fondations, ainsi que des conseils pour composer avec les effets des arbres sur les dommages subis par les fondations.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. (Votre maison; CF31) 8 pages

NOTE: Published also in English under the title: Understanding and Dealing with Interactions Between Trees, Sensitive Clay Soils and Foundations

DISPONIBLE : Produits de l'information de la SCHL ou on peut se le procurer sur le site Web de la SCHL. Pour télécharger ce document visitez le site Web de la SCHL à : http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/gesein/abhose/index.cfm

SOUS-SOLS, FONDATIONS ET VIDES SANITAIRES

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES COFFRAGES ISOLANTS

Ce projet à plusieurs partenaires est dirigé et administré par l'Association canadienne du ciment. Les autres participants sont la Portland Cement Association, l'Insulating Concrete Form Association, l'Association nationale pour la conservation de l'énergie, l'Alliance of Canadian Building Officials Association, l'Association des collèges communautaires du Canada, le Seneca College, le Southern Alberta Institute of Technology, l'Atlantic Home Builders' Training Board, la Canadian Carpentry Union, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, Ressources naturelles Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le projet vise à préparer le contenu et le matériel d'une formation sur la construction de fondations et de composants du bâtiment avec des coffrages isolants et à réaliser une expérience pilote. Le cours compte deux modules : « Introduction à la construction avec coffrages isolants à béton » et « Principes fondamentaux en matière de semelles et de fondations en béton ». Cette formation est proposée aux installateurs de coffrages isolants à béton, aux constructeurs d'habitations, aux inspecteurs en immeuble, aux agents du bâtiment et aux ouvriers exécutant l'installation des coffrages isolants. Le cours a été préparé et mis à l'essai en deux étapes de 2000 à 2002. La mise en place du programme de formation dans différents établissements d'enseignement au pays surviendra en 2002-2003. Des discussions avec les établissements d'enseignement se déroulent actuellement. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Association canadienne du ciment.

DISPONIBLE : Association canadienne du ciment

TOURS D'HABITATION ET ENSEMBLES DE LOGEMENTS COLLECTIFS

BETH PROJECT: A BUILDING ENVELOPE TEST HUT IN COASTAL BRITISH COLUMBIA: FEASIBILITY STUDY

On a procédé à une étude visant à déterminer la faisabilité d'une installation extérieure d'essai à Vancouver des matériaux et composants de l'enveloppe du bâtiment. De telles installations d'essai permettent d'évaluer le rendement des matériaux et composants de construction en temps réel et sous des conditions climatiques réelles. Plusieurs installations de ce type existent dans le monde, mais aucune dans un climat comparable à celui de la région côtière de la Colombie-Britannique. L'étude de faisabilité a consisté à passer en revue les installations semblables existantes, à déterminer les critères de succès d'une installation à Vancouver, à rechercher les possibilités de subventions de recherche pour financer la construction de l'installation, à définir le concept de l'installation et ses fonctions d'expérimentation afin d'établir un coût cible pour la campagne de financement, procéder à l'échantillonnage d'un groupe de clients éventuels de l'installation, déterminer des emplacements possibles et trouver des administrateurs éventuels et l'élaborer un plan d'aménagement de l'installation. Au cours de l'étape 1 de ces travaux, on a pu établir que le concept d'une installation d'essai à Vancouver est assez viable pour justifier de passer à l'étape suivante du projet : la prise en charge par une équipe d'aménagement et le lancement de la campagne de financement. L'étape 2 est en cours.

Préparé par Forintek Canada Corp. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Homeowner Protection Office. Agent de projet de la SCHL : Silvio Plescia. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement; Vancouver : Homeowner Protection Office, 2001. 49 pages

DISPONIBLE : Disponible par prêt-entre bibliothèques du Centre canadien de documentation sur l'habitation

BREEAM GREEN LEAF ECO-RATING PROGRAM: CMHC MULTI-RESIDENTIAL BUILDINGS ASSESSMENT PILOT: FINAL REPORT

De nombreuses raisons militent pour l'évaluation de l'efficacité environnementale des bâtiments, la principale étant que cela peut aider les propriétaires à décider dans quels éléments il est préférable d'engager leurs dépenses de rénovation pour améliorer leurs immeubles et réduire leurs frais d'exploitation.

Le protocole d'évaluation environnementale BREEAM - Green Leaf a été élaboré pour répondre aux besoins exprimés sur le marché pour une méthode moins coûteuse pouvant être partiellement appliquée à l'interne. Le protocole produit consiste en un outil global préliminaire d'évaluation énergétique et environnementale de l'ensemble de l'immeuble à l'usage des gestionnaires d'immeubles de logements collectifs. L'outil se fonde sur une évaluation du rendement de l'immeuble et des pratiques de gestion au moyen d'une liste de vérification et d'une inspection à vue. Les données servent alors à produire un rapport, dans lequel une cote est attribuée à l'immeuble et une liste de recommandations sont formulées pour en améliorer le rendement et la gestion. Cette méthode a été élaborée au Canada par ECD Energy and Environment Canada et Terra Choice. Elle combine les points abordés par la méthode BREEAM avec le programme d'écocotation Green Leaf.

La SCHL a commandé l'évaluation environnementale de six tours d'habitation, au moyen du protocole d'évaluation BREEAM - Green Leaf. Les objectifs du projet pilote étaient :

- déterminer dans quelle mesure les six immeubles appliquent les principes de la maison saine
- obtenir les commentaires des clients sur les questions environnementales, y compris sur les principes de la maison saine
- obtenir les commentaires des clients sur la valeur de l'évaluation environnementale
- trouver les moyens de mieux traduire les principes de la maison saine dans le protocole d'évaluation.

Six rapports d'évaluation détaillés ont été réalisés, soit un pour chacun des immeubles. Ce rapport résume les résultats relevés dans les rapports et les réponses obtenues dans le cadre du sondage auprès des utilisateurs.

Préparé par ECD Energy and Environment Canada Ltd. Agent de projet de la SCHL : Sandra Marshall. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 55 pages.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

CASE STUDY OF A SUCCESSFUL INNOVATIVE MULTI-UNIT RESIDENTIAL BUILDING: A COMPENDIUM OF RESEARCH OF THE CONSERVATION CO-OP BUILDING

En 1995, on a construit un immeuble de logements collectifs, la Coopérative conservation, réunissant le plus grand nombre de concepts et de techniques écologiques possible dans les limites d'un budget extrêmement serré. L'objectif de l'équipe d'aménagement était d'offrir des logements abordables avec aussi peu d'impact environnemental que possible, une durabilité améliorée et une salubrité et un confort supérieurs pour les occupants. Après cinq années complètes d'occupation, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a entrepris une étude du rendement de l'immeuble, en particulier concernant la consommation d'énergie et d'eau, la qualité de l'air intérieur et l'expérience fonctionnelle à l'égard des nombreuses innovations « écologiques » installées dans l'immeuble. L'étude a révélé que l'isolation améliorée, l'occupation efficiente de l'espace, les appareils de chauffage de l'eau chaude, des fenêtres à faible émissivité et un système de ventilation à récupération de chaleur était des choix avisés sur le plan économique. L'étude a également présenté les coûts associés à une stratégie de ventilation permanente et la nécessité d'installer des moteurs de ventilateurs et des systèmes de distribution plus performants. De nombreux dispositifs écologiques ont égalé ou dépassé les attentes tandis que d'autres n'ont pas du tout fonctionné. Dans l'ensemble, l'immeuble est un succès dans l'intégration de nombreuses pratiques de conception et de construction écologiques et cette expérience est facilement accessible à quiconque envisagerait une démarche semblable.

Ce recueil contient les études menées pour évaluer les résultats de la coopérative Conservation et présente dans quelle mesure les objectifs originaux ont été atteints. Les rapports qui le composent rendent compte de la consommation annuelle d'énergie de fonctionnement et d'eau, de l'énergie indirecte et des efforts de la récupération d'eau. On trouve en préface un résumé présentant tous les aspects innovateurs de l'immeuble et faisant le survol des éléments qui ont réussi et des points à améliorer. On trouvera de plus amples renseignements sur le site Web de la SCHL à l'adresse www.cmhc-schl.gc.ca/fr/amquablo/toenha/index.cfm sous le titre l'Innovation dans les immeubles.

Compilé par Duncan Hill, Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ottawa : SCHL, 2001.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ENVELOPE DRYING RATES EXPERIMENT: FINAL REPORT

La conception et la construction des enveloppes de bâtiment doivent se fonder sur l'hypothèse selon laquelle une certaine humidité s'accumulera dans les composants muraux au cours de la construction et pendant la durée utile de l'immeuble. Les pratiques de construction des collectifs d'habitation à ossature de bois évoluent dans la région côtière de la Colombie-Britannique à la suite d'un grand nombre de cas de défaillances de l'enveloppe survenus dans la période allant de 1985 à 1999. La nouvelle conception appliquée comprend l'utilisation de dispositifs de déviation améliorée et de drainage de la cavité. Cette méthode permettra de contrôler une forte proportion de l'humidité extérieure, mais la conception doit également intégrer des fonctions de séchage améliorées. Dans le cadre d'un programme de recherche réalisé dans les laboratoires de l'Ouest de Forintek Canada Corp. à Vancouver au Canada, on a évalué la vitesse relative du séchage de composants muraux dans des conditions de laboratoire contrôlées. Ainsi, les panneaux muraux ont été classés selon leur faculté relative d'assèchement, en relevant les endroits présentant des risques élevés de séchage lent (nécessitant par conséquent une durabilité améliorée du matériau); on a également constitué une base de données qui pourra servir à améliorer les modèles paramétriques de performance des murs.

Les résultats du premier groupe des 12 panneaux muraux mis à l'essai indiquent que tous les panneaux ont séché. Des influences importantes ont été relevées quant à la vitesse du séchage, avec un rapport allant jusqu'à 3 fois pour des panneaux muraux comparables avec et sans cavité. Les principaux facteurs influençant la vitesse de séchage sont :

- la présence d'une cavité élargie (la cavité de 19 mm a offert un meilleur rendement que celle de 10 mm ou que la cavité de 0 mm)
- le choix de l'emplacement de ventilation (la ventilation au sommet et au bas a donné un rendement légèrement supérieur par rapport à une ventilation au bas seulement)
- le choix du revêtement (les panneaux à revêtement de contreplaqué ont séché plus rapidement que les panneaux à revêtement de copeaux orientés, en partie parce que le contreplaqué démontrait initialement une humidité supérieure).

Il n'y a pas d'indication claire selon laquelle le choix de revêtement de protection contre l'humidité aurait une influence notable sur le séchage.

On a comparé les résultats du test avec les prévisions faites pour le modèle WALLDRY de la SCHL. Le modèle paramétrique a fait preuve d'une bonne capacité de prédiction quant aux tendances générales d'assèchement.

Le premier test EDRA a servi de « point de repère », avec une vitesse de séchage de 1600 ng/pa.sec.m2 pour la perméance efficace de panneaux enregistrant le « meilleur séchage » dans le groupe d'essai.

Préparé pour le compte de Forintek Canada Corp., par Don Halzleden, House Works Building Science Inc. Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Agents de projet de la SCHL : Silvio Plescia et Mark Salerno. Ottawa : SCHL, 2001. 1 cédérom.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

ÉTUDES DE CAS DE RÉPARATION ET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES LOGEMENTS COLLECTIFS

La SCHL documente les activités de réparation et d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les logements collectifs. Les 30 premières études de cas, disponibles sur notre site web sous le titre : "Mieux construire", documentent les caractéristiques des bâtiments, le genre de problèmes qui ont provoqué les réparations et les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique, les coûts, les avantages, etc. Une vaste gamme d'études de cas fait partie de cette étude afin de refléter les priorités régionales en matière de réparation et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ces études sont utiles pour d'autres membres du secteur des logements collectifs, qui pourront les consulter lorsqu'ils font face à des problèmes semblables.

DISPONIBLE : On peut se le procurer sur le site Web de la SCHL: http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/burema/himu/bebufa/bebufa_021.cfm

GUIDE DES RÈGLES DE L'ART - ENVELOPPE DE BÂTIMENTS À OSSATURE DE BOIS DANS LE CLIMAT LITTORAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. Édition révisée

La construction dans le climat côtier de la Colombie-Britannique pose des défis particuliers--et ce guide révisé constitue l'ouvrage faisant autorité le plus actualisé qui existe pour aider à relever ces défis. Le guide présente les renseignements techniques les plus complets sur les façons d'adapter la construction au climat littoral de la Colombie-Britannique. Il y est notamment question du comportement du bois en construction, du contrôle des sources d'humidité, du mouvement de la chaleur, des caractéristiques des éléments constituants types de l'enveloppe et des matériaux à préciser dans les devis, de l'assurance de la qualité, de l'entretien et du renouvellement. Cinquante-trois détails d'exécution à la fine pointe de la technologie CAO montrent plusieurs techniques de pare-air, d'ailleurs toutes incluses sur le CD-ROM d'accompagnement. Recommandé par le Conseil canadien du bois et le Consortium de recherche sur l'enveloppe du bâtiment (BERC).

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 258 pages + CD-ROM

Numéro de commande : 61153 **Prix : 89,00$ + TPS et frais de manutention

NOTE: Also issued in English under the title: Best Practice Guide: Wood Frame Envelopes in the Coastal Climate of British Columbia

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

INVESTIGATION PROTOCOL FOR EVALUATION OF POST-TENSIONED BUILDINGS

Plus d'un milliard de pieds carrés d'ouvrages en béton comportent une armature non adhérente précontrainte par post-tension en Amérique du Nord. En général, les ouvrages ainsi réalisés affichent une bonne tenue en service à la condition que l'humidité ne puisse pas parvenir jusqu'à l'armature non adhérente précontrainte par post-tension. Par contre, les bâtiments construits de cette façon requièrent des techniques d'évaluation particulières pour éviter d'établir un mauvais diagnostic pouvant mener à des réparations contre-indiquées, coûteuses, voire inutiles. En revanche, de sérieux problèmes de sécurité peuvent passer inaperçus si le programme d'évaluation ne permet pas de reconnaître les problèmes particuliers des systèmes de précontrainte par post-tension. Le présent document vise à mieux comprendre les exigences techniques particulières de l'investigation et de l'entretien des bâtiments comportant une armature non adhérente. Il est destiné à venir en aide aux ingénieurs, aux maîtres d'ouvrage et aux spécialistes de l'immobilier qui doivent composer avec de tels bâtiments.

Préparé par John Harder, David Rogowsky, and Anast Demitt. Agent de projet de la SCHL : Silvio Plescia. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2002. (Rapport du Programme de subventions de recherche) 46 pages

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

MONITORING THE PERFORMANCE OF AN EIFS RETROFIT ON A 15 STOREY APARTMENT BUILDING

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a confié au laboratoire Morrison Hershfield Limited le mandat de contrôler la performance de la réhabilitation d'un immeuble d'appartements de 15 étages regroupant 112 logements, situé à Toronto. Une étape importante de la réhabilitation comportait la mise en place d'un système d'isolation des façades avec enduit (SIFE) avec écran pare-pluie, par-dessus les murs existants de maçonnerie en brique. Le programme de contrôle comprenait l'analyse de la température, de la teneur en eau et de la pression d'air mesurées à cinq emplacements au cours d'une saison hivernale.

Le mur d'origine comportait un parement de maçonnerie en brique et un mur de fond en blocs de béton, de l'isolant thermique de polystyrène expansé et un revêtement intérieur de finition en plaques de plâtre. Le parement (SIFE) se composait d'un lamifié en stucco acrylique mis en oeuvre par-dessus l'isolant de polystyrène expansé collé à la maçonnerie de brique à l'aide d'un matériau exclusif appliqué à la truelle. Le matériau ainsi appliqué devait remplir la fonction de pare-air et de plan d'évacuation. Des cannelures verticales, pratiquées dans la face intérieure de l'isolant, avaient pour rôle d'évacuer l'eau de pluie qui parviendrait jusqu'au revêtement par les blocs de drainage situés à tous les 5 étages.

La recherche poursuivait les objectifs suivants :

1. Décrire l'élaboration de mesures de rattrapage de l'enveloppe d'une tour d'habitation.
2. Contrôler, évaluer et décrire la performance des mesures de rattrapage de l'enveloppe d'une tour d'habitation.
3. Évaluer dans quelle mesure le protocole de contrôle peut s'appliquer dans le cadre d'activités périodiques d'exploitation et d'entretien aux bâtiments tant neufs qu'existants.
4. Évaluer la possibilité d'élaborer un protocole commercialement viable de contrôle de la performance de l'enveloppe de bâtiments.

L'objectif du programme de contrôle consistait à établir, pour le mur ayant subi des mesures de rattrapage, sa performance en matière de contrôle de la chaleur, de l'air et de l'humidité.

Préparé par Morrison Hershfield Limited. Agent de projet de la SCHL : Duncan Hill. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000. (70 pages)

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

PERFORMANCE MONITORING OF A BRICK VENEER/STEEL STUD WALL SYSTEM: PHASE 4 RESULTS: REVISION 1

Les composants muraux à ossature d'acier et placage de brique sont devenus très populaires au cours des 20 dernières années. Toutefois, l'adoption rapide de ce produit s'est faite avant que l'on ait pu en faire une conception adéquate et que l'on ait énoncé des normes de construction pertinentes. Cette situation est à la source de préoccupations quant à la sécurité à long terme, à la fonctionnalité et à la durabilité des composants muraux à ossature d'acier et placage de brique. Voilà pourquoi la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a procédé à l'évaluation de ces systèmes au cours des dernières années en commandant des recherches à divers consultants, notamment Keller Engineering Associates Inc. (KEA).

La phase 4 de cette étude par KEA comportait un contrôle sur place du rendement du composant mural à sa quatrième année, relativement à la circulation de l'air et de l'eau et aux gradients de températures. Pour tenter d'améliorer l'aération de la cavité murale, des orifices de ventilation ont été pratiqués à tous les deux joints verticaux en mortier dans le revêtement de surface de la

section en brique mise à l'essai. On a contrôlé le rendement du mur testé au moyen de différents capteurs de température, d'humidité et de pression d'air connectés à un système automatique d'enregistrement des données. Bien que le composant mural reflète les pratiques courantes et que la qualité d'exécution ait été jugée généralement satisfaisante, les résultats de l'étude démontrent que des problèmes existent pouvant entraîner une défaillance importante à long terme. À cet égard, le problème le plus important est principalement attribuable à la faiblesse de la conception, ce qui illustre la nécessité d'améliorer cet aspect ainsi que les normes de construction.

Préparé par Keller Engineering Associates Inc. Agent de projet de la SCHL : Jacques Rousseau. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, décembre 1999. (69 pages)

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

QUALITY ASSURANCE PROTOCOL TEST DRIVE

La « qualité par la conception », un protocole d'assurance de la qualité, est une étude commandée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement visant à mettre sur pied un système de gestion en matière d'assurance de la qualité de l'enveloppe des immeubles à ossature de bois de plusieurs étages situés dans le climat côtier de la Colombie-Britannique. Cette recherche est une des initiatives entreprises par le consortium de recherche sur l'enveloppe de bâtiment, dont la SCHL est membre, pour résoudre le problème des copropriétés endommagées par l'humidité relativement à la construction résidentielle. Un protocole d'assurance de la qualité est un ensemble de recommandations et de directives qui, si elles sont suivies, assureront une meilleure qualité en matière de conception, de construction et d'entretien.

Le premier document sur la qualité par la conception a été publié en janvier 1999. Cette présente édition a été grandement perfectionnée à la suite des contributions apportées par une grande variété de sources et en particulier par l'application du protocole en situation réelle.

Préparé par Pro Pacific Architecture Limited. Les principaux enquêteurs du projet ont été Brian Palmquist et William A. Gies, avec l'aide du consultant en système de la qualité Arc Rajtar. Les révisions de l'essai en situation réelle ont été préparées par Brian Palmquist. Agents de projet de la SCHL : Jacques Rousseau et Mark Salerno. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, c2000.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RAIN PENETRATION CONTROL: APPLYING CURRENT KNOWLEDGE

L'eau est le facteur le plus important dans la détérioration prématurée des bâtiments. Elle peut endommager directement certains matériaux et réduire l'efficacité des isolants. Il s'agit de l'agent principal responsable de la corrosion des métaux, de la decomposition chimique de nombreux matériaux organiques, de la croissance des moisissures et de la pourriture. La maîtrise de la pénétration de la pluie ainsi que des endroits où elle se produit, de sa durée et de ses phases (vapeur, liquide et solide) constitue souvent l'élément critique devant assurer le rendement à long terme de l'enveloppe d'un bâtiment.

Le rapport traite principalement des moyens à prendre pour limiter la pénétration de la pluie dans les murs et les fenêtres. Les autres mécanismes de mouillage sont la condensation et l'exposition aux eaux souterraines. Il est possible d'évacuer l'humidité d'un bâtiment par le drainage, la diffusion ou la ventilation (renouvellement d'air par convection) vers un milieu intérieur plus sec ou vers l'extérieur. La plupart des assemblages et des matériaux possèdent une certaine tolérance au mouillage de courte durée et peu fréquent. Lorsque, à l'occasion, l'eau réussit à s'infiltrer, il s'agit plus d'un inconvénient mineur que d'un désastre. Si l'on veut déterminer le niveau d'effort et de dépenses à justifier pour réduire au minimum la pénétration de la pluie ou pour établir quels assemblages sont les plus appropriés en fonction d'un bâtiment donné ou de son emplacement, il faut faire appel à ses connaissances et gérer le risque.

Après avoir expliqué plusieurs méthodes susceptibles de limiter la pénétration de la pluie dans les murs, y compris la conception architecturale, le rapport décrit en détail le principe de l'écran pare-pluie et son application aux bâtiments modernes. On encourage fortement les concepteurs à incorporer dans leurs projets les principes de l'écran pare-pluie à pression équilibrée (ÉPPÉ). L'ÉPPÉ tire avantage du cloisonnement de la cavité en une série de compartiments qui s'ajoutent aux éléments du pare-pluie simple. Le déplacement latéral de l'air dans la cavité est ainsi réduit, ce qui tend à équilibrer les pressions plus rapidement, diminuant ultimement la quantité d'eau qui pénètre dans le mur de fond. Contre toute attente, ce qui est remarquable à propos des murs ou des joints pare-pluie à pression équilibrée, c'est qu'on diminue les infiltrations en pratiquant des ouvertures plus grandes dans la surface extérieure du mur.

La SCHL a mis au point le logiciel "RainScreen" pour faciliter la conception des murs-rideaux à écran pare-pluie. Il permet aux concepteurs de varier les paramètres de leur mur à écran pare-pluie et d'en visualiser graphiquement les effets sur la distribution des pressions à l'endroit du revêtement extérieur et du pare-air (plaque profilée). Son algorithme est fondé sur le rapport de la SCHL intitule "Rainscreen" et rédigé par Jacques Rousseau. Le programme "RainScreen 2.1" comporte de nombreuses fonctions nouvelles dont une interface graphique conviviale, qui tourne aussi bien sous Windows (3.1 au 95) que sous Macintosh.

Le logiciel RainScreen v2. 1 peut-être téléchargé à partir de :
ftp://ftp.cmhc-schl.gc.ca/highrise/rainscreen.html

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001, c1999.

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT : GUIDE DU CONSULTANT ET RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT : GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ET DU GESTIONNAIRE IMMOBILIER

En C.-B., de nombreux immeubles à ossature de bois ont des problèmes d'humidité, et certains ont déjà été réparés une première fois. Au cours des prochaines années, les immeubles n'ayant jamais été rénovés et les immeubles ayant été rénovés une fois auront besoin de travaux. Le fait que de nombreux immeubles auront besoin d'une deuxième série de travaux met en lumière la nécessité d'élaborer des directives pour favoriser une réhabilitation efficace.

Le guide du propriétaire et du gestionnaire immobilier vise à donner aux propriétaires et aux gestionnaires immobiliers une meilleure compréhension des concepts techniques et des problèmes relatifs à la réhabilitation. Il vise également à leur faire mieux comprendre le processus de rénovation. Les propriétaires pourront ainsi prendre des décisions mieux éclairées, les gestionnaires immobiliers seront mieux encadrés, et il y aura une meilleure communication parmi tous ceux qui interviennent dans la rénovation d'un immeuble.

Le guide du consultant comporte des détails plus techniques que le premier puisqu'il met davantage l'accent sur le rôle du consultant lors d'une réhabilitation.

Ce guide traite de la réparation et de la rénovation de l'enveloppe du bâtiment des collectifs d'habitation à ossature de bois dans la zone côtière de la Colombie-Britannique. La plus grande partie du contenu de ces guides, en particulier celle qui se rapporte aux méthodes, peut s'appliquer à d'autres zones climatiques et à d'autres types d'immeubles. Toutefois, avant d'utiliser le guide, il faut analyser l'incidence des différents facteurs climatiques et caractéristiques des immeubles.

Préparé pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement par RDH Building Engineering Limited. Agents de projet de la SCHL : Mark Salerno et Ken Ruest. Ottawa : SCHL, c2001.

Numéro de commande pour le guide du propriétaire et du gestionnaire immobilier (103 pages) : 62307 **Prix 89,95$ + TPS et frais de manutention.
Numéro de commande pour le guide du consultant (177 pages) : 62305 **Prix 129,95$ + TPS et frais de manutention.

NOTE: Also available in English under the title: Building Envelope Rehabilitation:: Consultant's Guilde and Building Envelope Rehabilitation: Owner-Property Manager Guiide

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

STUDY OF HIGH-RISE ENVELOPE PERFORMANCE IN THE COASTAL CLIMATE OF BRITISH COLUMBIA

Au cours des dernières années, on a déployé des efforts importants pour comprendre et résoudre l'entrée d'humidité et les problèmes de détérioration associés aux immeubles bas à ossature de bois. À l'heure actuelle, ce problème touche gravement certains logements en copropriété à ossature de bois de la vallée du bas Fraser en Colombie-Britannique. Il semblerait que le parc de tours d'habitation fait face à des problèmes semblables d'humidité. Ce projet avait pour objectif d'examiner les dossiers d'un échantillon de 35 immeubles afin d'établir si le parc de tours d'habitation situé dans le climat côtier de la vallée du bas Fraser accuse des problèmes importants d'humidité ou non. Le projet n'a pas estimé la gravité du problème éventuel. Il s'est plutôt attardé sur les éléments et les systèmes de l'enveloppe qui ont connu des déficiences, et non pas sur les défaillances des immeubles. Parmi les types d'enveloppes et les composants examinés, mentionnons les fenêtres, les murs et les panneaux de murs à ossature d'acier de faible épaisseur revêtus de stucco, de maçonnerie ou d'un système d'isolation des façades avec enduit. Ce projet a été financé conjointement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Homeowner Protection Office, la municipalité de Vancouver, le EIFS Council of Canada et Vancouver Condominium Services Ltd.

Préparé par RDH Building Engineering Limited. Agents de projet de la SCHL : Mark Salerno, Silvio Plescia. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 1 CD-ROM

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no. 02-120 de la série technique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

TOURS D'HABITATION SAINES : GUIDE DE CONCEPTION DES TOURS D'HABITATION SAINES

Le présent document propose des innovations susceptibles de mener à la conception et à la construction de bâtiments performants. Le guide :
-- aborde de nombreux problèmes des tours d'habitation découlant des pratiques traditionnelles;
-- permet de mieux comprendre les principes fondamentaux de la science du bâtiment; et
-- présente des critères de conception pouvant améliorer le rendement des bâtiments dans différents domaines.

Le document présente d'autres façons d'aborder les principes de conception des tours d'habitation ainsi que différentes méthodes de conception, de construction, de mise en service, d'exploitation et d'entretien. Dans bien des cas, le document souligne l'absence de méthodes globales et intégrées pour la conception et la construction des tour d'habitation. Les enjeux relatifs aux occasions de rattrapage et aux différences régionales sont aussi traités, le cas échéant.

On aborde également la question d'une meilleure intégration des tours d'habitation au tissu urbain. On parlera notamment des installations sur place d'alimentation en eau et en énergie, des moyens de transport et de la gestion des déchets. Enfin, chaque section contient des références portant sur des études et des recherches récentes. Le guide sera destiné aux architectes et à d'autres professionnels de la conception en bâtiment.

TOURS D'HABITATION ET ENSEMBLES DE LOGEMENTS COLLECTIFS

Rédigé par : The Sheltair Group, Société Logique Inc., Paul Kernan, architecte. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. 153 pages.

Numéro de commande : 62806

Note: Also available in English under the title: Healthy High-Rise

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

TRANSPORTS URBAINS

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ATTRIBUABLES AUX DÉPLACEMENTS URBAINS : OUTIL D'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DES QUARTIERS

Cette étude a pour objet d'élaborer un outil pour calculer les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux déplacements urbains des personnes (voitures et transport en commun) en tenant compte des variables touchant l'aménagement des quartiers, variables de configuration, comme la densité et l'utilisation du sol, et des variables touchant la démographie et l'emplacement. Le rapport de recherche comprend un outil logiciel pouvant servir à évaluer les propositions d'aménagement des quartiers du point de vue de l'émission des gaz à effet de serre attribuables aux déplacements urbains. Dans l'étude, le logiciel permet de comparer les émissions produites par neuf configurations hypothétiques de quartiers, chacune comportant des caractéristiques de conception et des variables d'emplacement différentes.

Selon les résultats de l'évaluation des neuf scénarios, il semble que la macrostructure urbaine est soit plus importante que la « micro » -configuration du quartier pour réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant des déplacements en voiture et en transport en commun par les résidents des quartiers. Cela signifie que l'aménagement intercalaire est plus efficace que l'aménagement sur un terrain en friche pour modérer la croissance des émissions des gaz, même si, dans ce dernier cas, il s'agirait d'une conception non traditionnelle plutôt que d'une configuration typique de banlieue. Toutefois, la conception du quartier est également un facteur déterminant des émissions de gaz à effet de serre et, à ce titre, peut contribuer à améliorer la durabilité des quartiers dans les secteurs périphériques des zones urbaines.

La feuille de calcul produite dans le cadre de cette étude offre aux urbanistes et aux promoteurs un instrument utile pour comparer les émissions de gaz à effet de serre selon différents scénarios urbains. On peut en effet comparer les répercussions, tant à l'échelle locale qu'à plus grande échelle, de la construction intercalaire comparativement à l'aménagement sur un terrain en friche.

Préparé par le IBI Group pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ressources naturelles Canada. Agent de projet de la SCHL : Susan Fisher. Ottawa : SCHL. 2000. (Série sur la maison et les collectivités saines) ix, 60 pages.

Numéro de commande : PF 0432

NOTE 1 : Also available in English under the title: Greenhouse Gas Emissions from Urban Travel

NOTE 2 : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 50 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL

TRANSPORTS URBAINS

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE CONCEPTION DES CORRIDORS DE ROUTES RÉGIONALES. POINT EN RECHERCHE : SÉRIE SOCIO-ÉCONOMIQUE; NO. 52

Ce document traite de la fonction et de la configuration des grandes artères régionales et des terrains adjacents dans les zones urbaines et villages de l'ancienne Région d'Ottawa-Carleton (maintenant la Ville d'Ottawa). Il présente des directives de conception qui allie les objectifs traditionnels comme la sécurité et l'efficacité des mouvements de circulation à d'autres aspects comme le déplacement aisé, sécuritaire et efficace des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun. Ce document, en agençant l'emprise routière et ses dépendances à l'aménagement des terrains adjacents jusqu'aux façades des immeubles, va au-delà des principes courants selon lesquels l'aménagement du territoire et la planification du transport sont des éléments dissociés. Bien que ces lignes directrices aient été élaborées par l'ancienne Région d'Ottawa-Carleton, elles peuvent néanmoins convenir à d'autres municipalités semblables partout au Canada.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logment, 2001. 6 pages

NOTE: Also available in English under the title: Regional Road Corridor Design Guidelines. Research Highlight; Socio-economic series; no. 52

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation et disponible sur l'internet : http://www.cmhc-schl.gc.ca/publications/en/rh-pr/main_en.html

URBANISME ET ÉTABLISSEMENTS HUMAINES

ASSESSING THE FULL COSTS OF WATER, LIQUID WASTE, ENERGY AND SOLID WASTE INFRASTRUCTURE IN THE FRASER VALLEY REGIONAL DISTRICT

L'étude entreprise par The Sheltair Group Inc. pour le compte de la SCHL visait à démontrer les avantages résultant de l'utilisation des outils et des techniques de la comptabilisation du coût complet pour évaluer les répercussions et les coûts sociaux, économiques et environnementaux liés à la croissance urbaine. Cette étude de cas, menée en deux volets, a porté sur le District régional de la vallé du Fraser (DRVF), en Colombie-Britannique. Il en est ressorti une méthode et un logiciel correspondant qui permettent d'analyser et de compiler des profils détaillés d'infrastructures qui peuvent ensuite servir à évaluer l'incidence sur les coûts de différents scénarios de croissance. Le rapport dont il est ici question est organisé en deux parties : la partie 1 fournit des renseignements généraux relatifs au DRVF et présente par la suite une méthode particulière pour ce district régional tandis que la partie 2 décrit la mise au point de l'outil informatisé et donne les résultats de son application au DRVF.

Préparé par The Sheltair Group Inc. et l' International Centre for Sustainable Cities (Sustainable Cities Foundation). Préparé pour : Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement ; Planning Department, Fraser Valley Regional District, Growth Strategies Office, Ministry of Municipal Affairs. Agent de projet de la SCHL : Doug Pollard. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2000.

NOTE : On trouvera sur le site Web de la SCHL le no 85 de la série socioéconomique du Point en recherche, qui résume les résultats de cette étude

DISPONIBLE : Centre canadien de documentation sur l'habitation

MISE EN OEUVRE DES MESURES ADOPTÉES LORS DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT II) : RAPPORT DU CANADA = IMPLEMENTING THE OUTCOMES OF THE SECOND UNITED NATIONS CONFERENCE ON HUMAN SETTLEMENTS (HABITAT II): CANADA'S RESPONSE

La deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Habitat II, a eu lieu à Istanbul, en Turquie, en juin 1996. Dans le cadre d'Habitat II, des représentants de 171 pays se sont réunis pour discuter d'une question d'intérêt mondial : le logement et les établissements humains dans un monde de plus en plus urbanisé. Les pays qui ont participé à la conférence Habitat II ont adopté le "Programme pour l 'habitat", un engagement, pris par les pays du monde entier, afin d'améliorer les conditions de vie dans les cités, les villes et les villages du monde entier.

En juin 2001, cinq ans après Habitat II, l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra une session spéciale, communément appelée Istanbul + 5, afin d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat à l'échelle mondiale. En vue de cette session, les divers pays ont été invités à présenter un rapport conformément aux directives élaborées par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) pour la rédaction des rapports nationaux.

En réponse à l'invitation du CNUEH, le Canada a rédigé ce Rapport national, fondé sur six rapports techniques. Une partie de ce rapport porte sur des données qualitatives et quantitatives ayant trait à une série d'indicateurs déterminés. Ces indicateurs sont conçus pour mesurer les progrès réalisés par rapport à un certain nombre d'engagements et de recommandations figurant dans le Programme pour l'habitat. Dans le mesure du possible, les données canadiennes relatives aux indicateurs touchent, le Canada dans son ensemble et chacune des cinq principales régions urbaines, aà savoir Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax.

L'essentiel du présent rapport est divisé en sept sections : une introduction générale et six chapitres thématiques, conformément à la demande du CNUEH :

- Vue d'ensemble : L 'approche canadienne
- Chapitre 1 : Logement
- Chapitre 2 : Développement social et élimination de la pauvreté
- Chapitre 3 : Gestion environnementale
- Chapitre 4 : Développement économique
- Chapitre 5 : Gouvernance
- Chapitre 6 : Coopération internationale

Dans chaque chapitre, cinq sous-sections fournissent les renseignements suivants :

- La première section aborde les indicateurs déterminés pour le sujet du chapitre.
- Les deuxième et troisième sections donnent un aperçu des initiatives fédérales et provinciales clés qui ont un lien pertinent avec le sujet. Les renseignements contenus dans ces sections ont été obtenus a l'aide d'enquêtes menées auprès d'organismes fédéraux et provinciaux.
- La quatrième section résume quelques pratiques exemplaires aux échelons municipal et local ayant trait au sujet du chapitre. Les exemples présentés ont tous été évalués de façon indépendante comme meilleures pratiques à partir du mécanisme du Programme et de la Base de données du CNUEH concernant les meilleures pratiques.
- La dernière section contient un résumé des perceptions des intéressés sur le sujet traité dans le chapitre; ces perceptions découlent d'une série d'entrevues et illustrent divers points de vue sur un certain nombre de questions clés.

Le rapport du Québec présenté en annexe, a été rédigé par le gouvernement du Québec. Il passe en revue la mise en oeuvre au Québec du Programme pour l'habitat, dans une perspective provinciale.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a assumé l'entière responsabilité de la rédaction du présent rapport, avec l'aide d'un comité directeur interministériel. Le cabinet Marbek

Resource Consultants Ltd. a effectué toutes les recherches ainsi que la rédaction, avec la contribution de Greg Lampert consultant en économie. Statistique Canada et Environnement Canada ont forni une aide précieuse pour les données relatives aux indicateurs. Plusieurs organismes fédéraux et provinciaux ont également fourni de l'information et leur contribution, tout come l'ont fait divers intervenants. Les provinces et territoires qui ont contribué à la création de ce rapport national comprennent l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta, la Saskatchewan, Terre-Neuve et le Nunavut.

Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2001. ca 320 pages.

Texte en français et en anglais. Numéro de commande : 62321

DISPONIBLE : Produits d'information de la SCHL et http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/search_results.cfm

WHY CITIES MATTER: POLICY RESEARCH PERSPECTIVES FOR CANADA

La recherche avait pour objectif d'évaluer la connaissance actuelle du rôle des villes à l'ère de la mondialisation, de définir les thèmes communs qui se dégagent des ouvrages spécialisés et des réseaux actuels de recherche sur les politiques et de proposer des orientations futures pour la recherche et les mesures sur les politiques à la fois aux niveaux communautaire, régional et national.

Contrairement aux prédictions concernant l'incidence exercée par l'absence d'emplacement géographique précis pour les communications virtuelles et la « disparition de la distance », les centres urbains sont devenus plus - non pas moins - importants en tant qu'endroits où les personnes vivent, travaillent et s'amusent. Mais, l'histoire démontre que les villes peuvent être à la fois des moteurs de la prospérité nationale et des endroits où les risques d'exclusion sociale et de dégradation écologique existent. Il importe donc de mieux cerner les facteurs qui contribueront à maintenir le dynamisme des villes canadiennes et la bonne santé des collectivités en cette ère de mondialisation. Ce projet a étudié ces questions dans les ouvrages spécialisés, par le biais des politiques et des réseaux existants et au moyen d'une table ronde.

Dans la première partie de l'étude, nous analysons les transformations économiques, sociales et politiques complexes qui ont contribué à remettre les villes canadiennes à l'avant-plan des préoccupations des milieux de la formulation des politiques. Il faudra faire des choix sur la façon dont nos espaces urbains seront gérés, se demander si des investissements devront être effectués dans les ressources humaines et l'infrastructure physique, et déterminer quels nouveaux outils fiscaux et instruments de financement seront disponibles pour les municipalités. Dans la deuxième partie de l'étude, nous présentons une perspective historique sur ces défis et ces choix, et nous démontrons que ce n'est pas la première fois que des questions aussi fondamentales font surface au sujet des villes et de leur rôle dans la vie nationale. Dans la troisième partie de l'étude, nous traçons quatre cadres de référence distincts de mobilisation et de proposition de stratégies pour régénérer les villes canadiennes. Ces cadres sont les suivants : un cadre de grappe économique, un cadre d'intégration sociale, un cadre de développement économique communautaire, et un cadre de viabilité de l'environnement. Le défi politique majeur consiste à ramener ces réseaux de revendication respectifs à une sorte d'agencement de politiques efficace. Dans la quatrième partie de l'étude, nous examinons les possibilités de progrès, en reliant une vision de régionalisme communautaire aux questions fondamentales concernant la gouvernance urbaine. Compte tenu de l'importance croissante du rôle des villes dans la détermination du bien-être économique, social et écologique du pays, la nouvelle stratégie urbaine du Canada doit comprendre une meilleure harmonisation des politiques du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités avec la conception physique et la planification communautaire des diverses villes-régions du pays.

Préparé par Neil Bradford. Ottawa : Reseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2002. (CPRN Discussion Paper no. F123.) viii, 86 pages

DISPONIBLE : Le produit est offert sur le site Web : Reseaux canadiens de recherche en politiques publiques

INDEX DES TITRES

INDEX DES TITRES

ACHAT DE TOILETTES. VOTRE MAISON; CF 39, 15

ACHIEVING HEALTHY INDOOR ENVIRONMENTS: A REVIEW OF CANADIAN OPTIONS, 66

AIR LEAKAGE CHARACTERISTICS, TEST METHODS AND SPECIFICATIONS FOR LARGE BUILDINGS, 30

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES : REGROUPEMENT DES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DU QUÉBEC, MONTRÉAL, QUÉBEC = IMPROVING QUALITY OF LIFE IN BOARDING HOUSES FOR THE ELDERLY: REGROUPEMENT DES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DU QUÉBEC, MONTRÉAL, QUÉBEC, 69

ANALYSIS OF PENSION AND RRSP INVESTMENTS IN CANADIAN RENTAL HOUSING, 58

APPUI DES ORGANISATIONS PHILANTHROPIQUES À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES : RAPPORT FINAL, 46

ARDENCRAIG: DOCUMENTATION OF AN URBAN INFILL AND REMODEL PROJECT WITH SUSTAINABILITY FEATURES, 23

ASPECTS TECHNIQUES RELATIFS À LA VENTE DES MAISONS NEUVES, 37

ASSESSING THE FULL COSTS OF WATER, LIQUID WASTE, ENERGY AND SOLID WASTE INFRASTRUCTURE IN THE FRASER VALLEY REGIONAL DISTRICT, 97

AUTOMATISATION DU PROCESSUS D'ÉMISSION DE PERMIS, STRATHCONA COUNTY (ALBERTA) = BRINGING COMPUTERS INTO THE PERMITTING PROCESS, STRATHCONA COUNTY, ALBERTA, 74

BASE DE DONNÉES D'ORIENTATION SUR LE LOGEMENT ABORDABLE, 46

BASE DE DONNÉES SUR CÉDÉROM LE LOGEMENT AU CANADA (LAC), 43

BÂTISSONS ENSEMBLE : MEILLEURES PRATIQUES AUTOCHTONES D'ÉTABLISSEMENT DE MAISONS SAINES ET DE COLLECTIVITÉS DURABLES, 48

BETH PROJECT: A BUILDING ENVELOPE TEST HUT IN COASTAL BRITISH COLUMBIA: FEASIBILITY STUDY, 88

BREEAM GREEN LEAF ECO-RATING PROGRAM: CMHC MULTI-RESIDENTIAL BUILDINGS ASSESSMENT PILOT: FINAL REPORT, 89

CANADIAN HOUSING AND RENEWAL ASSOCIATION RESEARCH PROJECT ON BOARD RENEWAL, 62

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI-FLEX DANS UNE CONCEPTION DE MAISON REPÈRE, 10

CASE STUDY OF A SUCCESSFUL INNOVATIVE MULTI-UNIT RESIDENTIAL BUILDING: A COMPENDIUM OF RESEARCH OF THE CONSERVATION CO-OP BUILDING, 89

CEMENT SKIN EPS CORE BUILDING SYSTEM: PROOF OF CONCEPT TESTING - PRELIMINARY STRUCTURAL EVALUATION, 64

LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET LE PRIX RÉEL DES LOGEMENTS AU CANADA, 73

CHILDREN AND YOUTH IN HOMELESS FAMILIES: SHELTER SPACES AND SERVICES, 84

CHOIX D'UN ENTREPRENEUR. VOTRE MAISON; CF26A, 80

CHOIX D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT. VOTRE MAISON; CF35, 80

INDEX DES TITRES

CHOIX ET ADAPTABILITÉ DES LOGEMENTS DESTINÉS AUX RÉFUGIÉS AFRICAINS : THE CANADIAN AFRICAN NEWCOMER AID CENTRE, TORONTO (ONTARIO) = HOUSING CHOICE AND ADAPTABILITY FOR AFRICAN REFUGEES: THE CANADIAN AFRICAN NEWCOMER AID CENTRE, TORONTO (ONTARIO), 56

CMHC SPONSORED FEASIBILITY STUDY ON USING THE PRIVATE HOME INSPECTION INDUSTRY TO COLLECT DATA ON THE PHYSICAL CONDITION OF CANADA'S EXISTING HOUSING STOCK, 81

COMMENT LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU CAP-BRETON A RATIONALISÉ L'APPROBATION DES PLANS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DES PLANS PRÉSENTÉS POUR FINS D'EXAMEN : SERVICES DES INCENDIES ET DU BÂTIMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU CAP-BRETON, NOUVELLE-ÉCOSSE = HOW CAPE BRETON REGIONAL MUNICIPALITY STREAMLINED RESIDENTIAL BUILDING PLANS APPROVALS BY IMPROVING THE QUALITY OF PLANS SUBMITTED FOR REVIEW: FIRE-RESCUE AND BUILDING SERVICES DEPARTMENT OF THE CAPE BRETON REGIONAL MUNICIPALITY, NOVA SCOTIA, 74

COMMENT LE DISTRICT DE NORTH VANCOUVER EN EST VENU À FAIRE ACCEPTER PAR LA COLLECTIVITÉ LA LÉGISLATION DES APPARTEMENTS ACCESSOIRES DANS LES QUARTIERS CONSTITUÉS DE MAISONS INDIVIDUELLES = HOW THE DISTRICT OF NORTH VANCOUVER BUILT COMMUNITY ACCEPTANCE FOR THE LEGALIZATION OF SECONDARY SUITES IN SINGLE FAMILY NEIGHBOURHOODS, 75

COMMENT TALOYOAK, DANS LE TERRITOIRE DU NUNAVUT, A PRODUIT DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR LES JEUNES GRÂCE À DES PARTENARIATS DE FINANCEMENT, ET LES LEÇONS QUE LA COLLECTIVITÉ A TIRÉES DE SON EXPÉRIENCE = HOW TALOYOAK, NUNAVUT TERRITORY CREATED AFFORDABLE HOUSING FOR YOUTH THROUGH FUNDING PARTNERSHIPS AND THE LESSONS LEARNED, 42

COMMUNICATIONS & INFORMATION TRANSFER STRATEGY FOR ABORIGINAL GROUPS, 49

COMPLIANCE OF VENTILATION SYSTEMS INSTALLED TO MEET THE JUNE 18, 2001 DRAFT OF SECTION 9.32: FOR THE NBCC : FINAL REPORT, 12

COMPOSITE MASONRY WALL TIES: FINAL REPORT, 64

COMPRENDRE L'INTERACTION DES ARBRES, DU SOL D'ARGILE ET DES FONDATIONS ET AGIR EN CONSÉQUENCE. VOTRE MAISON; CF31, 87

CONDITIONS DE LOGEMENT DES PERSONNES AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET DES LIMITATIONS D'ACTIVITÉ AU CANADA, EN 1991 : RÉTROSPECTIVE, 72

CONSEILS POUR VENDRE DANS LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE AUX ÉTATS-UNIS, 18

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES MAISONS HORS RÉSEAU, 31

COST-EFFECTIVE INDOOR AIR QUALITY AND ENERGY EFFICIENCY RECOMMENDATIONS FOR FIRST NATIONS HOUSING, 50

COURS DE GESTION DES RESSOURCES DE CONSTRUCTION - PHASE II, 23

DEFINING THE CONVECTIVE DRIVING FORCE FOR SOIL GAS INTRUSION INTO HOUSES: FINAL REPORT, 66

DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES RURAUX, COMMISSION D'AMÉNAGEMENT BEAUBASSIN, CAP-PELÉ (NOUVEAU-BRUNSWICK) = INCREASING HOUSING IN RURAL COMMUNITY CENTRES, BEAUBASSIN PLANNING COMMISSION, CAP-PELÉ, NEW BRUNSWICK, 76

DES LOGEMENTS ABORDABLES À VANCOUVER POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA = AFFORDABLE HOUSING IN VANCOUVER FOR PEOPLE LIVING WITH HIV/AIDS, 47

DÉSINVESTISSEMENT ET LE DÉCLIN DES QUARTIERS EN MILIEU URBAIN, 44

INDEX DES TITRES

DEVELOPMENT OF A SURVEY INSTRUMENT TO STUDY LINKS BETWEEN LIVING ARRANGEMENTS, HOMELESSNESS AND RESIDENTIAL MOBILITY OF URBAN ABORIGINALS: FINAL REPORT, 50

DURÉE DE VIE UTILE DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES ÉDIFICES RÉSIDENTIELS DE MOYENNE ET GRANDE HAUTEUR, 65

ECOPERTH : UNE PETITE COLLECTIVITÉ RURALE RÉAGIT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, 24

EFFECTS OF DEVELOPMENT CHARGES ON URBAN FORM, 8

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ATTRIBUABLES AUX DÉPLACEMENTS URBAINS : OUTIL D'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DES QUARTIERS, 96

ENQUÊTE SUR LES CARACTÉRISTIQUES DES COLLECTIFS D'HABITATION ET PRODUCTION DE DONNÉES SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, 31

ENQUÊTE SUR LES COENTREPRISES ET LES DÉBOUCHÉS D'EXPORTATION POUR LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHINE, 19

ENSEMBLE MAIS AUTONOMES : UN CONCEPT DE LOGEMENT QUI FAVORISE L'INTÉGRATION DES AÎNÉS ET DES ADULTES HANDICAPÉS DANS LA COLLECTIVITÉ = TOGETHER INDEPENDENTLY: A HOUSING CONCEPT TO AID THE COMMUNITY INTEGRATION OF SENIORS AND DISABLED ADULTS, 69

ENVELOPE DRYING RATES EXPERIMENT: FINAL REPORT, 90

ENVIRONMENTAL SCAN ON YOUTH HOMELESSNESS, 85

ESSAI DE MESURE DU DÉBIT D'AIR À L'AIDE D'UN SAC À ORDURES. VOTRE MAISON; CF33, 12

ETHICAL AND SOCIAL FUND INVESTMENTS IN LOWER-TO-MODERATE INCOME AFFORDABLE RENTAL HOUSING IN CANADA: AN ASSESSMENT, 59

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE SUR LES TECHNOLOGIES DE RÉUTILISATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU, 15

ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR UN SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION PATRIMONIALE, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN, ALMA (QUÉBEC) = FEASIBILITY STUDY FOR A HERITAGE RENOVATION ASSISTANCE SERVICE, LAC-SAINT-JEAN HISTORICAL SOCIETY, ALMA, QUEBEC, 81

ÉTUDE DE L'ORIENTATION SPATIALE DANS LES COMPLEXES RÉSIDENTIELS POUR PERSONNES ÂGÉES PRÉSENTANT OU NON DES TROUBLES COGNITIFS, 70

ÉTUDE DE MARCHÉ DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL : ÉVALUATION DU MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL EN POLOGNE : RÉSUMÉ, 19

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION AU ROYAUME-UNI, 19

ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DE LA RÉNOVATION AUX ÉTATS-UNIS, 20

ÉTUDES DE CAS DE RÉPARATION ET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES LOGEMENTS COLLECTIFS, 91

EVALUATING HOUSING STABILITY FOR PEOPLE WITH SERIOUS MENTAL ILLNESS AT RISK FOR HOMELESSNESS: FINAL REPORT, 86

ÉVALUATION DE LA MESURE DES BESOINS DE LOGEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES, 53

ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES TOILETTES À FAIBLE DÉBIT, 16

INDEX DES TITRES

EVALUATION OF HOUSING TAXATION MEASURES, 57

EXAMINING THE HOUSING CHOICES OF INDIVIDUALS WITH DISABILITIES, 73

FAVORISER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES CANADIENNES AU SEIN DU SECTEUR CHILIEN DE L'HABITATION : SOMMAIRE, 20

FEASIBILITY STUDY: DEVELOPING A GUIDE FOR ENGINEERED WOOD I-JOIST FLOOR SYSTEMS, 34

FEASIBILITY STUDY ON THE DEVELOPMENT OF A COMMISSIONING GUIDE FOR NEW HOUSES, 34

GUIDE D'INSPECTION DU PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT, 82

GUIDE DES RÈGLES DE L'ART - ENVELOPPE DE BÂTIMENTS À OSSATURE DE BOIS DANS LE CLIMAT LITTORAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 91

GUIDE SUR L'INITIATIVE DES SERVICES D'INSPECTION AUTOCHTONES (ISIA), 51

GUIDE SUR LA MOISISSURE À L'INTENTION DES COPROPRIÉTAIRES. VOTRE MAISON; CF36, 40

GUIDE TO DEVELOPING A MUNICIPAL AFFORDABLE HOUSING STRATEGY, 47

GUIDE TO THE RULES UNDER THE NORTH AMERICAN FREE TRADE AGREEMENT AND U.S. IMMIGRATION LAW FOR CANADIAN COMPANIES IN THE HOUSING, RENOVATION AND RESIDENTIAL CONSTRUCTION SECTOR, 20

GUIDELINES FOR ON-SITE MEASUREMENT OF MOISTURE IN WOOD BUILDING MATERIALS, 40

HABITATION USINÉE : MISE À JOUR ET RÉÉCRITURE DES RÈGLEMENTS LOCAUX : DISTRICT RÉGIONAL DE NORTH OKANAGAN = MANUFACTURED HOUSING: UPDATING AND REWRITING LOCAL REGULATIONS: REGIONAL DISTRICT OF NORTH OKANAGAN, 39

HABITATIONS PRÉFABRIQUÉES EN SUÈDE ET EN FINLANDE, 21

HEALTHY HOUSING IN THE NORTH: TOWARDS A NORTHERN HEALTHY HOUSE DEMONSTRATION PROJECT, 54

HEALTHY INDOORS: ACHIEVING HEALTHY INDOOR ENVIRONMENTS IN CANADA, 67

HISTOIRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS (PAREL) DU CANADA, 82

HOME IS WHERE THEIR WHEELS ARE: THE HOMEMAKING AND HOUSING EXPERIENCES OF MOTHERS WHO USE WHEELCHAIRS FOR FULL-TIME MOBILITY, 73

HOUSING DISCRIMINATION IN CANADA: THE STATE OF KNOWLEDGE, 30

HOUSING OPTIONS FOR OLDER CANADIANS: USER SATISFACTION STUDY, 71

HOUSING OPTIONS FOR WOMEN LIVING ALONE IN RURAL AREAS: FINAL REPORT, 33

IDENTIFICATION OF KNOWLEDGE GAPS IN DISASTER INFORMATION FOR HOUSEHOLDERS IN CANADA: FINAL REPORT, 45

IMPLEMENTING SUSTAINABLE COMMUNITY DEVELOPMENT: CHARTING A FEDERAL ROLE FOR THE 21ST CENTURY, 24

IMPOSITION DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS AU CANADA, 58

INDEX DES TITRES

INITIATIVE DE LOGEMENTS À PRIX ABORDABLE DE LA VILLE DE COCHRANE (ALBERTA), SERVICE DE L'URBANISME ET DU GÉNIE, VILLE DE COCHRANE (ALBERTA) = COCHRANE, ALBERTA, COMMUNITY-BASED AFFORDABLE HOUSING INITIATIVE, PLANNING AND ENGINEERING SERVICES DEPARTMENT, TOWN OF COCHRANE, ALBERTA, 48

INTERVENTIONS FOR ROOMING HOUSES, SROS AND TENANTS: FINAL REPORT, 59

INVESTIGATION PROTOCOL FOR EVALUATION OF POST-TENSIONED BUILDINGS, 91

INVESTISSEMENT DANS LE LOGEMENT LOCATIF RÉSIDENTIEL AU CANADA : LEÇONS DES ÉTUDES ET AVENUES DE RECHERCHE, 60

INVOLVING HOMELESS AND FORMERLY HOMELESS CLIENTS IN PROJECTS AND PROGRAMS TO ADDRESS HOMELESSNESS: FINAL REPORT, 86

ISOLATION PHONIQUE PROCURÉE PAR LES CLOISONS DE GYPSE, 7

LAND USE ISSUES IMPEDING AFFORDABLE HOUSING WITH MOBILE HOMES, 39

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE CONCEPTION DES CORRIDORS DE ROUTES RÉGIONALES. POINT EN RECHERCHE : SÉRIE SOCIO-ÉCONOMIQUE; NO. 52, 97

LOGEMENT COLLECTIF ET LA COLLECTIVITÉ DURABLE, 25

LOGEMENT DES ENFANTS AU CANADA, 11

LOGEMENT INNOVATEUR POUR JEUNES PERSONNES SANS ABRI : RAPPORT FINAL, 43

LOGEMENTS PRIVÉS AU QUÉBEC : LA COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS, LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET LES RÉSIDANTS, 60

LORS DE VOTRE PROCHAIN DÉMÉNAGEMENT : CHOISISSEZ UN QUARTIER COMPORTANT DES CARACTÉRISTIQUES DURABLES, 25

LOW-TEMPERATURE HYDRONIC HEATING AND HIGH-TEMPERATURE COOLING: A CANADIAN OPTION FOR MORE SUSTAINABLE BUILDINGS, 32

MAISON RÉINVENTÉE: RÉNOVATION DES BUNGALOWS DES ANNÉES 60 ET 70, 83

MARCHÉ DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION EN : ALLEMAGNE, CHILI, CHINE, CORÉE, JAPON, POLOGNE, ROYAUME-UNI, 21

MEASURING RESIDENTIAL MOBILITY OF URBAN ABORIGINAL PEOPLE, 52

MÉTHODES PRATIQUES POUR EFFECTUER, PAR ORDRE DE PRIORITÉ, DES TRAVAUX ESSENTIELS D'AMÉLIORATION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN, 83

METHODS USED ABROAD TO SUPPORT ACCESS TO HOMEOWNERSHIP: A RESEARCH SURVEY: FINAL REPORT, 37

MISE EN OEUVRE DES MESURES ADOPTÉES LORS DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT II) : RAPPORT DU CANADA = IMPLEMENTING THE OUTCOMES OF THE SECOND UNITED NATIONS CONFERENCE ON HUMAN SETTLEMENTS (HABITAT II): CANADA'S RESPONSE, 98

MODÈLE DE CONTRAT DE RÉNOVATION. VOTRE MAISON; CF26B, 84

MOISISSURE DANS LES LOGEMENTS : TROUSSE D'INFORMATION POUR LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS, 41

INDEX DES TITRES

MONITORING THE PERFORMANCE OF AN EIFS RETROFIT ON A 15 STOREY APARTMENT BUILDING, 92

MONTREAL: A RICH TRADITION IN MEDIUM DENSITY HOUSING, 10

NORTHERN LANDSCAPING: A GUIDE TO RESTORING THE PLANTS AND SOIL IN NORTHERN COMMUNITIES, 54

OCCASIONS D'AMÉLIORER LE PROCESSUS D'INSPECTION, VILLE DE VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) = OPPORTUNITIES FOR IMPROVING THE INSPECTIONS PROCESS, CITY OF VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA, 77

OPTIONS NON TRADITIONNELLES DE GESTION AUTONOME DES EAUX PLUVIALES, 16

OUTIL D'ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE À L'INTENTION DES GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES COLLECTIFS RÉSIDENTIELS, 33

PÉNÉTRATION DU SECTEUR DE L'HABITATION MULTIPLE AUX ÉTATS-UNIS, 21

PERFORMANCE ASSESSMENT OF THE LEBRETON FLATS DISTRICT HEATING SYSTEM, OTTAWA, ONTARIO, CANADA, 13

PERFORMANCE MONITORING OF A BRICK VENEER/STEEL STUD WALL SYSTEM: PHASE 4 RESULTS: REVISION 1, 92

PERSPECTIVES À LONG TERME DE LA DEMANDE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AU CANADA : RAPPORT SOMMAIRE, 42

PLAN D'ACTION POUR LA RVITALISATION D'UNE ARTÈRE COMMERCIALE : COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE, MONTRÉAL, QUÉBEC = ACTION PLAN FOR REVITALIZING A COMMERCIAL ARTERY: COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE, MONTRÉAL, QUÉBEC, 78

POSITIVE PRESSURE VENTILATION FOR HIGH-RISE BUILDINGS, 13

POUSSIÈRE DOMESTIQUE : UN OUTIL EFFICACE ET ABORDABLE D'ÉVALUATION DE SALUBRITÉ MICROBIENNE RÉSIDENTIELLE : RAPPORT FINAL, 68

PRATIQUES POUR DES COLLECTIVITÉS DURABLES, 26

PRODUCTIVITY TRENDS IN THE CONSTRUCTION SECTOR IN CANADA: A CASE OF LAGGING TECHNICAL PROGRESS, 17

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES CONSULTANTS DU DOMAINE DE LA MAISON USINÉE - PHASE II, 40

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES COFFRAGES ISOLANTS, 88

PROGRAMME PILOTE DE CONTRÔLE POUR POMPE RELAIS À EAU FROIDE DOMESTIQUE = DOMESTIC COLD WATER BOOSTER PUMP CONTROL MONITORING PILOT PROGRAM, 16

PRO-HOME: A PROGRESSIVE, PLANNED APPROACH TO AFFORDABLE HOME OWNERSHIP, 8

PROJET D'AUTORISATION INSTANTANÉE POUR LES TRANSFORMATIONS RÉSIDENTIELLES MINEURES, ANDRÉ FORTIN, ARCHITECTE, MONTRÉAL (QUÉBEC) = ONE-STOP APPROVAL FOR MINOR RESIDENTIAL RENOVATIONS, ANDRÉ FORTIN, ARCHITECT, MONTRÉAL, QUEBEC, 78

PROJET DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION SUR LE LOGEMENT DES INUITS AU CANADA : RAPPORT FINAL, 53

INDEX DES TITRES

PROJET HEADWATERS - PLAN CONCEPTUEL DU QUARTIER D'EAST CLAYTON. LE POINT EN RECHERCHE; SÉRIE SOCIO-ÉCONOMIQUE; NO 78, 26

PROJET VISANT À ENCOURAGER LES TRIPLEX ET QUADRUPLEX, VILLE DE NANAIMO (COLOMBIE-BRITANNIQUE) = PROJECT TO ENCOURAGE TRIPLEX AND QUADRUPLEX HOUSING, CITY OF NANAIMO, BRITISH COLUMBIA, 9

PROJET VISANT À PROMOUVOIR L'ADOPTION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET D'UNE FORMULE UNIFORMISÉE DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD : HOME BUILDERS' ASSOCIATION OF PRINCE EDWARD ISLAND = PROJECT TO PROMOTE IMPLEMENTATION OF THE NATIONAL BUILDING CODE AND A STANDARDIZED BUILDING PERMIT IN PRINCE EDWARD ISLAND: THE HOME BUILDERS' ASSOCIATION OF PRINCE EDWARD ISLAND, 14

QUALITY ASSURANCE PROTOCOL TEST DRIVE, 93

QUANTIFYING UNIVERSAL DESIGN: A PROGRAM FOR IMPLEMENTATION, 10

RAIN PENETRATION CONTROL: APPLYING CURRENT KNOWLEDGE, 93

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE COMMANDÉE, 45

RATTRAPAGE ÉCONERGÉTIQUE D'UNE VILLE : GUIDE PROPOSANT AUX MUNICIPALITÉS DES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE RATTRAPAGE DES BÂTIMENTS, 32

RÉFORMES DE LA RÉGLEMENTATION AUSTRALIENNE DE LA CONSTRUCTION ET DES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ : LE POINT, 79

RÉGLAGE DU THERMOSTAT DANS LES MAISONS DOTÉES D'UN PLANCHER CHAUFFANT, 14

REGULATORY FACTORS IN THE RETENTION AND EXPANSION OF ROOMING HOUSE STOCK: FINAL REPORT, 61

RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT : GUIDE DU CONSULTANT ET RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT : GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ET DU GESTIONNAIRE IMMOBILIER, 94

RENTERS AND THEIR HOUSING CONDITIONS: FROM THE 1980S INTO THE 1990S - A RETROSPECTIVE, 62

RESIDENTIAL FOUNDATION SYSTEMS FOR PERMAFROST REGIONS, 55

RESIDENTIAL GREENWAYS IN TRANSITION: FOUR DECADES OF EXPERIENCE IN WATERLOO, 26

RÔLE DES CODES DU BÂTIMENT ET LE SECTEUR CANADIEN DE L'HABITATION, 15

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE : PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE VIVANT EN MILIEU RÉSIDENTIEL RÉGULIER, 71

SÉRIE HABITATION NORDIQUE, 56

SERVICES DE FORMATION ET DE CONSULTATION POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ : EXAMEN DE L'EXPÉRIENCE AMÉRICAINE ET DE SA PERTINENCE POUR LE CANADA, 38

SITE WEB SALLE D'EXPOSITION VIRTUELLE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES - PHASE II, 65

SITUATIONS DE CRISE DANS LES COOPÉRATIVES : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR, 63

SKILL SHORTAGES IN THE RESIDENTIAL CONSTRUCTION INDUSTRY, 17

SOLUTIONS D'ENVELOPPE DU BÂTIMENT - THÉORIE ET PRATIQUE, 35

INDEX DES TITRES

STUDY OF DISPLACEMENT VENTILATION SYSTEMS FOR RESIDENTIAL HOUSES WITH RADIANT FLOOR HEATING SYSTEMS, 68

STUDY OF HIGH-RISE ENVELOPE PERFORMANCE IN THE COASTAL CLIMATE OF BRITISH COLUMBIA, 95

SUMMARY REPORT FOR CONSORTIUM ON FIRE RESISTANCE AND SOUND INSULATION OF FLOORS: SOUND TRANSMISSION CLASS AND IMPACT INSULATION CLASS RESULTS, 7

SURVEY OF CANADIAN MUNICIPALITIES: REGULATORY MEASURES FOR HOUSING AFFORDABILITY AND CHOICE, 79

SUSTAINABLE COMMUNITY PLANNING AND DEVELOPMENT: DESIGN CHARRETTE PLANNING GUIDE: FINAL REPORT, 27

SUSTAINABLE COMMUNITY PLANNING AND DEVELOPMENT: PARTICIPATION TOOLS & PRACTICES: FINAL REPORT, 28

SUSTAINABLE INTEGRATION OF INFRASTRUCTURE AND BUILDINGS: A FOLLOW-UP WORKSHOP TO THE SUSTAINABLE BUILDINGS 2000 CONFERENCE, 28

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES PERSONNES ET LES FAMILLES SANS ABRI (SISA), 87

SYSTÈME DE CONSTRUCTION CANADIEN. VOTRE MAISON; CF42, 35

TECHNOLOGY DISSEMINATION: TRIGGERING INNOVATION ADOPTION IN CANADA'S HOME CONSTRUCTION INDUSTRY, 18

TENDANCES DU MARCHÉ DE L'HABITATION JAPONAIS, 22

TENDANCES ET CHANGEMENTS AU NIVEAU DES RÈGLEMENTS DE CONSTRUCTION JAPONAIS, 22

THEORY TO PRACTICE: LESSONS LEARNED FROM THE USE OF PERFORMANCE ASSESSMENT MEASURES TO IMPLEMENT SUSTAINABLE COMMUNITIES: FINAL REPORT, 29

TOURS D'HABITATION SAINES : GUIDE DE CONCEPTION DES TOURS D'HABITATION SAINES, 95

TRANSFORMING YOUR PRACTICE: INTEGRATED DESIGN CHARRETTES FOR SUSTAINABLE BUILDINGS: TORONTO CHARRETTE RESULTS, 29

UNDERSTANDING THE ROLE OF MIXED INCOME HOUSING: AN EXAMINATION OF THE HOUSING SITUATION OF MARKET TENANTS LIVING IN SOCIAL HOUSING COMPARED TO MARKET TENANTS LIVING IN PRIVATE RENTAL HOUSING, 63

UTILISATION DE BOIS DANS LA CONSTRUCTION DE MAISONS EN BALLOTS DE PAILLE, 35

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE INTERACTIVE À ÉCRAN TACTILE PAR LA VILLE DE SURREY AFIN D'ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT : SERVICE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE SURREY = SURREY'S USE OF INTERACTIVE TOUCH-SCREEN TECHNOLOGY TO EXPEDITE CLIENTS REQUESTS FOR BUILDING PERMIT AND DEVELOPMENT PROCESS INFORMATION: THE CITY OF SURREY PLANNING AND DEVELOPMENT DEPARTMENT, 80

VARIANTES DE MURS : HABITATIONS DE FAIBLE HAUTEUR, 36

VERSION SUR CÉDÉROM DE « CONSTRUCTION DE MAISON À OSSATURE DE BOIS -- CANADA », 36

VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT. VOTRE MAISON; CF34, 16

WHY CITIES MATTER: POLICY RESEARCH PERSPECTIVES FOR CANADA, 99

Visitez notre page d'accueil à l'adresse suivante : www.cmhc-schl.gc.ca

62291